



# Assemblée générale

Soixante-quatorzième session

7<sup>e</sup> séance plénière

Jeudi 26 septembre 2019, à 9 heures  
New York

Documents officiels

Président : M. Muhammad-Bande ..... (Nigéria)

*En l'absence du Président, M. Amde (Éthiopie),  
Vice-Président, assume la présidence.*

*La séance est ouverte à 9 heures.*

## Allocution de S. M. le Roi Tupou VI, Roi du Royaume des Tonga

**Le Président par intérim (parle en anglais) :**  
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Roi du Royaume des Tonga.

*Le Roi Tupou VI, Roi du Royaume des Tonga, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président par intérim (parle en anglais) :** Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. M. le Roi Tupou VI, Roi du Royaume des Tonga, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Roi Tupou (parle en anglais) :** Je tiens à féliciter S. E. M. Muhammad-Bande de son accession à la présidence de la soixante-quatorzième session de l'Assemblée générale. Je l'assure du plein appui de la délégation du Royaume des Tonga dans ses efforts éclairés. Je voudrais à l'entame de mon propos féliciter S. E. M<sup>me</sup> María Fernanda Espinosa Garcés de sa présidence réussie de l'Assemblée générale à sa soixante-treizième session, placée sous le thème : « Faire de l'ONU une organisation pour tous : une force mondiale fondée sur des responsabilités partagées, au service de sociétés pacifiques, équitables et durables ».

Je félicite également S. E. M. António Guterres pour sa première visite en mai dans la région des îles du Pacifique et pour la manière dont il continue de diriger le Secrétariat. Les Tonga appuient pleinement les travaux qu'il mène actuellement sur la réforme de l'Organisation des Nations Unies afin d'en assurer la pertinence et l'utilité pour tous les États Membres.

Ma délégation et moi-même félicitons le Président pour les quatre priorités qu'il s'est fixées afin de guider nos travaux pendant la présente session, à savoir la promotion de la paix et de la sécurité internationales, en particulier la prévention des conflits; renforcer l'action mondiale de lutte contre les changements climatiques, qui fait partie intégrante de la mise en œuvre effective des objectifs de développement durable; accentuer l'inclusion, les droits de l'homme et l'autonomisation des jeunes et des femmes; et la promotion de partenariats pour faire progresser la réalisation des objectifs de développement durable. Ces priorités sont intimement liées et tout à fait opportunes et pertinentes pour relever, pendant son mandat, les défis de notre temps, et nous les appuyons pleinement

Nous nous félicitons que le Président ait reconnu les difficultés auxquelles sont confrontées les délégations des petites îles, telles que la nôtre, pour faire en sorte de pouvoir contribuer équitablement et efficacement aux nombreuses grandes réunions de haut niveau qui seront organisées au cours de cette session. Avec cinq sommets cette semaine seulement, en plus du débat général, nous lui sommes reconnaissants de l'attention

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

19-29385(F)



Document adapté

Merci de recycler



particulière qu'il a accordée aux petites délégations pour leur permettre d'y participer pleinement.

Les Tonga demeurent attachées à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de ses objectifs, notamment les Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement ou Orientations de Samoa. C'est avec satisfaction que nous participerons demain à l'examen à mi-parcours de haut niveau des Orientations de Samoa afin de nous assurer que les objectifs sont atteints alors que nous arrivons à mi-chemin de la mise en œuvre. Les priorités du Gouvernement en matière de développement durable restent alignées sur 13 des 17 objectifs de développement durable, notamment les objectifs 1 à 4, 6 à 9 et 13 à 17.

Le premier rapport sur l'examen national volontaire des Tonga, présenté au forum politique de haut niveau pour le développement durable, qui s'est tenu en juillet, portait sur l'appropriation locale des objectifs de développement durable et des Orientations Samoa dans le cadre du développement stratégique des Tonga. Une approche pangouvernementale pour une prestation coordonnée et cohérente des services demeure notre priorité. À cet égard, nous saluons l'importante contribution du Bureau de la Haute-Représentante pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, du Département des affaires économiques et sociales, et de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique. Nous sommes également reconnaissants au Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets de son engagement accru aux Tonga dans le cadre de l'accord avec le pays hôte que nous avons récemment conclu.

Les Tonga saluent la tenue, plus tôt cette semaine, du Sommet sur l'action pour le climat. Mon pays a participé pleinement à ce rassemblement précurseur au niveau des dirigeants pour attirer une nouvelle fois l'attention sur les menaces que posent les changements climatiques, leurs liens directs avec la paix et la sécurité internationales, et donc avec nos aspirations en matière de développement durable, en appui à la réalisation de l'objectif 13 et de ses cibles. La limite de 1,5 °C est au cœur de l'Accord de Paris sur le climat et, bien que mon pays, comme l'ensemble de ses voisins, petits États insulaires en développement du Pacifique, est loin de contribuer ne serait-ce qu'à 1 % du réchauffement planétaire, nous restons attachés à cet accord. Garantir le financement de la lutte contre les changements

climatiques est la principale priorité des Tonga, car sans ce financement, aucune des initiatives présentées dans nos contributions déterminées au niveau national ne sera possible. Nous nous félicitons de l'annonce faite par le Royaume-Uni de son intention de doubler sa contribution au Fonds vert pour le climat.

Le mois dernier, aux Tuvalu, les dirigeants du Pacifique ont adopté la déclaration la plus énergique faite sur les changements climatiques à ce jour. La Déclaration de Kainaki II annonce une crise climatique dans la région des îles du Pacifique et appelle à une action urgente pour réduire les émissions mondiales de gaz à effet de serre et prévenir un réchauffement climatique dévastateur et des catastrophes naturelles. Les phénomènes extrêmes comme les cyclones et les typhons, les inondations, la sécheresse et les marées noires sont de plus en plus intenses, causant des dommages, détruisant nos communautés et nos écosystèmes et mettant la santé de nos peuples en danger. À cet instant, nous avons une pensée pour nos frères et soeurs des Bahamas, qui s'efforcent de se remettre des effets dévastateurs et des destructions causées par l'ouragan Dorian.

La question des changements climatiques n'est pas seulement une question politique pour nous, c'est aussi une question de survie. Le fait que les changements climatiques constituent une menace existentielle et une question de paix et de sécurité internationales a de nouveau été reconnu par les dirigeants du Pacifique dans leur décision d'élaborer la stratégie pour le continent du Pacifique bleu à l'horizon 2050. Nous continuons d'appuyer les travaux du Groupe des amis « Climat et sécurité ». Nous restons convaincus du lien important qui existent entre le climat et l'océan et nous constatons avec préoccupation les effets dévastateurs des changements climatiques sur notre environnement marin. Nous attendons avec intérêt les débats sur ce lien qui se tiendront au Chili, à la vingt-cinquième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, plus tard cette année.

Les lignes de base qui déterminent nos frontières territoriales, une fois qu'elles ont été établies au titre de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, ne devraient pas être affectées et devraient demeurer inchangées, malgré les effets de la montée du niveau des mers. Notre souveraineté ne doit pas être compromise par les effets des changements climatiques. Nous continuons d'accueillir favorablement et d'appuyer

les travaux de la Commission du droit international sur cette question qui sont d'une importance cruciale et opportune, aux fins d'examen par la Sixième Commission de l'Assemblée générale.

Cette année, les Tonga ont continué de prendre part aux deuxième et troisième sessions de la Conférence intergouvernementale chargée d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale. Nous attendons avec intérêt la prochaine version du projet d'instrument, en espérant que la convergence de vues actuelle entre les États Membres qui participent au processus portera ses fruits à la quatrième et dernière session de la Conférence en début d'année prochaine. Nous accueillons par ailleurs avec satisfaction la création du groupe d'amis sur le renforcement des capacités, la question transversale qui relie tous les éléments de la Convention.

Les Tonga restent également actives au sein de l'Autorité internationale des fonds marins. En collaboration avec d'autres membres de l'Autorité, les Tonga demeurent déterminées, notamment en leur qualité de membre élu de son conseil, à continuer d'œuvrer à la version définitive de l'important projet de règlement relatif à l'exploitation pour garantir un bon équilibre entre la nécessité de conserver et de protéger l'environnement marin et l'exploitation durable des ressources minérales en haute mer. Il est important de veiller à ce que nos travaux soient éclairés et dûment menés à bien afin d'atteindre l'objectif 14 de développement durable. La présidence du Conseil de l'Autorité passera au Groupe des États d'Asie et du Pacifique en 2020 pour la vingt-sixième session, et les Tonga ont présenté leur candidature pour occuper ce poste important.

Les Tonga ont également eu le privilège d'organiser le premier atelier régional de l'Autorité internationale des fonds marins pour le Pacifique en février, et elles continuent de collaborer à l'Initiative Abysses pour une croissance bleue de l'Autorité et ont participé à des ateliers à ce sujet organisés le mois dernier à Nauru et Kiribati à l'intention des États patronnant cette initiative. Nous nous réjouissons à la perspective de poursuivre notre travail collectif aux Îles Cook et aux Tonga durant les mois à venir, avant la deuxième Conférence sur les océans prévue mi-2020.

Les Tonga saluent le travail de la Commission des limites du plateau continental. Nous la remercions des recommandations qu'elle a formulées à la suite de notre première demande partielle présentée le mois dernier. Nous espérons qu'elle examinera notre deuxième demande partielle en temps voulu. Nous tenons à remercier l'Italie de faire équipe avec les Tonga par l'intermédiaire du comité conjoint afin de renforcer nos capacités dans les domaines de l'environnement et des océans. Nous saluons également le travail qu'accomplissent le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique, le Secrétariat du Commonwealth et le Pew Charitable Trusts sur la question d'un traité régional relatif aux ressources minérales des grands fonds marins.

La contribution déterminée au niveau national que les Tonga considèrent comme une priorité est de parvenir à 50 % d'énergies renouvelables d'ici à 2020. Nous avons négocié les fonds nécessaires pour atteindre cet objectif et nous tenons à remercier nos partenaires, qui aident les Tonga au moyen de financements publics et publics-privés afin d'accélérer la transition de mon pays vers les énergies renouvelables et la construction d'infrastructures résilientes pour atteindre l'objectif 7 de développement durable et les cibles qui y sont associées. Les Tonga se félicitent également de continuer à jouer leur rôle de Vice-Président élu de l'Assemblée de l'initiative de l'énergie durable des petits États insulaires en développement, au nom des États membres qui représentent les petits États insulaires en développement du Pacifique.

Enfin, le développement durable, qu'il s'agisse de la bonne santé ou du bien-être, de l'action climatique, de la vie sous-marine ou de l'énergie abordable et propre, entre autres, ne peut être réalisé qu'en instaurant et en maintenant la paix et la sécurité internationales. Nous continuons de compter sur le Conseil de sécurité pour protéger les innocents contre les menaces à la paix et à la sécurité internationales sous toutes leurs formes, qu'elles soient traditionnelles comme les conflits armés ou nouvelles comme les changements climatiques, la montée du niveau des mers et les épidémies, afin de faire en sorte que personne ne soit laissé de côté.

Puisse Dieu tout-puissant guider et bénir le Président de l'Assemblée générale, tous les États Membres de l'ONU et leurs gouvernements et peuples respectifs.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) :  
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier

S. M. le Roi du Royaume des Tonga de l'allocution qu'il vient de prononcer.

*S. M. le Roi Tupou VI, Roi du Royaume des Tonga, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

#### **Allocution de M. Nicos Anastasiades, Président de la République de Chypre**

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Chypre.

*M. Nicos Anastasiades, Président de la République de Chypre, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Nicos Anastasiades, Président de la République de Chypre, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

**Le Président Anastasiades** (*parle en anglais*) : Je tiens en premier lieu à féliciter sincèrement le Président et à l'assurer de l'appui indéfectible de mon gouvernement durant son mandat.

J'estime que le thème choisi pour cette session de l'Assemblée générale est particulièrement pertinent, étant donné que la pauvreté, le manque d'accès à une éducation de qualité, l'exclusion socioéconomique et les changements climatiques constituent les plus graves problèmes auxquels sont confrontés des millions d'êtres humains dans le monde entier – des personnes qui comptent sur la communauté internationale pour prendre des mesures efficaces, des personnes qui n'ont que faire d'un appui exclusivement verbal ou de vœux pieux qui seront oubliés dès la fin de la présente session. Nous devons non seulement lutter contre les causes profondes de ces problèmes, mais également nous demander pourquoi nous ne nous y sommes pas encore attaqués.

On ne peut nier en effet que l'échec à s'attaquer efficacement à ces problèmes n'a fait qu'aggraver des phénomènes grandissants tels que le fondamentalisme religieux, l'extrémisme violent, le sectarisme, la destruction du patrimoine culturel, les guerres civiles et les conflits ethniques. Mais le plus alarmant, c'est que conjugués ensemble ces facteurs ont provoqué le déplacement forcé de millions de personnes ainsi que des flux migratoires et de réfugiés sans précédent.

Nonobstant les forces et les faiblesses, les réussites et les échecs de l'ONU, nous ne devons pas oublier qu'elle est la seule enceinte internationale où les nations peuvent interagir et délibérer ensemble, œuvrer à la réalisation d'objectifs communs, travailler de concert pour régler non seulement leurs différends, mais également des problèmes régionaux et internationaux pressants qui ne sont pas l'apanage d'un pays en particulier, et remettre en question l'ordre international. C'est pourquoi nous sommes fermement convaincus que pour éliminer enfin les menaces auxquelles nous sommes confrontés dans un monde de plus en plus interdépendant, il n'existe qu'une seule réponse : le multilatéralisme, une action collective énergique, la coopération internationale, une plus grande solidarité et des partenariats plus solides.

Pour certains, les options autres que le multilatéralisme peuvent sembler attractives. Certains États préféreraient sans doute servir leurs intérêts étroits aux dépens des principes universels. Cependant, l'histoire nous a enseigné à maintes reprises les conséquences catastrophiques du non-respect des principes, règles et synergies qui nous avons définis ensemble dans le cadre de l'ONU. C'est pour cette raison précise que nous appuyons sans réserve les réformes prioritaires du Secrétaire général António Guterres, qui visent à renforcer l'efficacité de l'Organisation et à promouvoir le multilatéralisme, le maintien et la consolidation de la paix, l'assistance humanitaire et le développement ainsi que la croissance à long terme. Nous devons mettre de côté nos aspirations divergentes et nos intérêts contradictoires afin de nous montrer à la hauteur de nos responsabilités partagées et de renforcer collectivement notre appui et notre attachement à l'ONU.

J'ai parlé des défis auxquels nous sommes confrontés et des crises humanitaires des réfugiés et des flux migratoires. Par ailleurs, nous devons également prendre conscience du fait que nous sommes à un moment charnière en ce qui concerne les changements climatiques. J'ai été particulièrement touché par la présence massive de jeunes au Sommet Action Climat et par leurs appels sincères à s'inquiéter et à se préoccuper des effets des changements climatiques. J'ai été profondément touché en particulier par les paroles de la militante de 16 ans, Greta Thunberg, qui a déclaré que les yeux de toutes les générations futures étaient rivés sur nous. En effet, il nous incombe à tous de garantir aux générations futures un avenir meilleur, une planète plus verte.

Je laisse les membres de l'Assemblée imaginer l'impact qu'auront les changements climatiques si nous n'agissons pas de manière décisive aujourd'hui. Les températures record et les longues vagues de chaleur, les incendies dévastateurs et la déforestation, la fonte des glaces et l'élévation du niveau de la mer, les sécheresses, les inondations et les phénomènes météorologiques extrêmes témoignent de la situation catastrophique à laquelle nous sommes confrontés. Compte tenu des projections particulièrement alarmantes concernant l'impact des changements climatiques sur notre région immédiate, à savoir la Méditerranée orientale et le Moyen-Orient, Chypre a récemment lancé une initiative visant à coordonner les mesures régionales en matière de changements climatiques. Plus précisément, cette initiative a pour but de rassembler les scientifiques et les décideurs politiques les plus influents de nos régions en vue de dégager des solutions pratiques et réalisables qui auront des avantages durables pour nos citoyens.

Chypre est également à l'avant-garde d'autres initiatives visant à créer des conditions de paix et de stabilité dans notre région, notamment en établissant des synergies et en renforçant nos relations avec les pays voisins. Cette coopération approfondie repose sur la doctrine du multilatéralisme et sur des programmes concrets qui profitent à tous. Elle constitue une étape prometteuse vers l'institutionnalisation des partenariats en Méditerranée orientale.

Ces 45 dernières années, nous avons pris les mêmes initiatives positives afin de mettre fin au statu quo inacceptable dans ma patrie et d'y instaurer une paix et une stabilité durables. Ce statu quo résulte de l'invasion turque illégale en 1974, de la violation de la souveraineté de la République de Chypre, de l'occupation militaire de plus d'un tiers du pays et du déplacement forcé de 40 % de la population. Depuis 1974, malgré les efforts sincères et l'engagement constructif dont mes prédécesseurs et moi-même avons fait montre dans la recherche d'un règlement juste et équitable, Chypre reste hélas le dernier pays divisé en Europe.

De nouveaux efforts sont actuellement entrepris, ce qui nous donne une lueur d'espoir. Je tiens à souligner avec la plus grande fermeté mon plein dévouement et mon appui entier aux nouveaux efforts déployés par le Secrétaire général pour reprendre le processus là où il s'est arrêté à Crans-Montana. Dans ce contexte, et à la suite de l'appel du Secrétaire général en faveur de la reprise des négociations, les dirigeants des deux communautés ont convenu qu'il fallait prendre pour

référence les éléments suivants : premièrement, la Déclaration conjointe sur Chypre du 11 février 2014, qui énonce les directives et principes fondamentaux du règlement recherché, ainsi que la méthodologie du processus de négociation; deuxièmement, les convergences obtenues qui avaient abouti à la tenue de la Conférence sur Chypre à Crans-Montana; et, troisièmement, le cadre en six points du Secrétaire général sur la sécurité et les garanties, les contingents, la participation effective, les ajustements territoriaux, la propriété et l'équivalence de traitement, tel que présenté le 30 juin 2017 à Crans-Montana.

Un tel accord pourrait ouvrir la voie à la reprise des pourparlers dans le seul but de parvenir à un règlement global sur la base de ce qui a été convenu comme un compromis historique, à savoir l'évolution de la République de Chypre vers une fédération bizonale, bicommunautaire et fondée sur l'égalité politique, comme le prévoient les résolutions du Conseil de sécurité et les accords de haut niveau sur la question, avec une souveraineté, une personnalité juridique internationale et une citoyenneté uniques. Il s'agit d'un règlement qui établirait un État viable, fonctionnel et durable, qui soit indépendant, où il n'y ait pas de troupes étrangères et où les pays tiers n'aient pas le droit d'intervenir. Ce règlement ne doit pas s'écarter des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et des valeurs et principes de l'Union européenne.

Je souhaite envoyer un message clair : la mission de bons offices de l'ONU et du Secrétaire général est pour nous le seul moyen d'aller de l'avant.

Malheureusement, alors que des efforts sont actuellement consentis pour reprendre le processus de négociation, les récents agissements de la Turquie non seulement violent le droit international mais compromettent gravement l'objectif d'un environnement propice à des négociations constructives. Bien que je n'aie pas l'intention de rejeter la faute sur les autres, je ne peux accepter – il y va de la dignité de mon peuple – la diplomatie de la canonnière, les stratégies de chantage et les tentatives de forcer notre partie à négocier sous la contrainte. Les efforts du Secrétaire général peuvent-ils porter leurs fruits alors que la Turquie continue de violer les droits souverains de la République de Chypre dans sa zone économique exclusive et sur son plateau continental internationalement reconnu? Est-ce possible alors que la Turquie menace Chypre de graves conséquences si nous poursuivons notre programme énergétique? Est-ce possible alors que

la Turquie menace les États voisins et les entreprises énergétiques avec lesquels nous coopérons et avons établi des obligations conventionnelles? Les efforts du Secrétaire général peuvent-ils porter leurs fruits alors que les déclarations publiques et les actes récents des responsables turcs portent à croire que des logements vont être construits dans la zone clôturée de Varosha, la partie inhabitée de Famagouste qui est sous occupation militaire turque illégale?

S'agissant de Varosha, je tiens à souligner que son statut distinct a été reconnu dans tous les rapports du Secrétaire général et par les opérations des Nations Unies à Chypre. Plus précisément, la restitution de Varosha à ses habitants légitimes, sous les auspices de l'ONU, a été érigée en priorité tant par l'accord de haut niveau de 1979 conclu par les dirigeants des deux communautés que par les résolutions 550 (1984) et 789 (1992) du Conseil de sécurité. À cet égard, nous nous félicitons vivement de la récente réaffirmation du Secrétaire général, selon lequel la position de l'ONU sur la question demeure inchangée et guidée par les résolutions du Conseil de sécurité.

À l'heure où nous parlons, nous faisons face également à un positionnement de plus en plus agressif de l'armée turque et à une escalade des violations dans la zone tampon. Tous ces faits nouveaux rendent le rôle de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre et l'exécution de son mandat plus nécessaires que jamais. Et s'il ne suffisait pas que nous soyons confrontés aux défis que j'ai cités, il y a deux jours, dans cette salle, le Président turc, M. Erdoğan, s'est lancé dans un discours dans lequel il a proféré des allégations mensongères. Évoquant, entre autres, ce qu'il a appelé la position intransigeante de la partie chypriote grecque, il a dit que

« ceux qui prétendent œuvrer au règlement de la question chypriote selon le principe de la sécurité zéro et de la garantie zéro sont animés, depuis le début, d'intentions malveillantes » (A/74/PV.3, p.24).

Je me demande s'il est intransigeant et mal intentionné d'aspirer à la création d'un État indépendant et souverain, libre de la présence de troupes d'occupation. Est-il intransigeant et mal intentionné d'envisager de mettre fin au Traité de garantie anachronique et d'établir un système de sécurité solide, pleinement fondé sur la Charte des Nations Unies et les traités pertinents de l'Union européenne? Lequel des 193 autres États Membres de l'Organisation des Nations Unies est

soumis à un système de garanties avec un pays tiers? Est-il intransigeant et mal intentionné d'aspirer à établir un État normal dans lequel toutes les décisions seront prises uniquement par les Chypriotes, libres de toute dépendance étrangère?

Le Président Erdoğan a en outre allégué que la partie chypriote grecque « refuse de partager le pouvoir politique et la prospérité avec les Chypriotes turcs » (*ibid.* p.23). Refusons-nous de partager le pouvoir politique et la prospérité avec les Chypriotes turcs, alors que nous avons accepté l'égalité politique telle que définie par le Secrétaire général et confirmée par les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, et alors que les communautés chypriotes grecque et turque, dans le cadre du processus de négociation, ont conclu un accord sur la question des ressources naturelles, conformément à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer? Nous avons également fait part de notre volonté, toujours dans le cadre de négociations sérieuses, de déposer les recettes provenant de l'exploitation des hydrocarbures sur un compte séquestre pour la communauté chypriote turque, grâce auquel nous protégeons la part légitime de la communauté chypriote turque, conformément à la population respective des futurs États constitutifs.

Le Président Erdoğan a également affirmé que la Turquie avait une approche raisonnable de la question des ressources énergétiques et que lui et son pays protégeraient les droits légitimes des Chypriotes turcs jusqu'au bout. Est-il raisonnable de procéder unilatéralement et illégalement à des forages d'exploration d'hydrocarbures dans la zone économique exclusive d'un autre pays en brandissant la menace du recours à la force? Et je me demande quels intérêts la Turquie protège quand elle prétend limiter de 44 % la zone économique exclusive de Chypre pour son propre compte et au détriment des droits et des intérêts des Chypriotes grecs et turcs.

Comme je l'ai dit, je n'avais pas l'intention, et je n'ai pas l'intention, de m'engager dans une confrontation. Bien au contraire, je souscris pleinement aux remarques émouvantes livrées par M. Erdoğan à la fin de son allocution, car elles résument l'essence de ce que nous essayons de réaliser à Chypre : « liberté pour tous, paix pour tous, prospérité pour tous, justice pour tous et un avenir pacifique et sûr pour tous » (*ibid.* p.26). Ma vision de l'avenir, qui est aussi celle du peuple chypriote, est la suivante : mettre fin au statu quo inacceptable avec la création d'un État qui assurera aux générations futures de Chypriotes grecs et turcs un avenir commun

et prospère, un avenir qui leur permettra de vivre librement ensemble et de collaborer dans des conditions de stabilité, de sécurité et de coexistence pacifique. Ce n'est qu'alors que nous serons en mesure d'utiliser le potentiel et les capacités non exploitées de notre pays. Je ne m'écarterai pas de cette vision et j'en appelle à la solidarité des Membres pour appuyer les efforts menés pour trouver une solution au problème de Chypre. C'est non seulement dans l'intérêt du peuple chypriote, mais aussi dans l'intérêt de la Turquie, de la région et de la communauté internationale.

J'ai peut-être consacré une grande partie de mon discours au problème chypriote. Je ne néglige pas cependant l'importance des défis mondiaux, en particulier la pauvreté, les changements climatiques et le développement durable. La solution pour relever ces défis repose entièrement sur la détermination des États Membres de l'Organisation des Nations Unies à mettre de côté les intérêts et expédients à court terme et à parvenir à une compréhension commune de la nécessité de respecter pleinement la Charte, les résolutions et les décisions de notre famille commune. Ce n'est qu'alors que nous atteindrons nos buts et objectifs collectifs et que nous léguerons un avenir meilleur à nos enfants, à nos petits-enfants et aux générations à venir.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Chypre de la déclaration qu'il vient de prononcer.

*M. Nicos Anastasiades, Président de la République de Chypre, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

#### **Allocution de M. Aleksandar Vučić, Président de la République de Serbie**

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Serbie.

*M. Aleksandar Vučić, Président de la République de Serbie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Aleksandar Vučić, Président de la République de Serbie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Vučić** (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de m'adresser à l'Assemblée générale en tant que Président de la République de Serbie, un pays de bonnes et honnêtes gens qui m'ont confié l'honneur de les représenter devant l'Assemblée et devant un monde où, par leur dur labeur, ils ont retrouvé la place qui est la leur. Lors de ma dernière venue dans cette salle, il y a deux ans (voir A/72/PV.11), on disait que la situation dans le monde était plus difficile qu'en 2016, l'année précédente. Je ne dirais pas qu'elle soit plus facile en 2019, bien au contraire.

Les membres de l'Assemblée ont remarqué que, comme des enfants, nous nous réunissons tous dans cette grande salle lorsque nous avons besoin d'entendre ce que les grandes puissances pensent de nous et de notre avenir. Un peu effrayés et inquiets, nous sommes heureux quand tout cela est derrière nous et que nous n'avons pas été mentionnés dans leurs discours. Las, nous regardons d'un air moqueur ceux dont le nom a été évoqué parce que nous n'étions pas à leur place. Et c'est ainsi que nous survivons à une année de plus. Je ne parle pas d'une seule grande puissance, mais de toutes les grandes puissances. Je viens d'un petit pays, quoique le plus grand des Balkans occidentaux, qui a le plus souffert pendant la Première Guerre mondiale. Je suis issu d'un peuple qui a survécu aux plus grandes souffrances et au génocide perpétré à Jasenovac pendant la Seconde Guerre mondiale; d'un peuple qui, avant tout, veut avoir la paix, la stabilité et la possibilité de progresser au XXI<sup>e</sup> siècle.

L'ex-Yougoslavie — et son successeur légal, la Serbie — a été l'un des fondateurs du Mouvement des pays non alignés. Aujourd'hui, nous sommes lancés sur la voie de l'adhésion à l'Union européenne, ce qui représente un engagement stratégique de la part de notre pays. Néanmoins, dans cette salle comme dans n'importe quelle autre instance, nous entendons plaider plus fermement que jamais en faveur non seulement du respect des droits, de l'indépendance et de la souveraineté des petits pays, mais aussi de notre capacité à toujours préserver l'égalité et notre droit à la liberté et à une prise de décision indépendante, en agissant ensemble.

C'est pourquoi je vais parler de la Serbie et de la région, parce que l'une ne va pas sans l'autre. Qu'il me soit permis de paraphraser Ernest Hemingway. La Serbie n'est pas une île, mais, je le dis avec fierté, une partie des Balkans, et elle est plus forte si ceux qui l'entourent sont plus forts. C'est pourquoi je déploie pour la région des efforts presque aussi importants

que ceux que je consens pour la Serbie. C'est pourquoi nous sommes si impatients que les Balkans acceptent la politique de coopération; c'est pourquoi nous nous efforcerons toujours de promouvoir le dialogue entre nous. Nous prônerons toujours une politique de paix et de coopération, car c'est le seul moyen de générer la stabilité nécessaire, sans laquelle il ne peut pas y avoir de croissance ou de progrès économiques.

Je viens d'un pays qui a dû faire face à des réformes très difficiles en 2014. Nous étions au bord de la faillite et d'une catastrophe absolue. Aujourd'hui, les finances publiques de la Serbie n'ont aucun problème, et je tiens à faire part d'une merveilleuse nouvelle aux citoyens de mon pays. Dès demain, l'une des plus grandes agences de crédit mondiales devrait relever non seulement la perspective, mais aussi la note de crédit de notre pays. Selon les projections des experts du Fonds monétaire international (FMI), le produit intérieur brut (PIB) de la Serbie devrait dégager une croissance cumulée de 12,5 %, sur les trois prochaines années, soit 4 % par an. Aucun autre pays de la région ne connaîtra un tel résultat.

Le FMI prévoit que le PIB par habitant, qui est un indicateur fiable du niveau de vie, atteindra 10 394 dollars en 2023. Cela représente une hausse d'environ 45 % par rapport aux 7 207 dollars de l'an dernier. Il aura donc presque doublé en cinq ans seulement.

C'est précisément en raison de sa situation économique stable que, durant les sept premiers mois de cette année, la Serbie a attiré 2,32 milliards d'euros d'investissements directs étrangers, ce qui bien supérieur au montant enregistré sur la même période l'an dernier. Ce fut une année extrêmement réussie pour la Serbie.

Enfin, à 10,3 %, la Serbie affiche le taux de chômage de loin le plus faible de la région. En outre, nous investissons dans l'avenir de la Serbie par le savoir, et nous sommes maintenant connus pour exporter des produits et logiciels informatiques. L'an dernier, ces exportations ont dépassé 1 milliard d'euros.

Mais voici une question importante : vivons-nous bien? Les gens de la région vivent-ils bien? Non. Nous avons besoin de décennies de paix, de travail acharné et assidu et de grandes réussites pour combler l'écart avec les pays développés européens. Néanmoins, dans de telles conditions et compte tenu de ses progrès économiques, la Serbie a choisi une politique étrangère et une prise de décision indépendantes pour s'engager vers l'avenir.

C'est pourquoi nous ne nous cachons pas, pas plus dans cette salle qu'ailleurs, et nous louons les bonnes relations amicales que nous entretenons avec la République populaire de Chine et la Fédération de Russie, ainsi que l'amélioration constante de nos liens avec les États-Unis d'Amérique, car notre tâche est de prendre soin de notre peuple. Nous ne nous soucions pas de ce que quelqu'un d'autre dans le monde pourrait nous dire : qu'il s'agisse d'acheter de l'essence ou du chocolat, nous choisissons les produits de la meilleure qualité et les plus abordables. Nous ne nous soucions pas de ce que d'autres grandes puissances pensent de cela parce que nous considérons que nous avons le droit de penser et de décider de notre propre destinée et de ce qui sert le mieux notre peuple, plutôt que de nous conformer à ce que pensent d'autres pays grands et puissants.

Les membres savent tous que nous sommes confrontés à des difficultés s'agissant de l'intégrité territoriale de la Serbie; que nous sommes, de fait, confrontés à la question pendante du Kosovo-Metohija. Ce problème non résolu du Kosovo-Metohija affecte plus que tout le progrès économique et l'avenir des jeunes dans la région et en Serbie. C'est pourquoi je vais évoquer les efforts déployés pour le régler, en dépit de tous les obstacles.

L'écrivain et diplomate serbe Jovan Dučić a déclaré qu'un ennemi n'est qu'un ami déguisé, quelqu'un dont on s'est éloigné à cause d'un malentendu ou d'un préjugé. Le problème du Kosovo-Metohija, qui dure depuis des siècles, est loin d'être un malentendu ou un préjugé, mais nous nous sommes lancés, avec courage et réalisme, avec foi et détermination, en quête d'une solution durable.

Personne ne tient plus que la Serbie à en finir avec ce difficile fardeau, car cela apporterait – non seulement à notre pays mais à toute la région – la paix, la stabilité, la coopération, la prospérité économique et des avancées sur la voie de notre adhésion à l'Union européenne. C'est pourquoi nous comptons sur le monde, et en particulier sur les grandes puissances, pour considérer, comprendre et appuyer nos positions et nos arguments, et pour ne pas soutenir les mesures qui vont dans le sens contraire, comme ce fut le cas pendant la période cruciale de 1999 à 2008.

Comme l'a dit le Président des États-Unis, John Kennedy, il est impossible de négocier avec quelqu'un qui déclare que « ce qui est à moi est à moi, et ce qui est à toi est négociable ». C'est pourquoi, de mon point de vue, le règlement durable qui doit être trouvé



doit faire en sorte qu'aucune des parties ne remporte tout, mais que leurs gains respectifs soient suffisants.

Même si, à l'instar d'un nombre de pays qui ne cesse d'augmenter, nous ne reconnaissons pas l'indépendance unilatéralement déclarée de la région dite du Kosovo, - parce que, conformément à la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité, le Kosovo-Metohija est une province autonome de la République de Serbie, sous administration de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) -, dans un souci de paix et de stabilité, nous avons pris part, avec les Albanais qui y vivent, à un dialogue facilité par l'Union européenne. Grâce à nos concessions, nous avons fait certains progrès, attestés par la signature du Premier Accord sur les principes gouvernant la normalisation des relations. Cependant, seule la Serbie s'est acquittée des obligations contractées en vertu de l'Accord. Nous avons poursuivi le dialogue malgré des tensions et incidents fréquents au Kosovo, et malgré les diverses mesures unilatérales prises par Pristina, qui ont rendu les choses difficiles, jusqu'à ce que le dialogue soit interrompu par la mesure unilatérale la plus déraisonnable de toutes, à savoir l'imposition de droits de douane de 100 % sur les importations serbes, laquelle signifie de fait la cessation totale du flux des marchandises.

Entre le 21 novembre 2018, moment où le Kosovo a imposé ces droits de douane, et le 21 août de cette année, nous avons perdu quelque 350 millions d'euros. Ce tarif douanier, qui est toujours en vigueur, menace également d'empêcher les Serbes du Kosovo-Metohija de mener une vie normale et digne. Durant tout ce temps, la Serbie a réagi de manière modérée et responsable face aux actes unilatéraux de Pristina, sans imposer de contre-mesures et en essayant d'apaiser la situation.

Ce ne sont pas uniquement les intérêts de Belgrade et de Pristina qui sont imbriqués dans le problème du Kosovo-Metohija, mais également ceux de diverses parties prenantes internationales. Tant qu'il poursuivra sur cette voie, le Kosovo sera une source inépuisable de manipulation politique et d'instabilité. Voilà donc pourquoi la présence de l'ONU, par l'intermédiaire de la MINUK, est nécessaire pour garantir la sécurité des Serbes qui vivent sur place.

Malgré tout, je suis convaincu qu'un accord entre Serbes et Albanais est de la plus haute importance pour la stabilité des Balkans et que ces deux nations ont dans notre région le rôle que Winston Churchill attribuait à la France et à l'Allemagne lorsqu'il parlait d'unir l'Europe.

Nous sommes prêts à poursuivre nos efforts pour trouver une solution au problème du Kosovo-Metohija. Si tel n'était pas le cas, nous ne nous apprêterions pas à lancer, l'an prochain, la construction du tronçon autoroutier qui relie Nis à Pristina.

La Serbie a toujours été un carrefour et, en tant que telle, elle accueille le siège de la Communauté des transports en Europe du Sud-Est. Nous venons d'achever l'autoroute qui nous relie à la Macédoine du Nord. Début novembre, nous avons inauguré une autoroute vers la Bulgarie. Nous sommes en train de construire une autoroute en direction du Monténégro, et envisageons d'améliorer la route qui nous relie à la Roumanie. Nous avons lancé la construction d'un chemin de fer vers la Hongrie et la modernisation des voies ferrées vers le Monténégro et la Macédoine du Nord. J'espère faire renaître le chemin de fer entre Belgrade et Sarajevo.

Il y a trois jours, j'ai eu une réunion importante avec les Premiers Ministres de la Macédoine du Nord et de l'Albanie. Nous avons décidé qu'il fallait que nous commencions à travailler pour nous-mêmes, pour notre région, aux fins non pas de s'unir mais de permettre la libre circulation des biens, des capitaux et des services, et d'amorcer la création d'un marché commun - de lancer quelque chose d'un peu révolutionnaire, parce que les nations des Balkans ne doivent pas se contenter de servir les autres : ensemble, elles peuvent accomplir ce qu'il de meilleur et de plus exceptionnel pour elles-mêmes.

Jusqu'à aujourd'hui, nous nous sommes battus pour savoir qui serait favorable à une, deux ou trois grandes puissances et quelle puissance nous assurerait un avenir meilleur. Je ne suis pas du tout naïf, et je sais bien qu'à l'avenir, nous dépendrons beaucoup des grandes puissances. Mais pour tout ce que nous pouvons accomplir nous-mêmes, nous ne devons pas - et n'entendons pas - laisser d'autres faire. Voilà pourquoi les Balkans doivent appartenir aux nations balkaniques - un peuple souverain et libre, qui saura comment se battre au mieux pour son propre avenir. Nous voulons la même chose pour toutes les autres nations du monde et nous nous battons toujours dans ce sens au sein de cette noble institution.

Dans une dizaine de jours, la Serbie commencera également à construire une autoroute entre Belgrade et Sarajevo, tout comme nous avons déjà construit, ou sommes en train de construire, de nombreuses routes et voies ferrées, car nous voulons nous rapprocher de tous nos voisins afin de mieux nous connaître et de mieux nous comprendre. Nous sommes également en

train de construire une autoroute en direction de Banja Luka pour contribuer à réduire les tensions politiques résultant des provocations transfrontalières et à renforcer la coopération.

La création d'une zone économique régionale est l'un des moyens de favoriser cette coopération. Personne ne doit craindre que derrière cette idée se cache le projet d'une nouvelle Yougoslavie, ou qu'elle soit l'expression ou le souhait d'une hégémonie serbe, tout simplement parce qu'elle vient de Belgrade. Je pense que nos petits marchés divisés dans les Balkans occidentaux seraient beaucoup plus intéressants pour tout le monde si nous conjuguions nos efforts. Une zone économique et de coopération régionale ne saurait se substituer à l'Union européenne, mais elle pourrait être le signe que nous nous préoccupons de nos intérêts, du moins jusqu'à ce que nous ayons achevé le long processus d'intégration européenne.

La Serbie respecte tous les États Membres de l'ONU ainsi que leur intégrité territoriale et leur souveraineté. Nous n'avons jamais demandé, et nous ne demanderons jamais, quelque chose qui ne nous appartient pas. Nous escomptons le même niveau de respect. Nous ne nous accordons pas le droit de diviser le monde entre les bons et les mauvais, ni de porter un jugement sur ce qui est juste et ce qui ne l'est pas. Nous sommes fiers de notre tradition d'amour de la liberté et de notre contribution historique à la lutte pour le respect du droit et de la justice. Nous préconisons le règlement pacifique de toutes les questions en suspens dans le monde par le dialogue, et conformément au droit international et aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité.

Nous sommes attachés à nos vieilles amitiés et nous souhaitons en construire de nouvelles. C'est pourquoi nous sommes fiers de dire, ici, du haut de la plus importante tribune au monde, que nous ferons de notre mieux pour renforcer notre coopération avec tous les pays africains, asiatiques et latino-américains. C'est également notre vision de l'avenir de la Serbie et de l'avenir du monde. Cependant, l'amitié, une fois accordée, n'est pas une relation qui dure automatiquement pour toujours, elle doit être continuellement entretenue. À cet égard, les pays du monde pourront toujours compter sur la Serbie.

Comme je l'ai déjà dit, nous sommes sur la voie de l'adhésion à l'Union européenne et nous avons des partenariats et des relations avec les pays occidentaux, notamment une coopération avec les États-Unis

d'Amérique, qui se renforce de plus en plus. Nous sommes également fiers de nos excellentes relations avec la Russie et la Chine. La coopération avec les pays amis d'Afrique, d'Asie et du Pacifique, et d'Amérique latine est une autre priorité de la politique étrangère serbe.

« S'il y a quelque chose qu'un homme sait bien faire, qu'il le fasse. Donnez-lui une chance. » Avec ces mots, souvent attribués au grand homme d'État Abraham Lincoln, je voudrais remercier l'Assemblée pour son attention et conclure en disant quelques mots en serbe, qui seront très bien compris par toute une région : « *Balkan, balkanskim narodima; živela Srbija* ».

**Le Président par intérim (parle en anglais) :** Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Serbie de l'allocution qu'il vient de prononcer.

*M. Aleksandar Vučić, Président de la République de Serbie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

#### **Allocution de M. Rumen Radev, Président de la République de Bulgarie**

**Le Président par intérim (parle en anglais) :** L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Bulgarie.

*M. Rumen Radev, Président de la République de Bulgarie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président par intérim (parle en anglais) :** Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Rumen Radev, Président de la République de Bulgarie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Radev (parle en anglais) :** Je voudrais tout d'abord remercier le Président de l'Assemblée générale pour ses conseils avisés qui, à mon avis, nous permettront de trouver des réponses aux défis urgents auxquels nous sommes confrontés. Aujourd'hui plus que jamais, nous devons défendre un système multilatéral fondé sur des règles, avec l'ONU en son centre. Dans ce contexte, je voudrais exprimer notre appui à l'initiative opportune et importante lancée par l'Allemagne et la France en vue de la création d'une Alliance pour le multilatéralisme, un réseau de pays animés du même esprit visant à promouvoir des approches multilatérales efficaces face aux problèmes mondiaux, par l'intermédiaire de l'ONU. Cette initiative

correspond parfaitement au thème du débat général de cette année.

Je voudrais dire quelques mots sur les différentes composantes de notre sujet principal, tel qu'il est énoncé dans le thème général de la présente session - le développement durable pour toutes les régions de notre planète. Le forum politique de haut niveau pour le développement durable est une manifestation importante organisée en marge de la soixante-quatorzième session de l'Assemblée générale. Il est urgent d'accélérer le rythme des progrès en vue de la réalisation de tous les objectifs de développement durable. L'humanité est confrontée aux conséquences néfastes, qui ne cessent de s'aggraver, d'une surexploitation croissante des ressources naturelles et d'une urbanisation massive. Certaines activités humaines entraînent une pollution irréversible, ce qui réduit la biodiversité et met en danger des écosystèmes fragiles.

Nous félicitons le Secrétaire général António Guterres d'avoir convoqué le Sommet Action Climat pour mobiliser la volonté politique collective en vue de réduire progressivement les niveaux d'émissions industrielles de gaz à effet de serre pour qu'ils soient, à terme, climatiquement neutres. Tel est le message principal du Sommet, qui doit résonner haut et fort de cette tribune, la plus importante sur le plan international. La Bulgarie respecte les obligations qui lui incombent en vertu de l'Accord de Paris sur le climat. Mon pays ne ménagera aucun effort pour transformer son économie de manière à contribuer à la réalisation de l'objectif commun de limiter l'élévation de la température à 1,5°C et de parvenir au plafonnement mondial des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2050. La Bulgarie a déjà atteint l'objectif intermédiaire en faisant passer la part des énergies renouvelables dans son bouquet énergétique à 18 %, devenant ainsi un champion en la matière au sein de l'Union européenne.

Le 24 janvier dernier, le Secrétaire général António Guterres a célébré pour la toute première fois la Journée internationale de l'éducation, plaçant l'éducation au cœur du Programme de développement durable à l'horizon 2030. La Bulgarie souscrit sans réserve à son analyse selon laquelle l'éducation est un moteur de la lutte contre la pauvreté et une force de paix.

En tant que membre du Conseil des droits de l'homme, la Bulgarie est attachée à l'autonomisation des enfants handicapés par l'éducation inclusive. L'éducation inclusive est un outil essentiel du processus d'inclusion sociale pris dans son ensemble. Dans un

monde dominé par les technologies de l'information et des communications, nous accordons une importance particulière aux possibilités offertes par l'éducation. Au cours des prochaines années, la Commissaire européenne en charge de l'innovation, de l'éducation et de la jeunesse sera originaire de Bulgarie, ce qui démontre l'importance que nous accordons à ces priorités.

La santé mondiale est l'un des principaux défis auxquels le monde est confronté aujourd'hui. La Bulgarie réaffirme son engagement à parvenir à une couverture sanitaire universelle, tel qu'énoncé dans nos priorités nationales. Nous nous félicitons de la réunion de haut niveau sur la question, qui s'est tenue au moment opportun, ainsi que de la déclaration politique sur la couverture sanitaire universelle et de son appel ambitieux à l'action.

L'ONU dispose d'une gamme d'outils irremplaçables en matière de médiation, de prévention des conflits, de maintien et de consolidation de la paix. Nous saluons la vision du Secrétaire général pour une réforme de tous les éléments clefs, liés les uns aux autres, dans ce domaine très important. La Bulgarie se félicite de l'engagement du Secrétaire général à promouvoir la diplomatie au service de la paix et est prête à appuyer les efforts qu'il déploie pour renforcer le rôle de la médiation dans la prévention des conflits, comme le prévoit l'initiative Action pour le maintien de la paix.

Le terrorisme international et l'extrémisme violent continuent de faire peser une grave menace sur la paix et la sécurité internationales, les droits de l'homme et le développement durable. La communauté internationale doit intensifier ses efforts pour renforcer la coopération antiterroriste en appuyant le rôle de premier plan que joue l'ONU. Malheureusement, durant l'année écoulée, la communauté internationale n'a fait aucun progrès décisif en ce qui concerne l'ensemble des conflits majeurs dans le monde. La victoire militaire proclamée contre le soi-disant califat de l'État islamique en Iraq et du Cham en mars dernier n'a pas suffi pour rendre la région du Moyen-Orient déchirée par la guerre plus pacifique. La communauté internationale doit rester vigilante, car les menaces terroristes persistent sous différentes formes.

Il faut trouver une solution politique au conflit en Syrie pour assurer la stabilité et la sécurité dans la région et au-delà. Nous appelons à la cessation des hostilités et à la protection des civils sur l'ensemble du territoire national. Il faut impérativement garantir

l'accès humanitaire à toutes les régions du pays. Sous les auspices de l'ONU, il faut lancer un processus politique durable en vue d'une transition politique pacifique et inclusive. Il faut rechercher une solution politique durable dans le cadre d'un processus politique véritablement mené par les Syriens, conformément à la résolution 2254 (2015) du Conseil de sécurité et au Communiqué de Genève de 2012 (S/2012/522, annexe). La Bulgarie salue tout particulièrement l'engagement des pays d'accueil voisins à soulager les souffrances des réfugiés.

Il n'y pas de solution militaire à la crise en Libye. La Bulgarie continuera d'appuyer la relance du processus de médiation dirigé par l'ONU et les préparatifs des élections législatives et présidentielle dans la mesure du possible. La stabilisation de la Libye est de la plus haute importance pour la sécurité régionale et pour la gestion des flux migratoires en Méditerranée. La Bulgarie est favorable au renforcement de la coopération entre l'Union européenne et l'Organisation internationale pour les migrations en vue d'accroître le nombre de retours volontaires et d'améliorer les conditions de vie dans les centres de détention en Libye.

La Bulgarie continuera d'appuyer tous les efforts en faveur de la reprise des pourparlers de paix israélo-palestiniens, notamment ceux déployés par le Quatuor pour le Moyen-Orient. Une solution négociée des deux États est le seul moyen de parvenir à une paix pérenne.

La situation humanitaire dans la région des Grands Lacs est également préoccupante. Elle doit rester une priorité pour l'ONU et pour la communauté internationale.

Le conflit armé qui dure depuis cinq ans au Yémen montre clairement qu'il n'est pas possible de trouver une solution durable et globale par des moyens militaires. La fin effective des hostilités permettrait d'améliorer la situation humanitaire, qui est catastrophique, dans cette région. La Bulgarie appuie les efforts visant à relancer le processus politique et à faire de l'application intégrale de l'Accord de Stockholm le fondement d'un règlement pacifique.

Plus de cinq ans se sont écoulés depuis le début du conflit en Ukraine. Malgré des cessez-le-feu périodiques, la situation dans l'est de l'Ukraine reste extrêmement précaire. Nous appelons à un règlement pacifique de la crise conformément à la résolution 68/262 de mars 2014. L'échange de détenus

est un signe encourageant, mais les parties au conflit doivent appliquer pleinement l'ensemble des mesures convenues d'un commun accord et entérinées par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2202 (2015). Il est essentiel qu'elles respectent le cessez-le-feu, achèvent le retrait des armes lourdes et accordent à la Mission spéciale d'observation de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe un accès libre à tous les sites.

La Bulgarie se déclare profondément préoccupée par la décision prise par l'Iran de suspendre la mise en œuvre de certains des engagements concernant son programme nucléaire qui lui incombent au titre du Plan d'action global commun. Le seul moyen de réduire les tensions est de rétablir le plein respect de l'accord nucléaire et de poursuivre les efforts diplomatiques. Le rôle de l'Iran dans la région et son programme de missiles balistiques doivent être examinés dans un autre cadre que le Plan d'action global commun.

Nous sommes également gravement préoccupés par l'escalade récente des tensions dans le Golfe persique. Il faut accorder la priorité immédiate à des mesures de désescalade pour éviter de nouveaux incidents.

La reprise du dialogue entre les États-Unis et la République populaire démocratique de Corée et la volonté de Pyongyang de participer à des négociations sur la dénucléarisation constituent un nouveau pas important dans les efforts internationaux. Il est essentiel que les accords conclus au sommet soient suivis de mesures aboutissant à des résultats tangibles. La Bulgarie réaffirme son soutien à la mise en œuvre stricte et efficace du régime de sanctions, ainsi qu'à la nécessité de maintenir la communication.

Les efforts multilatéraux en matière de non-prolifération et de désarmement demeurent essentiels. L'année prochaine, nous célébrerons le cinquantième anniversaire du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, qui coïncide avec la Conférence des parties chargée de l'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires de 2020. Pour maintenir cette dynamique, nous devons réaffirmer la validité du Traité en tant que pierre angulaire du régime de non-prolifération nucléaire.

La Bulgarie a toujours soutenu l'intégration des Balkans occidentaux dans l'Union européenne. Le processus d'adhésion est un investissement dans la stabilité. La Bulgarie insiste particulièrement sur la nécessité de surmonter les séquelles du passé dans

la région en s'employant à établir des relations de bon voisinage.

La Bulgarie se félicite de toutes les initiatives qui favorisent l'autonomisation sociale et économique, en particulier celle des personnes appartenant à des groupes vulnérables. En tant que membre du Conseil des droits de l'homme, mon pays est déterminé à poursuivre son action en la matière. J'ai eu l'honneur de m'exprimer devant le Conseil en juin et de confirmer notre détermination à défendre les droits des personnes dans le besoin.

En tant que Président du Groupe des amis des enfants et des objectifs de développement durable, et en collaboration avec l'UNICEF, nous appliquons strictement nos principes, et je tiens à souligner que la famille est le meilleur environnement pour éduquer les enfants. La Bulgarie défend vigoureusement la cause de la désinstitutionalisation.

Partout dans le monde, les femmes demeurent sous-représentées dans les entités publiques et privées. Elles constituent toujours la majorité des pauvres dans le monde. Je suis fier du bilan exceptionnel de mon pays en matière d'autonomisation des femmes. La Bulgarie est fermement résolue à mettre en œuvre la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité.

La tolérance et l'entente mutuelle sont des valeurs qui sous-tendent le fondement même de la démocratie. Malheureusement, malgré tous les efforts qui ont été déployés, le spectre hideux de l'antisémitisme persiste de nos jours. Le sauvetage de l'ensemble de la population juive de la Bulgarie en 1943 est l'un des moments exceptionnels de notre histoire. Dans les moments les plus sombres de la Seconde Guerre mondiale, aucun des 50 000 membres de la communauté juive bulgare n'a été envoyé dans les camps de la mort. Mon pays a montré l'exemple quant à la façon dont la société civile peut défendre les valeurs humaines. Compte tenu de notre tradition nationale de tolérance et de respect d'autrui, nous nous devons de réagir sans équivoque à la montée de l'antisémitisme, de la xénophobie et des discours de haine.

L'année prochaine, nous célébrerons le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation de Nations Unies. Des messages forts appelant à une large adhésion internationale et à des mesures ambitieuses, rapides et concertées sont aujourd'hui plus nécessaires que jamais, et le seront certainement demain aussi. Le message que je voudrais transmettre à

l'Assemblée est aussi une conviction personnelle - notre mission est possible, et nous devons veiller à ce qu'elle soit accomplie.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Bulgarie de l'allocution qu'il vient de prononcer.

*M. Rumen Radev, Président de la République de Bulgarie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

#### **Allocution de M. Julius Maada Bio, Président de la République de Sierra Leone**

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Sierra Leone.

*M. Julius Maada Bio, Président de la République de Sierra Leone, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Julius Maada Bio, Président de la République de Sierra Leone, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Bio** (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord féliciter M. Tijjani Muhammad-Bande, qui s'est vu confier la responsabilité de diriger les travaux de l'Assemblée générale à sa soixante-quatorzième session. Il peut compter sur le plein appui de la Sierra Leone durant sa présidence. Je félicite également S. E. M<sup>me</sup> María Fernanda Espinosa Garcés de l'Équateur du brio avec lequel elle a dirigé les travaux de la session précédente. Je félicite aussi le Secrétaire général, M. António Guterres, pour tout son dévouement et son attachement à l'action menée par l'Organisation, notamment pour les efforts qu'il déploie pour souligner la nécessité urgente de lutter contre les changements climatiques.

Par ailleurs, nous prions à la mémoire de feu le Président Robert Mugabe du Zimbabwe. Il était dévoué à la cause du panafricanisme et ses efforts en faveur de l'intégration, de la coopération et de la solidarité africaines resteront à jamais dans nos esprits et dans nos cœurs.

Le thème de la présente session, « Dynamiser les efforts faits au niveau multilatéral en faveur de

l'élimination de la pauvreté, d'une éducation de qualité, de l'action climatique et de l'inclusion », fait fond sur les engagements que nous avons pris au fil des ans. Toutes ces questions sont au cœur du Programme de développement durable à l'horizon 2030. C'est pourquoi nous nous félicitons du choix opportun d'un thème qui fait écho aux aspirations des peuples que nous représentons tous.

La Sierra Leone appuie le principe d'une action collective en matière de prévention et de règlement des conflits et des différends, ainsi que le programme de réformes du Secrétaire général, qui vise à pérenniser la paix sous tous ses aspects, et notamment les efforts visant à réformer le maintien de la paix. En tant que pays fournisseur de contingents, la participation active de la Sierra Leone aux opérations de maintien de la paix témoigne de notre ferme attachement à la promotion et au maintien de la paix et de la sécurité internationales. Je voudrais réaffirmer notre ferme engagement à continuer d'apporter une juste contribution au maintien de la paix dans le monde.

Il est urgent et impératif de réformer le Conseil de sécurité. Nous devons honorer et mettre en œuvre notre engagement historique en faveur d'une réforme du Conseil de sécurité dans les meilleurs délais, qui est un élément essentiel de nos efforts globaux visant à réformer l'ONU. La légitimité et l'efficacité des décisions du Conseil de sécurité et la pertinence de l'ONU en général continueront d'être remises en question si des mesures urgentes ne sont pas prises pour rendre le Conseil plus représentatif d'une manière générale. L'Afrique reste la seule région qui n'est pas représentée dans la catégorie des membres permanents du Conseil de sécurité, en plus d'être sous-représentée dans la catégorie des membres non permanents.

À cet égard, les revendications de l'Afrique concernant deux sièges permanents avec tous les droits et prérogatives dévolus aux membres actuels, notamment le droit de veto, ainsi que deux sièges non permanents supplémentaires, sont tout simplement une question de justice. L'Afrique doit avoir voix au chapitre, sur un pied d'égalité, dans la prise de décisions relatives aux questions de paix et de sécurité internationales. L'injustice et les déséquilibres de longue date dus à la configuration actuelle du Conseil de sécurité doivent nous préoccuper tous, et il faut y remédier sans plus tarder.

En tant que coordonnateur du Comité des dix chefs d'État et de Gouvernement de l'Union africaine

sur la réforme du Conseil de sécurité, notre pays est convaincu que cette réforme doit remédier à l'injustice et au déséquilibre de longue date résultant de la configuration actuelle du Conseil de sécurité. Nous sommes convaincus que les réalités géopolitiques actuelles justifient amplement la nécessité d'une réforme globale du Conseil de sécurité afin de parvenir à une représentation géographique équitable. La patience de l'Afrique est mise à rude épreuve. C'est pourquoi nous demandons instamment à l'Assemblée d'appuyer collectivement notre demande urgente concernant la représentation de l'Afrique au Conseil de sécurité, telle qu'énoncée dans le Consensus d'Ezulwini et dans la Déclaration de Syrte.

*M. García Moritán (Argentine), Vice-Président, assume la présidence.*

Nous recherchons la paix, qui est un bien commun, et nous avons joué un rôle important pour que la paix soit retenue en tant qu'objectif à part du Programme 2030. Il est incontestable que les milliards de personnes qui vivent dans des pays touchés par des conflits doivent pouvoir se faire entendre dans les centres de décision les plus importants à l'échelle mondiale, notamment en ce qui concerne le Groupe G7+. La Sierra Leone a toujours recherché la paix et la résilience au moyen du dialogue national et de la réconciliation nationale. Nous avons conclu dernièrement une conférence consultative nationale qui a rassemblé de nombreux participants, Bintumani-III, au cours de laquelle un organe représentatif à l'échelle nationale a décidé de créer une commission nationale indépendante et permanente pour la paix et la cohésion. Nous avons agi ainsi parce que nous sommes conscients que la coexistence pacifique et une gouvernance inclusive sont des conditions préalables à notre développement.

Le développement et l'élimination de la pauvreté doivent être bien planifiés, inclusifs et durables et doivent aider notre pays à sortir de sa situation de fragilité. À cette fin, la Sierra Leone a travaillé en collaboration avec les organismes des Nations Unies et les partenaires de développement pour mieux comprendre la dynamique et la gravité de la pauvreté et définir des approches qui permettraient d'éliminer la pauvreté, conformément à l'objectif de développement durable 1. Ces travaux ont permis d'élaborer un indice de pauvreté multidimensionnel national, un rapport sur la pauvreté infantile multidimensionnelle et une politique démographique de la Sierra Leone, le tout

en vue de nous doter de capacités d'évaluation et de suivi efficaces.

Les aspirations des Sierra-Léonais sont énoncées dans un plan de développement national quinquennal à moyen terme, détaillé et chiffré, intitulé « Éducation pour le développement ». Ce plan, qui est en harmonie avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063 de l'Union africaine, est basé sur un processus consultatif national sans exclusive. Il place le peuple au centre de notre trajectoire nationale de développement et lui en garantit le contrôle.

Ce n'est qu'en développant et en améliorant notre ressource nationale la plus précieuse – la population – que nous pourrions éliminer la pauvreté. Des êtres humains qualifiés, en bonne santé et productifs représentent la voie vers la réussite et la prospérité mondiales. En tant que pays, nous considérons le capital humain comme un élément essentiel pour la réalisation des objectifs de développement durable. Mon gouvernement a donc alloué 21 % du budget national à l'éducation. En conséquence, l'enseignement est gratuit de l'école maternelle à l'école secondaire, indépendamment du sexe, des capacités ou de l'ethnie, et nous comptons actuellement 2 millions d'enfants scolarisés.

Nous avons élargi l'accès à l'éducation pour les filles en créant des espaces sûrs dans les écoles, tout en menant une campagne vigoureuse contre le mariage précoce et la violence sexuelle et fondée sur le genre. Les filles admises à l'université pour étudier les sciences, la technologie, le génie et les mathématiques reçoivent automatiquement des bourses. Les centres d'enseignement technique et professionnel sont accessibles à un nombre croissant de filles et de jeunes sierra-léonais. Par ailleurs, nous investissons dans le développement des infrastructures scolaires, les transports, l'assainissement et la santé, ainsi que dans des programmes de nutrition et de rétention.

Nous sommes en train de restructurer et de réorganiser notre système éducatif pour fournir une éducation de qualité qui répond aux besoins en matière de développement durable et sans exclusive du secteur privé et au niveau national. Notre but est de garantir des acquis d'apprentissage de base adaptés à chaque âge, en matière de littérisme, de compétences informatiques et de pensée critique. Nous invitons le monde à coopérer avec nous. Par l'intermédiaire de la Direction chargée de la science, de la technologie et de l'innovation, nous avons mis au point un incubateur de développement du capital humain qui fournit des données détaillées en temps réel

sur l'éducation en Sierra Leone et d'autres composantes de notre programme phare de développement du capital humain. Les interventions de politique générale et les investissements dans l'éducation, les soins de santé et la sécurité alimentaire s'appuient et se basent de plus en plus sur des données recueillies en temps réel.

La Sierra Leone continue de s'appuyer sur les données pour planifier, prendre des décisions de politique générale, affecter des ressources, fixer des orientations dans le domaine de la gouvernance, créer de nouvelles possibilités en matière d'entrepreneuriat privé et promouvoir le développement du capital humain. Nous sommes favorables aux partenariats, à la coopération et aux idées qui permettraient de continuer à améliorer la qualité de l'éducation. En effet, nous sommes convaincus que notre réussite dans cette économie mondiale numérique de la quatrième révolution industrielle repose sur l'investissement dans l'avenir de nos enfants.

Grâce aux partenariats et à l'innovation, nous avons accompli des progrès considérables s'agissant de créer une identité juridique et des registres de naissances en renforçant nos systèmes nationaux de registres et de statistiques de l'état civil. Nous avons également mis en place la première plateforme nationale d'identification informatique généralisée en Afrique, qui permettra aux citoyens d'accéder à certaines institutions sur la base de leur identité numérique. Cette initiative visant à créer une identité juridique en utilisant un outil unique et sécurisé et des numéros de série est guidée notamment par des impératifs de gouvernance, de planification du développement, d'inclusion financière et de droits de l'homme. Ce même outil peut être utilisé pour renforcer la planification des soins de santé, les systèmes informatiques dans le domaine de la santé, la surveillance des maladies et le suivi des interventions et des résultats en matière de santé publique.

Les menaces que représentent les inégalités, l'absence de perspectives d'avenir et l'exclusion des jeunes persistent. La crainte que suscite l'augmentation du nombre de jeunes en Afrique est exacerbée par la hausse des indicateurs relatifs à la pauvreté, l'exclusion des jeunes, les dangers qui accompagnent la traversée de la Méditerranée par les migrants, la criminalité transnationale organisée, le terrorisme, l'extrémisme violent et d'autres graves menaces à la sécurité nationale et régionale. La Sierra Leone s'efforce de régler la question des jeunes grâce à des programmes d'inclusion financière et sociale, à la formation et des initiatives

agricoles. Nous nous félicitons d'être l'un des 10 pays sélectionnés par l'ONU en tant que pilotes pour appliquer la Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse, qui a été lancée récemment. Nous sommes prêts à coopérer avec tous les pays de la région et avec les partenaires internationaux et à partager les enseignements retenus et les meilleures pratiques.

Notre programme de développement n'exclut personne et met l'accent sur le rôle crucial des femmes. Nous avons entériné la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité, sur les femmes et la paix et la sécurité. Nous nous employons à assurer la participation des femmes à la gouvernance et à l'entrepreneuriat. Nous menons une lutte énergique et intransigeante contre le mariage d'enfants, le viol et la violence sexuelle et fondée sur le genre. Nous avons promulgué des lois progressistes sur les délits sexuels, et une équipe spéciale présidentielle conseille directement le Président en ce qui concerne la violence sexuelle et fondée sur le genre. Nous nous employons en outre à éliminer les obstacles à l'intégration des personnes handicapées.

Une couverture sanitaire de qualité, abordable et universelle est essentielle à la productivité et au bien-être général. C'est un élément crucial de notre programme de développement du capital humain. En tant que pays, nous ne pouvons pas nous permettre de ne pas investir dans les soins de santé et la couverture sanitaire universelle. Nous maintenons une approche basée sur les droits en matière de couverture sanitaire, qui est conforme à l'objectif 3 de développement durable. Nous mettons l'accent sur la réduction de la mortalité maternelle et infantile; la prévention des épidémies de maladies tropicales et transmissibles en intensifiant les efforts en matière de dépistage, de surveillance et de contrôle; l'accès aux soins de santé primaires conformément à la Déclaration d'Astana; la mise à disposition d'installations de diagnostic médical de première qualité sur notre territoire; et le renforcement des capacités et de la résilience en matière de fourniture de services de santé. Nous appelons à la coopération dans tous ces domaines.

Dans le cadre de tous ces efforts, nous tirons parti de l'innovation et de la technologie pour améliorer la fourniture de soins de santé. Nous estimons également que l'objectif de la couverture sanitaire universelle ne sera pas réalisé si l'accès aux services de santé mentale n'est pas garanti pour tous. Nous sommes en train de réécrire la législation dans ce domaine et nous sommes engagés à garantir l'accès aux soins et aux traitements en

matière de santé mentale au niveau local. Nous voulons faire évoluer les mentalités en ce qui concerne la santé mentale et fournir des soins de qualité, abordables et intégrés adaptés au fardeau que représentent les maladies mentales. Par conséquent, les partenariats visant à réaliser cet objectif sont les bienvenus.

En tant que Gouvernement, notre but reste d'assurer une gouvernance responsable et transparente fondée sur des débats critiques et le dialogue avec tous les citoyens en ce qui concerne leurs droits, la gouvernance et le développement. Nous continuons de collaborer avec la société civile et la presse alors que nous élargissons l'espace démocratique. Mon gouvernement a transmis au Parlement un projet de loi en vue d'abroger une loi datant de 54 ans qui pénalise la diffamation et que les gouvernements ont invoquée par le passé pour emprisonner des journalistes et limiter la liberté de la presse.

En tant que Coprésident de l'Équipe spéciale sur l'accès à la justice, la Sierra Leone comprend et réitère l'appel du Secrétaire général à accélérer la mise en œuvre des engagements pris pour combler les lacunes du système d'administration de la justice. Nous avons démontré notre engagement au niveau national en créant une direction spéciale au sein du Ministère de la justice, qui est chargée de faire le suivi des progrès en matière d'accès des groupes les plus vulnérables à la justice, de les évaluer et de communiquer des informations y relatives. Nous utilisons également la technologie et l'innovation pour numériser nos procédures judiciaires et accélérer ainsi l'administration de la justice pour tous.

Nous avons entrepris des réformes de la gouvernance qui promeuvent la primauté du droit et l'obligation de rendre des comptes. Nous continuons à lutter avec détermination contre la corruption tout en réduisant au minimum le gaspillage et l'utilisation abusive des ressources de l'État. Nous mettons également en œuvre des réformes favorables aux entreprises qui créent un écosystème propice aux investissements de capitaux privés et à l'entrepreneuriat dans notre pays.

Je voudrais, au nom de mon pays, remercier sincèrement le Secrétaire général d'avoir tenu en septembre le Sommet Action Climat. Les phénomènes météorologiques extrêmes augmentent les risques de famine, de maladie, de migration forcée, de conflit et de pauvreté. La science est claire à ce sujet : les effets sur la vie et les moyens de subsistance de chacun sont réels, et les menaces qui pèsent sur les efforts que nous faisons pour réaliser le Programme de développement durable à



l'horizon 2030 et les objectifs de développement durable sont palpables et bien présentes.

En tant que pays, nous sommes déterminés à adopter une approche multilatérale pour mettre pleinement en œuvre l'Accord de Paris sur les changements climatiques. Notre plan national de développement à moyen terme prévoit des stratégies d'atténuation et d'adaptation qui comprennent l'examen, l'établissement et le renforcement des mesures de politique nationale en matière de gestion et de gouvernance environnementales. Nous nous engageons à produire de l'énergie verte et durable. Avec les bons partenariats, la bonne attitude et un engagement indéfectible en faveur du financement de la lutte contre les changements climatiques et de la poursuite des efforts multilatéraux, nous pouvons sauver notre planète des effets destructeurs des changements climatiques.

Qu'il me soit permis de conclure en nous encourageant toutes et tous à ne pas perdre de vue la responsabilité partagée qui nous incombe de bâtir un monde pacifique et sûr pour les générations futures. La Sierra Leone est un petit pays, mais elle est déterminée à faire sa part dans le système international. Nous sommes résolus à promouvoir la paix et la sécurité, à nous attaquer aux causes profondes de la fragilité et aux moteurs des conflits, à lutter contre le fléau des changements climatiques et, partant, à renforcer la résilience et à mettre en œuvre le Programme 2030. Ensemble, nous pouvons y parvenir de notre vivant.

**Le Président par intérim (parle en espagnol) :**  
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Sierra Leone de l'allocution qu'il vient de prononcer.

*M. Julius Maada Bio, Président de la République de Sierra Leone, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

**Allocution de M. Félix Antoine Tshilombo Tshisekedi, Président de la République démocratique du Congo**

**Le Président par intérim (parle en espagnol) :**  
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République démocratique du Congo.

*M. Félix Antoine Tshilombo Tshisekedi, Président de la République démocratique du Congo, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président par intérim (parle en espagnol) :**  
Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de

souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Félix Antoine Tshilombo Tshisekedi, Président de la République démocratique du Congo, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Tshilombo Tshisekedi :** En m'adressant à l'Assemblée, je voudrais, avant de poursuivre mon propos, féliciter l'Ambassadeur Tijjani Muhammad-Bande pour sa brillante élection en qualité de Président de l'Assemblée générale des Nations Unies à sa soixante-quatorzième session. Mes félicitations s'étendent aux membres de son bureau, et je tiens à formuler à l'ensemble de son équipe mes vœux de succès dans l'accomplissement de cette exaltante mission. Je voudrais aussi rendre un hommage appuyé à M. António Guterres, Secrétaire général de l'ONU, pour ses efforts inlassables en vue de raffermir l'Organisation et de renforcer son rôle dans la recherche de solutions aux problèmes qui menacent la paix, la sécurité et la prospérité dans le monde.

Le thème de la présente session, à savoir « Dynamiser les efforts faits au niveau multilatéral en faveur de l'élimination de la pauvreté, d'une éducation de qualité, de l'action climatique et de l'inclusion », arrive à point nommé en ce moment particulièrement difficile pour le multilatéralisme, alors que l'humanité tout entière est engagée dans un élan sans précédent, dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le Programme 2030 prévoit la réalisation des objectifs de développement durable, la mise en œuvre du Programme d'action d'Addis-Abeba sur le financement du développement et l'atteinte des objectifs fixés dans l'Accord de Paris sur le climat.

Les inégalités et le sentiment d'exclusion sont à l'origine des principales menaces à la paix, à la stabilité et au développement harmonieux. Ils alimentent les flux migratoires incontrôlés de peuples entiers à la recherche d'un meilleur avenir. Aussi bien dans les pays du Nord que dans ceux du Sud, ils accentuent les réflexes xénophobes, la montée en force des populismes, ainsi que la radicalisation des laissés-pour-compte.

Les événements tragiques en Afrique du Sud en sont la pire illustration. Ces mouvements de frustrations populaires, qui, dans certaines régions, vont jusqu'à nourrir le terrorisme, prennent en otage le débat politique et nous empêchent d'apporter des réponses concertées aux problèmes qui nous affectent tous. J'affirme du haut de la tribune de l'Assemblée qu'aucun pays dans le monde ne peut à lui tout seul faire face à ces défis. L'unité, la solidarité, la tolérance et la

coopération internationale sont des valeurs essentielles, reflétées par nos pères fondateurs dans la Charte de l'Organisation universelle.

Plus que jamais, le développement économique et social et l'épanouissement des peuples de la planète sont des droits fondamentaux et inaliénables. En tant que dirigeants, nous sommes porteurs de l'obligation d'œuvrer sans ménagement à garantir ces droits. Depuis des décennies, l'Organisation s'efforce de s'adapter aux nouvelles réalités de ce monde en constante mutation.

Afin d'être plus aptes à relever durablement les défis du développement dans un monde globalisé, nous préconisons une réforme globale du système des Nations Unies, notamment du Conseil de sécurité et des organismes du système des Nations Unies. Le processus de réforme du Conseil de sécurité doit être mené à son terme et prendre en compte la Position commune africaine énoncée dans le Consensus d'Ezulwini et dans la Déclaration de Syrte.

Il n'est pas juste en effet que l'Afrique demeure la seule région du monde sans représentation permanente au sein du Conseil de sécurité, alors que l'essentiel des enjeux démographiques, sociaux et environnementaux de la planète sont intrinsèquement liés à notre continent. Nous voulons une configuration du Conseil de sécurité juste et équitable, plus représentative des peuples du monde dans leur diversité et comptable de ses actes.

Malgré les engagements au plus haut niveau que nous avons pris pour créer le monde que nous voulons à l'horizon 2030, près d'un milliard de personnes vivent encore dans la faim, la malnutrition et l'extrême pauvreté, tandis que 118 millions de personnes en situation d'extrême pauvreté seront exposées à la sécheresse, aux inondations et à la chaleur en Afrique d'ici à 2030. Nous ne pouvons accepter la simple hypothèse d'un éventuel échec des engagements mondiaux à l'horizon 2030, surtout après le résultat très mitigé, en Afrique tout particulièrement, de la campagne des objectifs du Millénaire pour le développement.

L'éradication de la pauvreté et de la faim relève aujourd'hui de l'urgence. La République démocratique du Congo peut faire partie de la solution, avec ses 80 millions d'hectares de terres arables et ses eaux abondantes, capables de nourrir plus de 2 milliards d'individus.

Le défi de l'accès à une éducation de qualité pour tous, second sujet du thème de la présente session, nous interpelle tout particulièrement, car l'expérience

du développement des décennies post-indépendances a renforcé notre conviction qu'il n'est de richesse que l'Homme. C'est pourquoi, depuis 2011 déjà, nous avons fait nôtre l'idée-force du Programme de développement durable à l'horizon 2030 de ne laisser personne pour compte, à travers notre engagement bien connu de mes compatriotes, intitulé : le peuple d'abord! Aussi, les grandes priorités sociales de mon mandat sont-elles définies comme suit.

Premièrement, rendre effective la gratuité de l'éducation primaire dans l'enseignement public tel que l'exige la Constitution de mon pays. Cet engagement est effectif depuis le début de ce mois sur toute l'étendue du territoire national. Il portera en une année la part des dépenses d'éducation de 8 % à près de 20 % du budget de l'État, soit un niveau proche des standards recommandés par l'UNESCO.

Deuxièmement, promouvoir une meilleure adéquation entre l'enseignement et l'emploi à travers une stratégie de formation technique et professionnelle ambitieuse, conçue et mise en œuvre en partenariat avec le secteur privé.

Troisièmement, faire progresser le chantier de la couverture santé universelle. Nous espérons ainsi qu'à la fin de l'année prochaine, plus de 8 millions de Congolais supplémentaires auront accès à un système efficace de couverture maladie.

D'autre part, la République démocratique du Congo vient de circonscrire son plan national du numérique dont la mise en œuvre impactera l'ensemble des secteurs de la vie nationale. En outre, la numérisation de l'économie permettra au pays d'enregistrer des progrès rapides dans la lutte contre la corruption et divers crimes économiques.

Nos démocraties étant devenues particulièrement exigeantes et impatientes, il nous faut trouver des moyens de mise en œuvre de nos ambitions qui sortent des sentiers battus. Aussi ai-je initié un vaste programme d'urgence de développement communautaire, qui servira de levier pour accélérer la résorption des inégalités socioéconomiques et spatiales au sein des villes et territoires. Il s'agira d'un programme spécial, multisectoriel et intégré que je piloterai personnellement en vue de rattraper tant soit peu le retard du pays dans sa marche vers la réalisation des objectifs mondiaux de développement. Ce programme bénéficiera de l'appui stratégique et financier de l'ensemble des partenaires et de l'accompagnement du

Programme des Nations Unies pour le développement. Il vise à accroître l'accès des populations aux services sociaux de base, notamment à travers la promotion des micro-centrales hydroélectriques rurales, dont plus de 700 sites sont déjà identifiés. Le programme vise également le développement du capital humain, ainsi que le renforcement de la connectivité des territoires à travers les pistes rurales.

Le développement socioéconomique de l'humanité à l'horizon 2030 sera durable ou ne sera pas. À cet égard, notre sort à tous, riches ou pauvres, est plus que jamais lié. Par ses ressources naturelles et sa vitalité démographique, l'Afrique est devenue le pivot de cette durabilité.

Dans cette Afrique, la nature a fait de mon pays le dépositaire de 47% des forêts du continent, lui conférant une responsabilité majeure face aux enjeux de survie de notre planète.

J'ai déjà eu à le rappeler à plusieurs reprises : il est impérieux et urgent de mettre à la disposition de notre continent de nouvelles sources d'énergies et de nouveaux modes de productions compatibles avec la préservation de l'environnement et l'affirmation de notre droit inaliénable au développement.

Nous sommes résolument engagés dans la protection de nos forêts. Cependant, la préservation de notre patrimoine naturel ne peut se faire au détriment de notre développement.

Il est incompréhensible que les forêts du bassin du Congo, qui sont les mieux conservées au monde, ne captent que 1% des financements disponibles. Il est impératif que toute l'architecture financière internationale, en ce compris le Fonds monétaire international dans son rôle catalytique en matière de financement du développement, intègre davantage la donne environnementale dans son analyse des critères et des défis macroéconomiques liés à ses interventions dans les différents pays.

En ce qui nous concerne, conscient du rôle majeur de la République démocratique du Congo à cet égard, notre gouvernement a relancé le dialogue avec ses principaux partenaires sur les questions environnementales, notamment ceux réunis dans le cadre de l'Initiative pour la forêt de l'Afrique centrale. Répondant à l'appel du Secrétaire général, notre gouvernement s'est engagé, par ma personne, à accroître le niveau de ses engagements au titre de sa contribution déterminée au niveau national et à maintenir une

collaboration étroite entre pays de la sous-région, afin de parler d'une seule voix pour toutes les grandes questions en rapport avec la protection des forêts.

Mon gouvernement a fait de la production d'énergie propre et renouvelable la première de ses priorités économiques pour le quinquennat.

Nous pouvons, moyennant des investissements agressifs et une politique attractive de protection de ces investissements, passer de moins de 10% d'électrification actuellement à 60% dans les 10 prochaines années, faisant reculer très significativement la consommation du bois de chauffe. Aussi, dans le cadre de la réalisation de notre mix énergétique, pour renforcer la lutte contre la déforestation, mon gouvernement encourage-t-il le développement de l'utilisation du gaz domestique dans les zones urbaines, périurbaines et rurales.

À terme, nous voulons être l'endroit de la planète où le kilowattheure d'électricité sera le moins cher, grâce à l'exploitation de notre capacité de plus de 100 000 mégawatts en hydroélectricité.

Nous sommes disposés à encadrer davantage l'exploitation forestière et à étendre les réserves et parcs de protection naturels afin d'augmenter notre biomasse et de protéger notre biodiversité. En revanche, cela ne peut s'entendre qu'avec, en contrepartie, la mise en œuvre effective d'une stratégie d'industrialisation écoresponsable, concentrée autour des centres de production et de consommation, et génératrice d'emplois pour notre jeunesse. Notre population, dont l'âge moyen est de 17 ans et demi, est à peine plus âgée que la jeune Greta Thunberg et partage en partie ses préoccupations et ses intérêts. Mais comment nos jeunes vont-ils s'engager pour la même lutte quand ils n'ont ni eau ni lumière?

J'ai également décidé de sortir progressivement mon pays d'un système agricole archaïque, à faible productivité et destructeur de notre patrimoine forestier. À cet effet, nous allons promouvoir une agroforesterie qui maximise notre avantage comparatif pour certaines cultures, en privilégiant les zones de savane. J'entends faire de la question environnementale une préoccupation omniprésente et transversale, qui touche l'ensemble de nos politiques, stratégies, programmes et projets de développement.

Au moment où je m'adresse au monde du haut de cette tribune pour la première fois, je me dois de rappeler la relation particulière que l'Organisation entretient avec mon pays. Tout d'abord, cette relation

suscite en moi un sentiment de reconnaissance. En effet, la République démocratique du Congo a souvent été au centre des préoccupations des Nations Unies, suite aux nombreuses crises qu'elle a traversées depuis son accession à l'indépendance.

Depuis le décès tragique du Secrétaire général Dag Hammarskjöld, en passant par les nombreux Casques bleus tombés au combat, jusqu'à, plus récemment l'odieux assassinat des experts onusiens Zaida Catalán et Michael Sharp, l'Organisation des Nations Unies, plus que tout autre organisation internationale, a vécu dans sa chair les réalités que vivent des millions de mes compatriotes. L'ONU et ses nombreuses agences ont également déployé d'importants moyens financiers pour soutenir la République démocratique du Congo. Je tiens donc à réitérer à tous la gratitude du peuple congolais qui n'oubliera jamais le soutien de l'Organisation.

Cela étant dit, je ne peux m'empêcher de regretter que l'histoire de mon pays soit si douloureusement liée à l'ONU, qui, 24 années durant, sur nos 59 années d'indépendance, y a déployé une mission de paix. Pourquoi, malgré cette longue présence, la plupart des espoirs de paix et de développement ont-ils été déçus? Au-delà des choix et des responsabilités internes, on ne peut pas observer le Congo ou l'Afrique en isolation du reste du monde et des intérêts des autres.

Que serait la trajectoire du Congo sans l'assassinat de Patrice Émery Lumumba? Que serait devenu mon pays si on l'avait laissé poursuivre son apprentissage démocratique pacifique de l'après-guerre froide, sans passer par le détour d'une guerre venue d'ailleurs? Et sans vouloir remonter aussi loin dans le temps, nous vivons chaque jour ces choix d'intérêts qui expliquent le plus souvent la fragilité récurrente de la République démocratique du Congo.

Aujourd'hui, le plus grand défi de la République démocratique du Congo est celui de la paix, la sécurité et la stabilité. Depuis notre investiture, convaincus de l'absolue nécessité de la paix, nous nous sommes engagés sans réserve en faveur de la réalisation de cet objectif, en prenant en compte toute sa dimension régionale et internationale. C'est dans cette perspective que j'ai proposé, en juillet dernier au 39<sup>e</sup> sommet de la Communauté de développement de l'Afrique australe, tenu à Dar es-Salaam, la création d'une coalition régionale à l'image de la coalition mondiale contre le terrorisme, pour éradiquer le fléau de l'insécurité créé par les groupes armés d'origine interne et externe.

Dans l'est de mon pays, nos forces de sécurité se battent au quotidien, avec le concours de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), déterminés à éradiquer les forces négatives qui sèment la mort et la désolation au sein de nos populations. Certains de ces mouvements rebelles, notamment les Forces démocratiques alliées/Madina Tawheed wal Muwahedeen, opèrent par des actes terroristes conformes à leur appartenance à Daech, ce qui constitue une nouvelle menace, tant pour mon pays que pour la sous-région.

Comme si les conflits et l'instabilité ne suffisaient pas, ces contrées de l'est de la République démocratique du Congo sont affectées depuis une année par une épidémie de la maladie à virus Ebola. Compte tenu de la gravité de la situation, j'ai mis en place, en mai dernier, une cellule technique qui travaille sous ma supervision, composée d'experts de renommée internationale et dirigée par notre compatriote, le professeur Jean-Jacques Muyembe-Tamfum, qui est celui qui a identifié le virus Ebola et dont les travaux de recherche ont conduit à la découverte du mAb114, une molécule thérapeutique pour le traitement de cette maladie.

La nouvelle stratégie de riposte commence à produire ses effets, notamment dans la ville de Goma qui est aujourd'hui à l'abri du virus. Même si beaucoup a été fait, l'épidémie n'est pas encore éradiquée. La stratégie sera renforcée par l'introduction de cinq nouveaux médicaments approuvés, en plus du vaccin contre la maladie à virus Ebola, qui permettront de se débarrasser complètement de ce fléau.

Je voudrais saisir cette opportunité pour saluer l'élan de solidarité qui s'est manifesté de la part de nos partenaires bilatéraux et multilatéraux, notamment l'Organisation mondiale de la Santé, l'Union africaine, l'UNICEF, le Programme alimentaire mondial, la MONUSCO et bien d'autres. S'agissant particulièrement de cette mission onusienne, en cette période charnière de son futur en République démocratique du Congo, marquée par l'exercice d'une revue stratégique, je voudrais tout d'abord réitérer les remerciements du peuple congolais aux pays contributeurs pour les sacrifices humains et matériels consentis jusqu'à ce jour en faveur de mon pays.

Je note une convergence de vues avec le Secrétaire général quant à l'urgente nécessité de réadapter la configuration de la MONUSCO à l'évolution de la situation sur le terrain, en concentrant davantage les

efforts sur les capacités d'intervention opérationnelle des forces onusiennes aux côtés des Forces armées de la République démocratique du Congo. En d'autres termes, la République démocratique du Congo a encore besoin de la MONUSCO, mais d'une MONUSCO non pléthorique, bien équipée, forte et dotée d'un mandat adapté, à l'image de la Brigade d'intervention rapide qui avait, jadis, aidé à mettre en déroute le Mouvement rebelle du 23 mars.

À l'instar d'autres pays en développement, la République démocratique du Congo aspire à l'émergence. Nous sommes convaincus que notre pays qui, par sa position géostratégique, se situe au carrefour des regroupements économiques d'Afrique centrale, d'Afrique australe et d'Afrique de l'Est, doit jouer la carte de l'intégration africaine comme moteur du développement et vecteur de paix entre les nations.

C'est pourquoi nous avons soutenu le projet de Zone de libre-échange continentale africaine, tout en étant conscients qu'il se mettra en œuvre par étapes successives. Ce processus passe inévitablement par l'harmonisation et le désarmement des barrières douanières. C'est dans cette vision que la République démocratique du Congo entend accélérer la mise en œuvre d'un programme de développement d'infrastructures à la hauteur de son immense superficie de 2,345 millions de kilomètres carrés, afin de relier le pays d'ouest en est et du nord au sud, de faciliter le transit des biens et des personnes et de libérer le potentiel agricole de nos provinces.

Aujourd'hui la République démocratique du Congo détient environ 70 % des réserves mondiales des métaux stratégiques indispensables pour réaliser la transition énergétique et numérique qui s'impose à l'humanité. Plutôt que d'utiliser ses réserves naturelles de minerais comme source de rente monopolistique, mon pays se propose de s'ouvrir au monde en permettant l'exploitation réglementée de son sous-sol contre un accompagnement à l'industrialisation et à la production de batteries et de composants à plus haute valeur ajoutée. Le monde a soif de cobalt, de coltan et de lithium; nous voulons des emplois industriels, de la formation et du développement.

Enfin, la République démocratique du Congo dispose de 53 % des réserves en eau douce de l'Afrique, et une gestion durable de ce potentiel permettra un jour d'étancher la soif d'un quart des habitants de la planète.

Nous vivons aujourd'hui une crise profonde de l'ordre international libéral. La loi du plus fort ne fera que renforcer les frustrations et les violences. À titre d'illustration, les récentes attaques contre des installations pétrolières en Arabie saoudite font craindre le risque d'un embrasement autour du détroit d'Ormouz, qui paralyserait l'économie mondiale. Nous avons le devoir de dénoncer toute forme de réaction violente aux problèmes politiques qui peuvent se régler dans le dialogue et la concertation.

Sommes-nous disposés à définir un nouvel ordre mondial au sein duquel l'Afrique et la République démocratique du Congo joueront le rôle que leur confèrent les mutations enregistrées? Je crois qu'une nouvelle voie est possible, sans doute la plus difficile, sans doute la plus complexe, la plus exigeante, qui nous impose de sortir des sentiers battus.

Mon pays, la République démocratique du Congo, qui venait d'organiser pour la troisième fois des élections démocratiques et apaisées, a eu le bonheur de vivre, pour la première fois de son histoire, une alternance pacifique et démocratique, alors que bon nombre d'observateurs brossaient un tableau plutôt sombre et pessimiste de l'issue du processus électoral. Cette victoire historique est avant tout celle du peuple congolais, dont les intenses sacrifices consentis au cours de ces dernières années ont été récompensés par l'aboutissement heureux d'un processus électoral à hauts risques.

C'est aussi l'occasion de remercier la communauté internationale, notamment les pays de la Communauté de développement de l'Afrique australe, le Kenya, l'Égypte et les États-Unis, qui, sans atermoiement, ont encouragé ce pas de géant accompli par mon pays dans le processus de construction d'un état de droit. Depuis mon investiture, je m'emploie à consolider cette avancée démocratique en garantissant l'ensemble des droits et des libertés. Personne n'est harcelé pour ses opinions; la République démocratique du Congo ne compte plus de prisonniers de conscience; nul ne ressent le besoin d'émigrer pour sauver sa vie ou préserver sa sécurité du fait de ses convictions politiques ou de ses associations particulières.

S'agissant de la prise en compte du genre, même si nous ne sommes pas encore parvenus à la parité intégrale, je suis heureux de constater les progrès accomplis en République démocratique du Congo en la matière dans tous les secteurs. En faisant passer le taux de participation des femmes de 6 % à 18 %, le Gouvernement actuel a atteint le niveau le plus élevé

de participation féminine de l'histoire de mon pays. J'ai fait de l'approche genre l'un de mes engagements politiques prioritaires.

Au niveau de la région, j'ai développé une intense activité diplomatique en vue de réaffirmer l'engagement continu de mon pays pour des relations de bon voisinage et en faveur d'une coexistence pacifique, dans le respect de l'intégrité territoriale et de la souveraineté des autres nations. Dans ce sens, nous devons, nous leaders africains, doter notre continent d'une voix consensuelle et harmonieuse, fondée sur une politique véritablement africaine.

Qu'il me soit permis d'exprimer ma profonde préoccupation sur ce qui se passe en mer Méditerranée, ou plusieurs personnes, candidates à l'émigration, meurent chaque jour dans des conditions inhumaines. Les vagues de réfugiés et les images bouleversantes que nous vivons ces dernières années sur les côtes européennes doivent interpeller nos consciences de dirigeants. Depuis le début de l'année 2015, plus de 500 000 migrants ont tenté de rejoindre l'Europe par la Méditerranée et plus de 5 000 d'entre eux ont péri durant la traversée.

La gravité de ce désastre exige de nous des solutions urgentes et efficaces. Le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, que nous avons adopté à Marrakech en 2018, est notre réponse à la crise migratoire. Nous avons le devoir d'élaborer, dans les meilleurs délais, des initiatives nationales ambitieuses en vue de sa mise en œuvre. Mais notre meilleure arme, c'est d'agir en faveur du développement, de l'équité et de la stabilité partout dans le monde.

Je saisis par ailleurs cette opportunité pour revendiquer, du haut de cette tribune, la levée intégrale des sanctions qui touchent encore la République du Zimbabwe, et ce depuis 2002. Ces sanctions ne se justifient plus dès lors que le pays a ouvert un nouveau chapitre de son histoire et s'est montré ouvert à coopérer avec le monde. Le maintien de ces sanctions est injuste. Il entrave l'attractivité du pays aux investissements étrangers et il affecte non seulement le Zimbabwe, mais aussi l'ensemble de la région.

La priorité absolue de mon action est d'offrir une perspective de dignité à nos populations, de promouvoir la création d'emploi, notamment pour les jeunes, et de lutter contre la précarité et l'exclusion. Et l'Assemblée générale, qui veut réduire les inégalités et construire un monde plus inclusif, peut être le porte-voix

de ces laissés-pour-compte. Le défi est énorme, mais ce qui fait de nous des humains, c'est notre capacité à trouver des solutions, même les plus improbables, lorsque cela s'impose.

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République démocratique du Congo de l'allocation qu'il vient de prononcer.

*M. Félix Antoine Tshilombo Tshisekedi, Président de la République démocratique du Congo, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

### **Allocution de M. Igor Dodon, Président de la République de Moldova**

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Moldova.

*M. Igor Dodon, Président de la République de Moldova, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Igor Dodon, Président de la République de Moldova, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Dodon** (*parle en moldave; texte anglais fourni par la délégation*) : J'ai l'honneur de participer à l'Assemblée générale et de prononcer mon premier discours à la tribune la plus importante de l'ONU. L'adhésion de la République de Moldova à l'Organisation des Nations Unies, sa participation active à toutes les institutions de l'Organisation et la possibilité de débattre dans cette salle des idées, aspirations et problèmes les plus importants font partie des réalisations remarquables du peuple moldave depuis 1991.

Je tiens d'abord à adresser mes félicitations à M. Tijjani Muhammad-Bande pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-quatorzième session et à lui souhaiter plein succès dans l'exécution de son mandat. Je remercie également M<sup>me</sup> María Fernanda Espinosa Garcés pour le travail remarquable qu'elle a accompli en tant que Présidente à la session précédente.

Je voudrais saisir cette occasion pour assurer les membres de l'Assemblée du plein appui de la République de Moldova à toutes les initiatives et à tous

les projets lancés récemment par l'ONU, qui visent à résoudre les problèmes les plus complexes auxquels l'humanité doit faire face au cours de ce qui a été un début de siècle tumultueux. Je saisis également cette occasion pour souligner non seulement les difficultés les plus pressantes auxquelles la République de Moldova se heurte, mais aussi notre vision quant aux éventuels moyens de les surmonter.

Comme chacun le sait, nous vivons à une époque où l'ampleur et le nombre de crises prolongées ne cessent d'augmenter. Les conflits militaires et les crises humanitaires, les changements climatiques et la dégradation de l'environnement, la consommation excessive de ressources naturelles, les déséquilibres économiques et les migrations forcées et encouragées constituent de véritables menaces à l'édification d'un monde prospère et pacifique comme l'énonce le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Dans ce contexte, le rôle de l'ONU en tant que garante de la paix et de la sécurité internationales, mais aussi en tant que plateforme mondiale permettant de trouver des solutions communes aux problèmes existants et émergents, est primordial. C'est pourquoi nous tenons à exprimer notre appui au Secrétaire général, M. António Guterres, pour le programme de réformes ambitieuses qui est en cours. Nous tenons également à réaffirmer notre soutien à la diplomatie préventive qu'il défend dans le but de prévenir les crises et les conflits.

À un peu plus d'une décennie de 2030, nous constatons avec regret que la pauvreté, la faim, les inégalités et l'exclusion sociale continuent d'affecter des vies et, au niveau mondial, d'alimenter de nouveaux conflits. La République de Moldova s'associe à l'appel conjoint lancé lors du récent Forum politique de haut niveau pour le développement durable afin que la communauté internationale accélère ses efforts en vue d'atteindre les cibles du Programme 2030.

Avec le Programme 2030, nous nous engageons à promouvoir un développement durable fondé sur le respect des droits de la personne. Comme par le passé, la République de Moldova est déterminée à continuer à s'acquitter des mandats importants du Conseil des droits de l'homme. Dans ce contexte, et s'agissant d'une question sociale particulière, je voudrais souligner que l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes sont des aspects essentiels de l'accélération du développement durable qui favorisent la croissance économique et le bien-être des familles, des communautés et de l'État dans son ensemble.

La République de Moldova a réalisé récemment des progrès remarquables pour renforcer le rôle des femmes dans les processus décisionnels. Des femmes sont à la tête du Parlement, du Gouvernement de la République de Moldova et de l'entité territoriale autonome de Gagaouzie. Elles représentent également 65% des membres du Gouvernement et 25% des membres du Parlement national. Nous n'avons pas non plus oublié le rôle crucial des femmes dans toute société moderne - leur rôle de mère et de protectrice de la famille. Afin d'attirer l'attention de l'État sur la nécessité de protéger et d'encourager la formation et la préservation des familles, nous avons proclamé 2019 Année de la famille en République de Moldova.

Les changements climatiques constituent une menace directe pour l'humanité, et leurs effets se font sentir dans le monde entier, touchant les écosystèmes, les économies nationales et les systèmes de santé. Il est évident que ces phénomènes touchent aussi mon pays. La République de Moldova appuie l'appel lancé par M. António Guterres en faveur d'une intensification des efforts visant à mettre un terme aux changements climatiques. Nous sommes fermement convaincus que les problèmes complexes auxquels se heurtent les peuples du monde ne peuvent être résolus que par des efforts internationaux communs. Si l'on s'en tient à la réalité, même les questions internes ne peuvent être réglées exclusivement par les efforts isolés d'une seule nation, mais seulement avec l'aide de partenaires internationaux - et cela s'applique particulièrement aux petits pays. L'exemple de la République de Moldova est représentatif à cet égard et, dans une large mesure, pertinent pour de nombreux États.

Au cours des 28 années qui se sont écoulées depuis la déclaration de notre indépendance, mon pays a connu des changements spectaculaires. Durant cette période, le nombre de nouveau-nés a été divisé par trois, la population du pays a diminué de 30% et certains indicateurs économiques n'ont même pas retrouvé leur niveau de 1990. Environ un million de citoyens, soit plus de la moitié de la population active, travaillent à l'étranger. Le dépeuplement massif du pays est devenu un problème majeur et une menace réelle pour la pérennité de l'État.

Les investissements massifs de notre société dans le capital humain et l'éducation de la population active n'ont quasiment produit aucun gain économique - le pays perd la bataille de la concurrence pour sa main-d'œuvre et désormais sa population crée de la valeur

ajoutée et paie des taxes ailleurs. La cause profonde de cette situation peu réjouissante est bien sûr complexe, allant de la mauvaise gouvernance et de la corruption endémique de ces dernières années aux échecs des politiques économiques ou interethniques.

Toutefois, de cette tribune, je tiens à souligner ce qui est, à mon avis, l'une des causes majeures, à savoir la place de la République de Moldova et d'autres États régionaux dans l'enchevêtrement des politiques et des intérêts stratégiques des grandes puissances mondiales.

Je n'aime pas utiliser des termes militaires, et ce n'est certainement pas l'analogie la plus pertinente. Cependant, il serait facile de décrire notre situation en utilisant l'expression *terra nullius*, compte tenu des affrontements géopolitiques dans la région. Il est à noter qu'aucun obus n'a explosé sur notre territoire depuis le conflit militaire sur les berges du fleuve Nistru (Dniestr) en 1992, mais les manœuvres des principaux acteurs géopolitiques pour un meilleur positionnement dans la région n'ont jamais cessé. Pendant toutes ces années, il n'y a pas eu de consensus entre les grandes puissances au sujet de la République de Moldova.

Mon pays est un État multiethnique et, en raison de l'évolution historique des derniers siècles, les préférences géopolitiques de notre population sont réparties de manière presque égale entre l'Est et l'Ouest, entre la Fédération de Russie et l'Occident. Cette caractéristique fondamentale, qui restera une constante pendant longtemps encore, a neutralisé les effets de tentatives sans imagination et même hasardeuses visant à attirer le Moldova dans des alliances partisans.

Le pays a payé un lourd tribut lorsque nos politiciens et nos élites nationales ont pris part à de telles tractations. Premièrement, les effusions de sang et la division ont suivi le conflit armé en Transnistrie. La dégradation économique et sociale a succédé à cette situation pendant plusieurs décennies. Malheureusement, tout au long des 28 années d'indépendance de la République de Moldova, des préférences géopolitiques diamétralement opposées ont divisé la société moldave. Cet état de fait a été exploité habilement par différentes forces politiques pour servir exclusivement des intérêts étrangers à ceux de mon peuple.

C'est pourquoi, en tant que Président de la République de Moldova, je saisis toutes les occasions qui se présentent pour demander la reconnaissance et le respect *de facto* du statut de neutralité de mon pays, qui est également inscrit dans notre Constitution. Nous

ne voulons plus être traités comme un territoire neutre, qui a une acception différente de celle d'État neutre. Toute tentative visant à saper ce statut de neutralité est un acte hostile à l'égard du peuple de la République de Moldova, car elle aggrave plus encore les dissensions internes que connaît le pays. De plus, de telles tentatives compromettent toute chance de progresser dans le règlement du problème de la Transnistrie, et donc de renforcer la sécurité dans toute la région. Notre objectif et notre priorité absolue pour résoudre le problème de la Transnistrie ne pourront être atteints que si la République de Moldova conserve son statut de neutralité militaire.

À de nombreuses reprises, des appels au retrait des troupes militaires et des munitions étrangères du territoire de la République de Moldova ont été lancés à cette tribune. Je salue les dernières initiatives de la Fédération de Russie, exprimées lors de la récente visite en Moldova du Ministre russe de la défense, M. Sergey Shoygu, et de la visite officielle à Moscou du Ministre moldave des affaires étrangères, M. Nicolae Popescu, sur la reprise du processus d'élimination des munitions étrangères stockées dans la région transnistrienne du pays. Cette étape importante, une première depuis 2003, pourrait contribuer à dégager un consensus géopolitique pour le règlement politique du différend en Transnistrie et, plus généralement, pour le renforcement de la sécurité régionale.

À la différence d'autres conflits gelés, le cas de la Transnistrie n'a pas d'implications interethniques, religieuses ou autres particulièrement difficiles à régler. De plus, à l'heure actuelle, il n'y a pas de haine entre les habitants des deux rives du Dniestr, qui interagissent quotidiennement de manière pacifique et amicale. Le conflit trouve son origine dans les politiques à courte vue promues par les dirigeants d'une ère révolue, aggravées par les effets du démantèlement de l'ex-Union soviétique au début des années 90. Les élites du pays n'ont pas été en mesure de faire face aux défis auxquels elles étaient confrontées, et la situation s'est détériorée en conflit armé.

À l'heure actuelle, on constate que la population est profondément ouverte à une solution mutuellement acceptable à ce conflit gelé. Les récents progrès dans l'effort de rapprochement des populations des deux rives du Dniestr se sont matérialisés par l'émergence de projets humanitaires, économiques et sociaux, renforçant encore la volonté de régler le conflit. À notre avis, tous ces aspects offrent aux diplomates une bonne occasion de contribuer de manière décisive au règlement



de ce conflit gelé, créant ainsi un précédent positif pour la résolution de tensions similaires dans le monde.

Je voudrais saisir cette occasion pour exprimer ma gratitude à tous les participants au processus de négociation mené à la Conférence permanente sur les questions politiques dans le cadre du processus de négociations pour le règlement de la question de la Transnistrie en formule cinq plus deux. Je réaffirme notre confiance dans ce format de négociations, car c'est l'arrangement le plus susceptible de déboucher sur une solution acceptable à un problème qui revêt une importance majeure pour le Moldova. Selon cette formule, le statut spécial de la région de Transnistrie, à l'intérieur des frontières internationalement reconnues d'un Moldova souverain et territorialement intégré qui garantit pleinement les droits de l'homme et les libertés fondamentales à son peuple, doit être débattu et approuvé. Nous nous appuyons également sur cette formule pour déterminer le soutien que pourraient nous apporter nos partenaires étrangers au lendemain du règlement du problème de la Transnistrie.

La République de Moldova est gouvernée depuis le 8 juin par une coalition parlementaire composée de partis politiques qui représentent la grande majorité de la population du pays. C'est la première fois dans l'histoire de la République de Moldova que deux forces politiques aux doctrines et aux préférences géopolitiques diamétralement opposées unissent leurs forces pour gouverner et résoudre les problèmes urgents du pays. Toutefois, ce qui est important et sans précédent pour notre région, c'est que ce consensus national est renforcé par la position commune des principaux partenaires de développement du pays et des grandes puissances mondiales, notamment la Fédération de Russie, les États-Unis et l'Union européenne. Il est inhabituel en politique internationale que des forces géopolitiques unissent leurs efforts contre un régime criminel qui s'est emparé d'un État entier. Cette situation très rare, qui implique un moment privilégié d'accord, tant au niveau national qu'international, nourrit nos espoirs de progrès réels sur la voie de la conduite de réformes internes nécessaires, telles que la réforme de la justice et la lutte contre la corruption, ainsi que sur la manière dont le problème transnistrien doit être résolu.

L'un des éléments unificateurs de l'actuelle coalition au pouvoir en République de Moldova est la prise de conscience de l'importance et de la volonté de promouvoir une politique étrangère équilibrée avec tous les partenaires stratégiques du pays. Les représentants

des deux partis politiques qui composent la majorité parlementaire ont déjà établi un dialogue constructif avec les partenaires orientaux et occidentaux, ce qui augmente nettement nos chances d'obtenir l'appui extérieur dont nous avons besoin. Une approche commune tendant au respect de tous les accords politiques et économiques signés par la République de Moldova, y compris l'accord d'association avec l'Union européenne et notre coopération avec les États de la Communauté d'États indépendants, est en place.

Dans notre programme, une place de choix est réservée aux relations de la République de Moldova nos voisines et amies la Roumanie et l'Ukraine. Confrontés à des problèmes similaires, nous cherchons tous les trois à approfondir nos liens humanitaires, économiques, politiques et sociaux, et à exploiter notre énorme potentiel de développement pour le bénéfice de tous nos citoyens. Avant l'arrivée au pouvoir de la nouvelle coalition gouvernementale et avant que les grandes forces géopolitiques ne commencent à appuyer les changements démocratiques à Chisinau, le principal défi était de savoir si nous allions vraiment faire preuve d'une maturité politique suffisante pour aller plus loin que simplement libérer l'État des mains des oligarques. Je suis fermement convaincu que ce consensus national et étranger sans précédent pourrait et devrait être utilisé par nous tous pour apporter de réels changements dans la qualité de vie de nos citoyens, trouver une solution au problème de la Transnistrie et donner une nouvelle chance de prospérer à la République de Moldova.

La République de Moldova est un pays multiethnique où cohabitent environ 125 groupes ethniques. Un tiers de la population se considère russophone. En Moldova, le russe, l'une des six langues officielles de l'Organisation des Nations Unies, est considéré comme la langue des communications interethniques. En tant que Président de la République, je pense que la tâche principale de la majorité parlementaire récemment formée, qui est soutenue par 80% de la population du pays et par nos partenaires stratégiques occidentaux et orientaux, est de créer un État multiethnique unique et démocratique qui assure à chaque habitant un niveau de vie décent et une confiance légitime dans l'avenir.

Nous serons en bons termes et privilégierons des interactions favorables avec tous nos partenaires. La politique de l'alternative, menée ces dernières années par un certain nombre de grandes puissances à l'égard de la République de Moldova, s'est clairement montrée

vide et inadaptée. J'appuie l'idée d'une Europe unie de Lisbonne à Vladivostok, où la République de Moldova, en tant qu'État européen, jouera un rôle particulier.

Je tiens à souligner à nouveau qu'en tant que chef d'État, je suis partisan actif d'une politique étrangère équilibrée pour mon pays, et je suis prêt à promouvoir une coopération mutuellement bénéfique avec tous les États Membres de l'ONU avec lesquels nous avons établi des relations diplomatiques. Pour le peuple moldove et les citoyens des autres États Membres, la paix est une valeur fondamentale. Nous nous efforçons d'assurer une coexistence pacifique avec nos voisins et de bonnes relations avec nos partenaires de développement.

Notre intention est de renforcer la stabilité et la sécurité de la République de Moldova, de maintenir le statut constitutionnel de neutralité permanente de notre État, et d'œuvrer en faveur de sa reconnaissance au niveau international, sur le modèle de pays comme l'Autriche. À cet égard, l'exemple de la neutralité militaire de certains États comme l'Autriche peut être un modèle pour la République de Moldova. Cependant, la neutralité ne signifie pas l'isolement. La République de Moldova continuera donc de renforcer sa coopération multilatérale avec la Russie, les États-Unis, l'Union européenne, ses pays voisins et d'autres États.

Je crois que la clef du succès réside dans la promotion du concept de la neutralité militaire internationalement reconnue de la République de Moldova, dans le retrait total et l'élimination complète des munitions laissées sur le territoire depuis l'ère soviétique, et dans le retrait total et définitif des troupes étrangères de l'État que j'ai l'honneur de représenter à cette tribune. Lorsque le conflit en Transnistrie sera définitivement réglé sur le plan politique, il ne sera plus nécessaire d'envoyer une mission de maintien de la paix sur notre territoire.

Alors que mon discours touche à sa fin, je tiens à souligner une fois de plus qu'il importe de maintenir le consensus des principaux acteurs géopolitiques en ce qui concerne la République de Moldova. Ce n'est que dans ces circonstances que nous pouvons améliorer les possibilités de régler les graves problèmes auxquels mon pays est confronté, notamment le problème transnistrien. Je suis certain qu'un tel effort, avec l'appui de la Fédération de Russie et de l'Occident, pourrait changer radicalement la situation de mon pays, dont j'ai parlé avec une profonde préoccupation au début de mon intervention.

Je réaffirme l'attachement de la République de Moldova aux mesures que prend l'ONU pour lutter contre les principaux problèmes qui se posent à l'humanité aujourd'hui. La République de Moldova reste déterminée à appliquer les principes consacrés par la Charte des Nations Unies et la vision du développement durable énoncée dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Notre détermination est fondée sur notre pleine conscience du fait qu'il est impératif de renforcer la solidarité entre les nations pour faire face aux problèmes modernes. Nous représentons quelques centaines de peuples et de pays, mais nous avons une seule planète – une seule maison – dont nous devons prendre soin ensemble, quelle que soit la place que nous occupons.

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Moldova de la déclaration qu'il vient de prononcer.

*M. Igor Dodon, Président de la République de Moldova, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

#### **Point 8 de l'ordre du jour (suite)**

##### **Débat général**

##### **Allocution de M. Daniel Kablan Duncan, Vice-Président de la République de Côte d'Ivoire**

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Vice-Président de la République de Côte d'Ivoire.

*M. Daniel Kablan Duncan, Vice-Président de la République de Côte d'Ivoire, est escorté à la tribune.*

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. Daniel Kablan Duncan, Vice-Président de la République de Côte d'Ivoire, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

**M. Duncan** (Côte d'Ivoire) : Je voudrais adresser, au nom du Président de la République de Côte d'Ivoire, S. E. M. Alassane Ouattara, nos chaleureuses félicitations au Président pour sa brillante élection à la présidence de la soixante-quatrième session de l'Assemblée générale et lui souhaiter plein succès dans la conduite de son mandat. Cette élection est un réel motif de fierté aussi bien pour son pays, le Nigéria, que

pour la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), et au-delà, pour tout le continent africain. Nos félicitations vont également à l'endroit de son prédécesseur, M<sup>me</sup> María Fernanda Espinosa Garcés, notamment pour sa conduite remarquable des travaux de la soixante-treizième session de l'Assemblée générale, qui fut un franc succès. Je souhaite enfin rendre un hommage tout particulier au Secrétaire général, M. António Guterres, pour son leadership et pour son engagement en faveur de la paix et du développement dans le monde.

Le thème de la présente session de l'Assemblée générale, à savoir « Dynamiser les efforts faits au niveau multilatéral en faveur de l'élimination de la pauvreté, d'une éducation de qualité, de l'action climatique et de l'inclusion », souligne l'importance que chaque État Membre devrait accorder au multilatéralisme, outil privilégié qui nous permet de relever collectivement les grands défis contemporains. Or, le multilatéralisme consacré par la Charte des Nations Unies est aujourd'hui sujet de fortes pressions qui concourent à mettre en péril les nombreux acquis du dialogue et la coopération internationale. C'est pourquoi, face à l'ampleur des défis actuels, notamment la persistance des antagonismes et les tentations à l'unilatéralisme, il nous faut réaffirmer notre indéfectible attachement au multilatéralisme qui, depuis la création de l'ONU, donne la pleine mesure de son efficacité dans la quête de paix et de stabilité dans le monde.

Aussi la Côte d'Ivoire salue-t-elle l'adoption le 12 décembre 2018 par l'Assemblée générale, à une forte majorité, de la résolution 73/127 instituant le 24 avril « Journée internationale du multilatéralisme et de la diplomatie au service de la paix », célébrée pour la première fois cette année. Cette résolution nous invite à nous réapproprier les trois piliers de l'action de l'Organisation des Nations Unies, à savoir la paix et la sécurité, le développement et les droits de l'homme. L'adhésion de la Côte d'Ivoire aux différentes initiatives pour l'édification d'un monde meilleur, notamment le Programme 2030 de l'ONU et l'Agenda 2063 de l'Union africaine, sur le développement durable et inclusif, témoigne de son engagement à consolider des partenariats aussi bien régionaux qu'internationaux.

Quatre années après l'adoption par l'ONU du Programme de développement durable à l'horizon 2030, les défis et les enjeux restent les mêmes, à savoir la persistance de la faim, de la malnutrition et de la pauvreté dans le monde; l'impact de plus en plus préoccupant des

changements climatiques; les crises migratoires avec leurs effets socioéconomiques aussi bien sur les pays de départ que sur les pays de destination des migrants; et les exclusions de tous genres. Ces défis nous commandent d'agir en synergie avec plus de célérité et de détermination.

Dans sa stratégie de mise en œuvre du Programme 2030, la Côte d'Ivoire a inscrit les objectifs de développement durable dans son plan national de développement, ainsi que dans ses politiques sectorielles et locales, et elle y consacre une part importante de son budget. En effet, le Président Alassane Ouattara a fait de l'amélioration des conditions de vie et de travail des populations une priorité. Ainsi, par le levier budgétaire, la Côte d'Ivoire a fait passer le niveau des dépenses pour les pauvres de 1,7 milliard de dollars en 2011 à 5 milliards de dollars en 2019, soit un triplement en huit ans.

C'est dans ce même esprit que cette année a été déclarée en Côte d'Ivoire Année du social, avec la mise en place d'un important programme social sur la période 2019–2020, d'un coût de 1,45 milliard de dollars, porté ensuite à 2 milliards de dollars. À cela s'ajoute l'extension très prochaine de la couverture maladie universelle, instituée en 2014, ainsi que la mise en œuvre d'un programme de filets de protection sociale productifs en liaison avec la Banque mondiale, d'un montant global de 150 millions de dollars, qui permettra à 125 000 ménages de recevoir des revenus réguliers sur la période 2015-2024. Toutes ces actions en appui aux différents plans sectoriels concernant l'électricité, la santé, la nutrition, l'éducation, la formation, l'eau potable, le logement, l'assainissement et la protection sociale ont permis de réaliser de nombreux progrès dans ces principaux domaines sociaux, entraînant une baisse très sensible du taux de pauvreté. Mais toutes ces stratégies de lutte contre la pauvreté ne pourront produire les résultats escomptés que si elles sont soutenues par des financements adéquats des parties prenantes, notamment du système des Nations Unies.

La Côte d'Ivoire se félicite de la célébration le 24 janvier 2019 de la toute première Journée internationale de l'éducation, instituée par l'Assemblée générale en 2018. L'éducation, quatrième des 17 objectifs de développement durable, est en effet une des réponses aux défis de la transformation de nos sociétés et aux grands problèmes contemporains. Dans ce cadre, une place de choix doit être accordée à l'investissement dans le capital humain, à travers notamment l'éducation, la formation, l'alphabétisation, le renforcement des

capacités et la mise à niveau périodique. C'est dans cette dynamique que le Gouvernement ivoirien a instauré la gratuité de l'école primaire publique et des kits et rendu l'école obligatoire sur toute l'étendue du territoire national pour les enfants de 6 à 16 ans. Un recrutement massif du personnel enseignant et la multiplication des infrastructures scolaires et universitaires ont été nécessaires à cet effet. En outre, le Plan stratégique pour l'alphabétisation, couvrant la période 2019-2024, vise à réduire considérablement le taux d'analphabétisme, à moins de 10 % en 2024.

C'est le lieu de souligner que les pays africains ne pourront réduire les inégalités sociales, en particulier entre les sexes, et rattraper leur retard que grâce à des femmes et des hommes bien formés et bien nourris. Ils devront également être en bonne santé et bénéficier d'un large accès à l'innovation et aux technologies de l'information et des communications comme outil stratégique pour accélérer leur développement. Dans ce cadre, l'UNESCO devrait jouer un rôle plus accru à l'amélioration de nos systèmes éducatifs car seules les opportunités offertes aux femmes et aux hommes, notamment à la jeunesse, pour se forger un avenir, peuvent contribuer à endiguer les fléaux tels que l'immigration clandestine, la drogue, le grand banditisme, la radicalisation des jeunes, le terrorisme, l'obscurantisme, le chômage et la marginalisation des inégalités sociales et, en particulier, des inégalités entre les sexes.

Les effets du réchauffement climatique sont de plus en plus perceptibles dans toutes les régions du monde en général, et en particulier dans les pays en voie de développement comme la Côte d'Ivoire. Les mutations liées à ce dérèglement climatique ont pour principales conséquences la sécheresse, la déforestation, l'érosion côtière, les catastrophes naturelles, la baisse des rendements agricoles, le déplacement des populations et l'abandon de leurs moyens de subsistance. Les changements climatiques menacent des écosystèmes entiers qui soutiennent des systèmes alimentaires et nutritionnels pour des centaines de millions de personnes, dégradant les sols et, partant, diminuant la valeur nutritive des aliments que nous cultivons. Ils perturbent également les environnements liés à l'eau et à l'assainissement. Toutes ces conséquences sont une menace majeure, aussi bien pour la santé de nos populations que pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle de nos sociétés. Il s'agit là d'un des plus grands défis pour les générations présentes et futures.

Il nous faut aussi promouvoir une économie verte fondée sur la valorisation des écosystèmes, la promotion des technologies propres et l'amélioration de la productivité des ressources. Dans ce contexte, il est plus que jamais impérieux de procéder à la mise en œuvre effective et sans délai du respect des engagements internationaux pris à l'occasion des réunions de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et de parvenir à brève échéance à l'adoption du pacte mondial pour l'environnement.

La Côte d'Ivoire, pour sa part, respectera résolument ses engagements en faveur du climat dans le cadre de l'Accord de Paris sur les changements climatiques adopté en 2015. Elle s'est engagée, à cet effet, à réduire de 28 % ses émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030, en s'appuyant sur les secteurs de l'énergie, du transport, de l'agriculture et de la gestion des déchets. Un accent particulier est donc mis sur la transition énergétique vers les énergies renouvelables, le développement d'une économie circulaire et la gestion durable des forêts, avec pour objectif d'atteindre 20 % de couverture nationale forestière entre 2030 et 2035. C'est dans ce cadre qu'une stratégie nationale de lutte contre les changements climatiques 2015-2020 a été adoptée par le Gouvernement afin d'intégrer cette thématique dans ses politiques sectorielles. Il convient d'inviter à cet effet les pays développés et les pays émergents, dans la limite de leurs responsabilités, à contribuer davantage à la mobilisation des ressources financières, conformément aux recommandations de l'Accord de Paris adopté en 2015.

La persistance de nombreux conflits dans le monde, la résurgence du terrorisme et des crimes de masse, ainsi que la menace permanente des armes de destruction massive, mettent malheureusement à mal la réalisation de nos programmes ambitieux de développement. Il est connu de tous qu'il n'y a pas de développement sans sécurité ni paix, lesquelles constituent des préalables au développement durable. Malheureusement, de nombreux foyers de tension persistent çà et là en Afrique, notamment en Afrique du Nord et en Afrique de l'Ouest. Différents groupes terroristes continuent de causer d'importantes pertes en vies humaines, sans compter la destruction d'infrastructures, contribuant ainsi à fragiliser la paix et la stabilité dans plusieurs pays.

Aucune solution durable à ces défis ne peut être envisagée sans une approche globale dans un cadre

multilatéral et une collaboration de tous. C'est le sens des engagements pris, lors du sommet régional tenu le 14 septembre à Ouagadougou, par les dirigeants de la CEDEAO et ceux de la Mauritanie et du Tchad de se doter d'un plan d'action d'un milliard de dollars sur quatre ans pour contribuer à vaincre le terrorisme, aussi bien en Afrique de l'Ouest que dans le bassin du lac Tchad.

Au moment où la Côte d'Ivoire s'achemine vers la fin de son mandat en qualité de membre non permanent du Conseil de sécurité, elle entend réitérer son engagement en faveur de la paix, de la sécurité et du développement au sein des autres organes des Nations Unies, en capitalisant l'expérience acquise et les valeurs cardinales qui fondent son action diplomatique.

Pour terminer, je voudrais me réjouir de notre commune volonté d'œuvrer en totale synergie au relèvement des nombreux défis actuels et à venir, dans le but de garantir un monde de paix et de prospérité partagée à tous nos peuples.

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Vice-Président de la République de Côte d'Ivoire de l'allocution qu'il vient de prononcer.

*M. Daniel Kablan Duncan, Vice-Président de la République de Côte d'Ivoire, est escorté de la tribune.*

#### **Allocution de M. Mahmoud Abbas, Président de l'État de Palestine**

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de l'État de Palestine.

*M. Mahmoud Abbas, Président de l'État de Palestine, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Mahmoud Abbas, Président de l'État de Palestine, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Abbas** (*parle en arabe*) : Quatre générations de notre peuple attendent avec espoir. Il faut prendre garde de ne pas leur faire perdre espoir. J'espère que l'Assemblée générale ne leur fera pas perdre espoir.

Une semaine avant les dernières élections israéliennes, le Premier Ministre israélien, M. Netanyahu, a annoncé avec arrogance que s'il remportait les élections, il placerait la vallée du Jourdain, le nord de la mer Morte et les colonies de peuplement, qui sont pourtant des territoires palestiniens occupés, sous souveraineté israélienne. Nous condamnons catégoriquement cette annonce. Et notre réponse est que si un gouvernement israélien, quel qu'il soit, venait à faire cela, alors tous les accords conclus avec le Gouvernement d'occupation, et les obligations qui en découlent, seront annulés. D'ailleurs, nous avons déjà pris de telles décisions par le passé.

Nous avons le droit de défendre nos droits par les moyens dont nous disposons, et ce quelles qu'en soient les conséquences. Nous resterons cependant attachés à la légitimité internationale et à la lutte contre le terrorisme, et nous continuerons d'être ouverts aux négociations de paix. À part cela, tout sera annulé si Israël ou un Gouvernement israélien - de Netanyahu ou d'un autre - décide d'appliquer ce qui a été annoncé il y a quelques jours. À cette occasion, je remercie tous les dirigeants, tous les pays et toutes les organisations internationales qui ont condamné ou rejeté cette annonce, ainsi que toutes les activités de peuplement qui constituent une violation flagrante des résolutions de la légitimité internationale et du droit international. Nous remercions aussi tous ceux qui affirment que la question palestinienne reste la question centrale pour le monde entier, malgré les tentatives désespérées de détourner l'attention sur ce fait.

Je voudrais poser la question suivante aux membres de l'Assemblée : que feraient-ils si quelqu'un s'emparait de leurs territoires et y effaçait leur présence? Quelle serait leur réaction? Il est grand temps que la communauté internationale assume ses responsabilités et mette fin à cette agression et à cette arrogance d'Israël. Il est grand temps que l'ONU mette en œuvre au moins une des résolutions adoptées en notre faveur. Sinon, à quoi serviraient-elles?

Je suis venu ici cette année en espérant que nous pourrions proclamer ensemble la fin de l'occupation israélienne de mon pays, la Palestine. Mais, hélas, je me tiens devant vous ici aujourd'hui avec les mêmes préoccupations et témoin des mêmes souffrances qu'endure mon peuple. Ce dernier, malgré toute l'injustice, l'oppression et l'occupation qu'il subit continue d'espérer recouvrer sa liberté et gagner son indépendance, à l'instar de tous les pays du monde. Je

demande encore une fois à l'Assemblée : le moment n'est-il pas venu pour le salut du peuple palestinien? Le moment n'est-il pas venu pour qu'il se libère de l'injustice, de l'oppression et de l'occupation? Je demande aux membres de l'Assemblée de se poser la question.

L'Assemblée générale a accordé à l'État de Palestine le statut d'État observateur à l'ONU en 2012. Nous lui sommes reconnaissants de cette prise de position juridique et morale. Et nous la remercions de soutenir nos justes revendications, à savoir mettre fin à l'occupation israélienne du territoire de l'État palestinien et concrétiser son indépendance pleine et entière à l'intérieur des frontières du 4 juin 1967, et de promouvoir un règlement juste et globale de la question des réfugiés palestiniens qui souffrent depuis longtemps. Nous remercions l'Assemblée de ses prises de positions et nous espérons qu'elles seront appliquées et traduites sur le terrain, et qu'elles ne resteront pas lettre morte.

Nous adressons aussi nos salutations et notre considération à tous les pays et à tous les peuples qui continuent de fournir un appui et un soutien politique et financier à notre peuple et à notre pays afin que nous mettions fin à l'occupation et édifiions nos institutions nationales. Nous les remercions aussi de continuer d'apporter leur appui à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), jusqu'à ce qu'une solution juste et globale soit trouvée à la question des réfugiés conformément au droit international. L'UNRWA a été créé en 1949 pour aider les Palestiniens et régler leur problème. Mais, hélas, d'aucuns s'efforcent, ou se sont efforcés, de l'en empêcher, notamment en suspendant toute les aides qu'ils lui fournissaient. Mais malgré cela, l'UNRWA poursuit sa mission.

Nous sommes fiers que l'État de Palestine, malgré tous les obstacles et les politiques d'occupation d'Israël et de ceux qui le soutiennent, soit devenu membre à part entière de plus de 110 organisations et traités internationaux, qu'il ait été reconnu par 140 États du monde et qu'il préside cette année le Groupe des 77 et de la Chine. La Palestine, qui continue d'assumer ses responsabilités avec compétence aux niveaux régional et international en tant que membre assidu et constructif de la famille internationale, mérite d'être membre à part entière de l'ONU et de toutes ses institutions. Je pense que nous le méritons amplement. Qu'on nous cite une seule raison pour laquelle nous ne le méritons pas.

Nous avons accepté les résolutions de la légitimité internationale et le droit international pour résoudre notre question. Nous avons œuvré et nous continuons d'œuvrer aux fins d'une paix juste et globale. Mais le droit international que nous avons accepté et auquel nous adhérons, et la paix que nous recherchons, sont gravement menacés par les politiques et les pratiques d'Israël dans notre territoire occupé et par son non-respect des accords conclus avec lui - depuis les Accords d'Oslo en 1993 à ce jour. C'est à l'Assemblée qu'il incombe de défendre la paix et le droit international. Israël n'a respecté aucun accord, et nous attendons de l'Assemblée qu'elle le pousse à respecter la légitimité internationale.

La Puissance occupante se livre à une guerre raciste enragée à Al-Qods contre tout ce qui est palestinien : confiscation et démolition de maisons, agressions contre le clergé, expulsion des citoyens de leurs maisons, atteinte aux caractères sacrés de la mosquée Al-Aqsa et de l'église du Saint-Sépulcre, promulgation de lois racistes, comme la loi sur l'État-nation juif qui relève de l'apartheid, alors que l'apartheid et la discrimination qui avaient alors cours en Afrique du Sud ont été abolis. Aujourd'hui, il existe en Israël une loi dénommée Loi sur l'État-nation, qui fait la distinction entre personnes en fonction de leur religion et de leur race et qui empêche les citoyens de se rendre dans les lieux de prière. Et le monde ne dit mot. Je mets en garde contre de telles politiques et pratiques irresponsables et contre ce qui en découlerait comme conséquences dangereuses. Ce qui en résultera, c'est un conflit religieux. Nous voulons éviter cela, mais Israël fait tout pour que ce soit le cas.

Israël retient depuis quelques mois - décision arbitraire - une partie de nos recettes fiscales, accentuant ainsi les souffrances de notre peuple - car nous ne pouvons honorer nos engagements financiers envers nos citoyens, ce qui aggrave la crise économique que connaît notre pays du fait de la rareté des ressources et du non-respect par certaines parties et certains pays des engagements pris à notre endroit. Mais quelles que soient les circonstances et quelles que soient les souffrances endurées, le peuple palestinien ne cédera pas à l'occupation, et il continuera à résister sur sa terre. Nous lutterons contre l'occupation avec tous les moyens disponibles, en premier lieu la lutte populaire pacifique. Il s'agit de notre droit légitime et d'un devoir national et moral. Que tout le monde sache que l'occupation ne peut pas aboutir à la paix, et elle ne peut garantir à quiconque la sécurité et la stabilité. Israël ne doit pas croire que

par l'occupation il garantit sa sécurité. Cela ne sera pas la cas.

Ce qui est malheureux et surprenant, c'est qu'au lieu de maintenir la paix et la sécurité internationales et de faire respecter les résolutions de l'ONU, les États-Unis d'Amérique - qui sont un membre permanent du Conseil de sécurité - appuient l'agression israélienne contre nous et manquent à leurs obligations internationales, juridiques, politiques et morales, notamment en décidant - mesures illégales et agressives - de reconnaître Al-Qods comme capitale de l'État d'Israël et d'y transférer leur ambassade. Il s'agit là d'une provocation claire des sentiments de centaines de millions de musulmans et de chrétiens, pour lesquels Al-Qods est partie intégrante de leur conviction religieuse. Malgré toutes ces mesures, Al-Qods restera la capitale éternelle de la Palestine, que cela plaise ou non.

Le Gouvernement des États-Unis ne s'est pas arrêté là. Il a également fermé sans raison le Bureau de l'Organisation de libération de la Palestine à Washington. Certains responsables, notamment leur ambassadeur à Tel-Aviv, ont affirmé que les colonies de peuplement israéliennes sur notre territoire occupé sont légitimes. Ils ont ainsi décidé que ce territoire n'est pas un territoire occupé, et qu'Israël peut donc y construire ce qu'il veut. Voilà ce qu'a dit l'Ambassadeur des États-Unis à Tel-Aviv. Et à nous de l'accepter et de nous taire. Non! Ce que disent les États-Unis et leurs ambassadeurs n'est pas parole d'évangile. Absolument pas.

Après avoir, par une mesure immorale et inhumaine, suspendu leur aide à l'UNRWA et balayé toutes les possibilités de parvenir à la paix, les États-Unis sont arrivés avec leur plan de paix, le plan du siècle, en nous faisant miroiter des solutions économiques illusives et trompeuses. Je les mets au défi de nous prouver qu'ils disposent d'un plan autre que ce qu'ils ont annoncé. Nous leur disons que le plan qu'il ont annoncé est refusé et trois fois refusé.

C'est cette politique des États-Unis qui a encouragé le Gouvernement d'occupation israélien à renier tous les accords conclus entre nous et à revenir sur tous les engagements qu'il a pris en faveur de la paix. Ce faisant, il a ôté toute crédibilité au processus de paix, fait que de nombreux Palestiniens perdent espoir dans la paix souhaitée, sapé la solution des deux États, et conduit d'aucuns à se demander si cette solution était encore réalisable et, si tel n'est plus le cas, si celle d'un seul État, dans lequel tous vivraient sur un pied

d'égalité, était possible. Voyant de leurs propres yeux qu'Israël rogne sur les terres pour rendre irréalisable la solution des deux États, ces derniers ont commencé à se demander si la solution d'un seul État était possible. Moi, personnellement, je ne le crois pas. Et je dis que je suis pour la solution des deux États seulement. C'est elle qui doit prévaloir, car elle est conforme à la légitimité internationale et aux résolutions internationales, la dernière étant la résolution 2334 (2016) du Conseil de sécurité que les États-Unis ont approuvée. Je veux que cette résolution, et pas une autre, soit appliquée. Je ne veux pas d'un seul État, ni d'un demi État, ni d'apartheid. Nous refusons tous ces projets. Nous voulons la solution des deux États, conformément à la légitimité internationale. Nous avons, de notre côté, toujours veillé à ce que les négociations, quelles qu'elles soient, aboutissent.

Nous avons été à chaque fois ouverts aux négociations. Et je mets au défi M. Netanyahu de dire qu'il a accepté, ne serait-ce qu'une fois, d'entrer dans des négociations avec nous - qu'elles soient ouvertes, secrètes, bilatérales ou non bilatérales. Je le mets au défi de dire qu'il a accepté cela, ne serait-ce qu'une fois. Nous avons été invités, lui et moi, par plusieurs États à entamer des négociations sur leur sol, mais il a refusé. La dernière invitation a été adressée par la Russie. Elle nous a invités trois fois à négocier sur son sol, mais il a toujours refusé. Lorsque j'entends dire que nous ne voulons pas de paix et que nous ne voulons pas de négociations, je réponds que nous sommes toujours en faveur de la paix, et que nous sommes convaincus qu'on n'y parviendra que par la négociation, et la négociation seulement.

J'appelle donc encore une fois à la tenue d'une conférence internationale de paix sur la base de l'initiative que j'ai déjà présentée au Conseil de sécurité il y a un peu plus d'un mois, en février 2018 (voir S/PV.8183), à laquelle prendrait part l'ensemble des parties arabes et internationales concernées - le Quatuor international, certains États européens et arabes, y compris les membres permanents du Conseil de sécurité, l'objectif étant est de parvenir à un règlement et d'élaborer un plan fondé sur le consensus international et les résolutions de l'ONU, et assorti de délais précis afin de faire cesser l'occupation, de garantir l'indépendance de l'État de Palestine et de mettre fin au conflit. Voilà ce que nous demandons.

À vrai dire, nous rejetons catégoriquement toute négociation parrainée par un seul pays, que ce soient

les États-Unis ou un autre. Les négociations doivent se tenir sous l'égide de l'ONU, car nous considérons les États-Unis ou tout autre pays comme partiels. Nous acceptons le Quatuor et d'autres pays avec, mais pas un seul pays, les États-Unis ou un autre, qui viendrait dire qu'il veut régler le problème à lui seul. Nous refusons cela, et surtout, nous refusons la médiation des seuls États-Unis.

Nous avons toujours cru en la démocratie, qui est consacrée par notre Constitution, comme fondement de l'édification de notre État et de notre société. Nous l'avons démontré sur le terrain en organisant des élections en 1996, 2005 et 2006, des élections qui ont été interrompues en 2007 à cause du coup d'État perpétré par le Hamas. Depuis lors, nous avons appelé à la réconciliation et à la tenue d'élections. Il n'en reste pas moins que, lorsque je rentrerai dans mon pays, je convoquerai des élections générales en Cisjordanie, dans la bande de Gaza et à Jérusalem. Quiconque s'opposera à ces élections devra en répondre devant Dieu, la communauté internationale et l'histoire.

Notre position inébranlable est de lutter contre le terrorisme. Nous avons toujours dit que nous pouvions renoncer à tout, mais que nous n'abandonnerions jamais notre lutte contre le terrorisme. Nous avons adopté 83 protocoles avec 83 pays, dont les États-Unis, pour combattre le terrorisme international. Nous voudrions saisir cette occasion, au lendemain des récentes attaques visant la ville de Dhahran et les installations pétrolières du Royaume d'Arabie saoudite, pour condamner ces attaques et exprimer notre solidarité avec ce pays, dont nous appuyons la position.

Pour terminer, je rends hommage à notre peuple palestinien, en Palestine, dans les camps de réfugiés, dans la diaspora et dans le monde entier. Je suis fier de lui. Je veux qu'il sache que nous ne doutons pas que cette occupation, comme toutes celles qui l'ont précédées, prendra inévitablement fin. De nombreux pays ont été occupés. Même les États-Unis l'ont été par plusieurs pays. L'occupation a pris fin en Europe, en Afrique et en Amérique latine. Nous disons que l'occupation de la Palestine prendra fin comme d'autres avant elle.

Nous continuerons de revendiquer nos droits. Un droit n'est jamais perdu tant que quelqu'un continue de le revendiquer. Nous rendons hommage à nos honorables martyrs, à nos courageux prisonniers et à leurs familles résilientes et patientes, dont nous protégerons les droits à tout prix. Je ne céderai pas aux demandes d'Israël. Même s'il ne me restait plus qu'un centime, je le

donnerais aux familles des martyrs, des prisonniers et des blessés. Je ne les en priverai jamais.

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de l'État de Palestine de l'allocation qu'il vient de prononcer.

*M. Mahmoud Abbas, Président de l'État de Palestine, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

*M. Amde (Éthiopie), Vice-Président, assume la présidence.*

### **Allocution de M<sup>me</sup> Sahle-Work Zewde, Présidente de la République fédérale démocratique d'Éthiopie**

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocation de la Présidente fédérale démocratique d'Éthiopie.

*M<sup>me</sup> Sahle-Work Zewde, Présidente de la République fédérale démocratique d'Éthiopie, est escortée dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M<sup>me</sup> Sahle-Work Zewde, Présidente de la République fédérale démocratique d'Éthiopie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**La Présidente Zewde** (*parle en amharique; texte anglais fourni par la délégation*) : Nous sommes confrontés à des défis sans précédent. Les changements climatiques sont une réalité et constituent une véritable menace pour le progrès, pour notre survie même, nous obligeant à détourner des ressources qui devraient être consacrées au développement. Les menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité mondiales se multiplient. Les tensions géopolitiques et commerciales, les courses aux armements, la prolifération des armes de destruction massive, le terrorisme, l'extrémisme violent, la pauvreté et l'inégalité des revenus sont autant de défis mondiaux qui exigent des solutions mondiales. S'engager en faveur du multilatéralisme n'a jamais été aussi urgent. Le thème du débat général de cette année ne saurait donc être plus approprié.

Depuis la transition politique de l'Éthiopie en avril 2018, nous avons lancé d'importantes réformes politiques, juridiques et économiques. Nous avons élargi l'espace politique en libérant des prisonniers politiques et des journalistes emprisonnés; en invitant les partis



politiques en exil à revenir en Éthiopie et à poursuivre une lutte pacifique; en révisant les lois électorales et antiterroristes et celles relatives à la société civile; et en mettant fin à 20 ans de conflit avec l'Érythrée.

Alors que nous attendons avec impatience les élections de l'année prochaine, ces réformes, en particulier l'élargissement de l'espace politique, ont jeté des bases solides pour un ordre démocratique durable. Nous avons également entamé la libéralisation de notre économie, en nous appuyant sur une décennie de croissance soutenue. Nous avons récemment lancé le programme de réforme économique national visant à corriger les déséquilibres macroéconomiques qui se font jour, à éliminer les goulets d'étranglement structurels, notamment en améliorant la facilité de faire des affaires pour stimuler la croissance du secteur privé, et à créer de nouvelles possibilités.

L'inclusion est l'élément central de notre politique et nous avons placé la création d'emplois pour les jeunes au cœur de nos réformes. Nous prenons des mesures énergiques pour institutionnaliser ces réformes, tout en nous employant à combler les énormes disparités qui existent en matière d'égalité des sexes, y compris au plus haut niveau de l'État.

Si les membres fermaient les yeux et pensaient à l'Assemblée générale à sa soixante-quatorzième session, qui parmi eux aurait imaginé qu'une femme d'Afrique prendrait la parole devant l'Assemblée? Cela n'a pas été facile, mais nous avons jeté des bases solides pour le développement en Éthiopie et pour une paix et une stabilité durables dans la Corne de l'Afrique. Ce rapprochement avec l'Érythrée est une démonstration claire de la capacité des Africains à régler leurs problèmes par un dialogue constructif. Nous nous employons à transformer toute la région en une zone de paix et de prospérité sans exclusive, et nous sommes convaincus que la communauté internationale nous appuiera.

Au Soudan, la formation d'un gouvernement d'unité nationale fondé sur l'accord politique obtenu le mois dernier est une évolution très encourageante. Les parties aux négociations ont fait confiance aux efforts de médiation de l'Éthiopie et de l'Union africaine. Les initiatives lancées par les nouveaux dirigeants pour relancer l'économie du pays méritent d'être pleinement appuyées par la communauté internationale. Nous sommes très favorables à la levée de toutes les sanctions économiques et financières imposées au Soudan, y

compris s'agissant de radier le Soudan de la liste des pays qui parrainent le terrorisme.

La Somalie, qui a parcouru un long chemin ces dernières années, est à présent en train de consolider ses institutions publiques, et des élections sont prévues pour 2020. Dans le même temps, les Chabab continuent de représenter un grave danger pour la Somalie et l'ensemble de la région. Il faut impérativement empêcher de revenir sur les progrès accomplis grâce aux énormes sacrifices consentis par la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et par les forces nationales somaliennes. À cet égard, il reste crucial de financer l'AMISOM de manière durable et de l'appuyer. Nos partenaires doivent en prendre acte et réaffirmer leurs engagements.

Avec la récente rencontre entre le Président Kiir et M. Machar, les parties sud-soudanaises ont pris des mesures encourageantes en faveur de la mise en œuvre de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud. Les parties doivent continuer à faire preuve d'un engagement ferme à accélérer la mise en œuvre intégrale de tous les objectifs de prétransition énoncés dans l'Accord. Nous espérons que la communauté internationale redoublera d'efforts pour concrétiser l'appui promis.

Depuis 70 ans, l'Éthiopie est résolue à défendre la paix et la sécurité mondiales en contribuant aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Je suis fier de pouvoir dire que l'Éthiopie est désormais le premier pays fournisseur de contingents au maintien de la paix des Nations Unies. Nos contingents s'acquittent de leurs responsabilités en faisant preuve d'un professionnalisme, d'un dévouement et d'un courage du plus haut niveau. Nous nous employons actuellement à renforcer l'efficacité et la responsabilisation des soldats de la paix, à accroître le rôle des femmes dans les activités liées à la paix et la sécurité, à mettre en œuvre l'architecture de sécurité mondiale et régionale et à assurer un financement durable des opérations de soutien à la paix sous conduite africaine.

Dans ce contexte, je tiens également à souligner notre appui à la réforme du Conseil de sécurité. L'Afrique doit être représentée au Conseil de sécurité de façon permanente.

L'Éthiopie a commencé à engranger certains résultats encourageants au regard du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Nous investissons dans notre population et dans nos

ressources humaines, afin d'améliorer leur bien-être. Nous développons l'industrie manufacturière et l'infrastructure afin d'attirer de plus en plus d'investissements nationaux et étrangers. Pour créer des emplois pour nos jeunes, nous sommes en train de privatiser les entreprises publiques. Pour financer nos projets nationaux, nous mobilisons des ressources nationales et intégrons des politiques en faveur des pauvres. Pour réduire la pauvreté et améliorer la qualité de vie, nous favorisons une croissance économique rapide et inclusive. D'après les prévisions, l'Éthiopie devrait être l'économie à la croissance la plus rapide cette année. Nous sommes en train d'intégrer les objectifs de développement durable dans les prochains plans nationaux de développement quinquennaux et dans un plan de développement à long terme pour la prochaine décennie.

Garantir l'accès à une éducation de qualité, c'est en définitive réduire le travail des enfants, atténuer l'exploitation et diminuer le nombre de mariages d'enfants. De fait, nous venons de lancer notre feuille de route pour le développement de l'éducation éthiopienne. Cette feuille de route fait fond sur les progrès importants que nous avons accomplis ces 20 dernières années et met l'accent sur les enfants non scolarisés. Beaucoup de ces enfants représentent des zones pastorales ou défavorisées et des groupes ayant des besoins particuliers, ou sont handicapés physiques. La feuille de route prévoit de renforcer d'autres moyens de prestation de services. Elle met également l'accent sur les filles, qui sont toujours les moins susceptibles de terminer leur scolarité primaire, et sur l'égalité, en s'attaquant aux obstacles à l'éducation en classe ou à la maison. Nous augmentons considérablement les dépenses d'éducation; nous espérons que les donateurs respecteront leurs engagements, et fourniront plus efficacement une aide plus ciblée.

Mon pays, qui compte plus de 100 millions d'habitants, est perpétuellement touché par la sécheresse due au climat. Il est grand temps d'agir de manière urgente et déterminée. C'est pourquoi l'Éthiopie a accepté de codiriger le volet consacré à la transition énergétique du Sommet Action Climat 2019.

En Éthiopie, nous œuvrons au boisement, avec un programme décennal de développement du secteur forestier, notre plan directeur pour promouvoir une foresterie durable et productive au service d'une croissance économique verte. Il s'agit notamment de planter 4 milliards de plants d'ici un an et demi, sous le

thème « 40 arbres par tête pour la nouvelle Éthiopie », un projet lancé en mai par le Premier Ministre Abiy Ahmed. Le mois dernier, nous avons battu le record du monde en plantant plus de 350 millions d'arbres en une seule journée.

La principale aspiration de l'Éthiopie est de sortir notre peuple de la pauvreté. Nous nous efforçons d'offrir une vie digne à tous nos citoyens. L'élément central de notre vision du développement durable comprend la construction d'infrastructures et l'exploitation de nos ressources nationales. Cependant, la triste réalité aujourd'hui est que près de 65 millions d'Éthiopiens n'ont pas accès à l'électricité. La construction du barrage de la Grande Renaissance en Éthiopie sur le Nil Bleu vise simplement à produire de l'énergie hydroélectrique pour permettre à notre peuple d'au moins dîner avec une lumière allumée.

Les pays du bassin du Nil jouissent de l'une des plus anciennes relations de l'histoire de l'humanité. Nous sommes indissociablement liés par les civilisations et par ce grand et noble fleuve. Les germes de notre développement commun ont été plantés il y a des milliers d'années. Nos liens éprouvés à travers le Nil, qui nous donne la vie, la vérité et la foi, peuvent fournir un nouveau niveau d'énergie et d'engagement pour améliorer les conditions de vie de nos peuples. L'utilisation des eaux du Nil offre également une possibilité exceptionnelle de coopération transfrontalière entre les pays frères de la région. Le Nil ne doit jamais être un objet de concurrence ou de méfiance. L'Éthiopie est résolument convaincue que l'exploitation du Nil doit se fonder sur les principes du droit international, à savoir les principes de l'utilisation équitable et raisonnable des ressources naturelles et l'importance de ne causer aucun dommage grave.

Nous avons toujours été très ouverts et attachés à la mise en place d'un régime juridique multilatéral sur l'utilisation du fleuve à l'échelle du bassin. L'Accord-cadre de coopération du bassin du Nil, signé en mai 2010 après 13 années de négociations, a été notre premier et seul traité multilatéral véritablement inclusif dans ce domaine. Les consultations, les négociations et la signature de la Déclaration de principes sur le barrage de la Grande Renaissance témoignent de l'engagement de l'Éthiopie à coopérer, conformément à l'Accord-cadre de coopération.

Les autres questions techniques concernant le barrage de la Grande Renaissance devraient être laissées à nos experts. À cet égard, les ministères techniques de

l'Éthiopie, du Soudan et de l'Égypte se sont réunis au début du mois au Caire et se réuniront à nouveau fin septembre et début octobre à Khartoum. Nous devons apporter notre plein appui aux experts techniques et les encourager à formuler une recommandation fondée sur des données scientifiques et factuelles. Comme nous l'avons toujours dit, les efforts combinés dans le bassin du Nil ne sont pas une option mais une nécessité pour garantir une coopération gagnant-gagnant et une interdépendance mutuelle réussie entre les pays du bassin du Nil.

Nous sommes pleinement déterminés à mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Accord de Paris sur le climat. D'après notre propre expérience, nous savons qu'il est possible de maintenir la paix et la sécurité, de réduire la pauvreté et de parvenir à la prospérité. Le monde a les ressources, les capacités et les moyens de préserver notre planète, mais le temps presse vraiment. Nous devons accélérer les processus de mise en œuvre et respecter nos engagements, éviter de laisser qui que ce soit de côté et mettre en place les politiques nécessaires pour l'emploi, le développement, la paix et la sécurité. Avant tout, nous devons œuvrer en faveur d'un environnement global multinational dans lequel toutes nos préoccupations et tous nos intérêts sont pris en compte, et dans lequel nous pouvons progresser ensemble pour atteindre notre objectif de sécurité et de prospérité collectives.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) :  
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier la Présidente de la République fédérale démocratique d'Éthiopie de l'allocution qu'elle vient de prononcer.

*M<sup>me</sup> Sahle-Work Zewde, Présidente de la République fédérale démocratique d'Éthiopie, est escortée hors de la salle de l'Assemblée générale.*

*M. García Moritán (Argentine), Vice-Président, assume la présidence.*

## Point 8 de l'ordre du jour (*suite*)

### Débat général

#### Allocution de M. Donald Tusk, Président du Conseil européen

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) :  
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président du Conseil européen.

*M. Donald Tusk, Président du Conseil européen, est escorté à la tribune.*

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) :  
J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Donald Tusk, Président du Conseil européen, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

**M. Tusk** (Conseil européen) (*parle en anglais*) :  
Au cours des cinq dernières années, j'ai eu l'honneur de représenter l'Union européenne en tant que Président du Conseil européen, qui regroupe les chefs d'État et de gouvernement de ses États membres. Je suis également venu à l'Organisation des Nations Unies en cette qualité.

Qu'il me soit permis, dans mon allocution d'aujourd'hui, qui sera ma dernière dans cette salle, de ne pas m'étendre sur les détails des défis qui sont les nôtres, mais de commencer par une réflexion plus générale inspirée des mots qui ont été prononcés ici il y a deux jours et qui suggèrent un conflit immanent entre patriotisme et mondialisme. Je ne suis pas d'accord avec cette analyse. Elle est fautive et dangereuse, même si elle a de nombreux adeptes et de puissants propagateurs.

Le concept même de l'Organisation des Nations Unies, à l'instar de l'Union européenne, est de fait une tentative héroïque de venir à bout d'un tel mode de pensée. Le patriotisme du XXI<sup>e</sup> siècle doit également avoir une dimension mondiale, s'il veut éviter de devenir, comme cela a été le cas à de nombreuses reprises, un égoïsme national commun. L'histoire de nos nations montre combien il est facile de transformer l'amour de sa patrie en une haine envers ses voisins; de transformer la fierté de sa propre culture en mépris pour la culture des étrangers; et de faire valoir sa propre souveraineté aux dépens de celle des autres.

Je sais que le mot « mondialisme » n'est pas attrayant. Personnellement, je préfère le mot « solidarité », qui est particulièrement important pour moi et pour mon pays. Dans mon vocabulaire politique, mondialisation et solidarité sont synonymes. Je ne parle pas d'une idéologie naïve ou d'un jeu de mots abstrait, mais de défis concrets et des possibilités de trouver des solutions concrètes.

J'aime Gdansk, ma ville natale. J'aime la Pologne, mon pays, et j'aime l'Europe. Toutefois, même lorsqu'on vit dans la plus belle et la plus moderne des villes européennes, la vie peut devenir un enfer si nous ne trouvons pas, ici à l'ONU, des solutions adéquates aux menaces mondiales, telles que les conflits armés, le terrorisme, la prolifération nucléaire et la destruction de l'environnement. Si nous ne sommes pas prêts

à fixer des règles au niveau mondial, et ensuite à les respecter systématiquement, les communautés locales, les nations, les États et même les continents resteront sans défense face à ces menaces.

Je voudrais m'attarder brièvement sur l'une de ces menaces : la destruction de l'environnement, qui a été au centre de l'attention ces derniers jours, ici à New York. Je suis convaincu que nous traversons une crise environnementale. Les microplastiques se répandent dans nos océans. Jusqu'à 200 espèces disparaissent chaque jour. J'ai moi-même été témoin de l'effondrement des murs de glace au Groenland et de la fonte des glaciers dans les montagnes du Pamir au Tadjikistan. La crise en Amazonie a récemment fait l'objet de discussions ici, tout comme durant ces dernières décennies, malheureusement avec des résultats limités. Nous approchons rapidement d'un point au-delà duquel nous ne pourrions plus faire reculer les changements climatiques mais nous contenter d'en atténuer les effets.

L'Union européenne continuera de faire tout ce qui est en son pouvoir pour contrer cette menace. L'Europe montre la voie à suivre dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris et nous espérons gagner la course pour devenir le premier continent au monde neutre en carbone. Rien qu'en 2017, l'Union européenne et ses États membres ont dépensé 20 milliards d'euros pour aider les pays en développement à lutter contre les changements climatiques et à s'y adapter.

Cependant, l'environnement naturel de l'homme, qui doit être protégé, ne se limite pas uniquement aux océans, à l'air et aux forêts. C'est aussi la vérité dans la vie publique, la liberté, l'état de droit et la solidarité internationale. Pour défendre la vérité, il ne suffit pas d'accuser les autres de diffuser des infox. À vrai dire, il suffirait d'arrêter de mentir. Aujourd'hui, trop d'hommes politiques ont systématiquement recours au mensonge pour se maintenir au pouvoir.

Pour défendre la liberté, il ne suffit pas de l'évoquer dans des discours. Il faut défendre les droits individuels partout et chaque jour, la liberté d'expression et la liberté de la presse, et il faut cesser de courtiser les dictateurs et les régimes autoritaires.

Pour défendre l'état de droit, il faut accepter que la loi doit effectivement être au-dessus de ceux qui détiennent le pouvoir, et non à leur service. Pour appliquer les principes de solidarité internationale, il faut toujours aider les plus faibles lorsqu'ils sont attaqués par les plus forts et les plus impitoyables, comme c'est

le cas pour l'Ukraine. Si les puissants de notre monde ne le comprennent pas, ils entreront dans l'histoire non pas comme des dirigeants mais comme des imposteurs, et ce à juste titre.

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président du Conseil européen de l'allocation qu'il vient de prononcer.

*M. Donald Tusk, Président du Conseil européen, est escorté de la tribune.*

**Allocution de M. Mohamed Abdullahi Mohamed Farmajo, Président de la République fédérale de Somalie**

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République fédérale de Somalie.

*M. Mohamed Abdullahi Mohamed Farmajo, Président de la République fédérale de Somalie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Mohamed Abdullahi Mohamed Farmajo, Président de la République fédérale de Somalie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Farmajo** (*parle en anglais*) : C'est pour moi un véritable honneur et un privilège de prendre la parole devant l'Assemblée générale à sa soixante-quatorzième session. Je suis sincèrement convaincu que l'Assemblée joue un rôle indispensable pour mobiliser les efforts et les mesures au niveau multilatéral en faveur de l'élimination de la pauvreté, d'une éducation de qualité, de l'action pour le climat et de la promotion de l'inclusion sous toutes ses formes afin de promouvoir le programme de développement mondial centré sur la population, ainsi que le progrès et la prospérité de tous. Au sein de l'Assemblée, nous devons plus que jamais prendre conscience du fait qu'il ne faut laisser aucun pays de côté dans la poursuite du progrès et de la prospérité en cette ère d'interdépendance et d'interconnectivité.

Le Gouvernement de la République fédérale de Somalie se félicite vivement du thème choisi par l'Assemblée générale cette année, qui rappelle à tous qu'il importe de redoubler d'efforts dans le cadre d'une coopération internationale accrue si nous voulons, en tant que pays, atteindre les objectifs de développement

durable, à savoir réduire la pauvreté, améliorer la qualité de l'éducation, lutter contre les effets néfastes des changements climatiques et promouvoir des partenariats et l'ouverture dans toutes les initiatives nationales. Il est indispensable de nouer des partenariats sous toutes leurs formes si nous voulons relever les défis communs les plus importants de notre époque, notamment la sécurité, la pauvreté, les changements climatiques et la durabilité. À l'ère de la mondialisation, aucun pays, aussi riche, fort ou préparé qu'il soit, ne peut à lui seul faire face au flot de défis mondiaux, qui exige une action commune et des réponses multilatérales coordonnées. Nous devons nous employer à créer les conditions propices à l'épanouissement individuel et à la prospérité commune conformément aux objectifs de développement durable.

Je suis ravi d'être en présence des principaux partenaires de la Somalie, qui sont pour la plupart représentés à l'Assemblée aujourd'hui. Je les remercie du rôle constructif qu'ils jouent en accompagnant la Somalie alors qu'elle se relève d'un passé particulièrement difficile. Nous remercions l'ONU du rôle qu'elle a joué et continue de jouer dans le développement de la Somalie sur le terrain.

Nous sommes déterminés à collaborer avec l'ONU pour promouvoir notre plan de développement national sans exclusive. De fait, la Somalie, qui bénéficie de l'appui de l'ONU et des États Membres au niveau bilatéral, est un excellent exemple de l'importance et de la réussite du système multilatéral international. La Somalie a considérablement avancé sur la voie du relèvement grâce à la résilience de son peuple et de son gouvernement. Néanmoins, nous ne pouvons garder le silence ou détourner le regard face au mécontentement que suscitent les inégalités, la pauvreté et les divisions croissantes causées par une mondialisation injuste qui est devenue dominante dans le monde contemporain. Il va sans dire que l'inclusion dans toutes ses manifestations doit passer au premier plan si nous voulons réussir à dynamiser les efforts faits au niveau multilatéral en faveur de la sécurité mondiale, de l'élimination de la pauvreté, d'une éducation de qualité et de l'action climatique, en sus des autres priorités en matière de développement.

La Somalie joue également un rôle clef dans le développement socioéconomique de la Corne de l'Afrique, et elle est certaine que la coopération entre les pays de la Corne de l'Afrique renforcera le développement économique, la stabilité politique, la connectivité sociale et culturelle, et plus important encore, la coopération en

matière de sécurité entre les pays de la région. La région de la Corne de l'Afrique pourrait offrir à ses populations des perspectives inégalées de développement et de croissance économiques si nous parvenions à renforcer davantage les liens politiques, sociaux et économiques entre nos pays et nos partenaires mondiaux. Les États de la Corne de l'Afrique ne sont pas les seuls à déployer des efforts communs pour bâtir un avenir meilleur pour leurs pays et leurs peuples; ils ont de nombreux amis qui appuient leur parcours dans l'intérêt de la paix et de la sécurité dans le monde entier. Nous les remercions.

La Somalie promeut l'intégration économique dans la région et encourage son milieu d'affaires à investir dans les pays d'Afrique de l'Est et au-delà. Les communautés somaliennes continuent d'investir dans la République du Kenya, contribuant ainsi à la croissance et à la prospérité économique de ce pays. La Somalie et le Kenya, qui sont voisins sur la côte est-africaine de l'océan Indien, entretiennent des relations pacifiques et amicales. Nous devons beaucoup au Kenya pour l'appui indéfectible qu'il a fourni au peuple somalien au fil des ans. Si nos relations sont globalement excellentes, notre frontière maritime n'a jamais été délimitée, ce qui en a fait une source de désaccord entre nous. Les négociations bilatérales passées n'ont pas abouti à un accord.

Pour obtenir un règlement pacifique et équitable, en 2014, conformément au droit international, la Somalie a entamé une procédure devant la Cour internationale de Justice, la plus haute autorité juridique de l'ONU. Nous nous félicitons que la Cour se soit déclarée compétente pour régler ce différend et que la dernière audience sur le fond de l'affaire soit prévue pour la première semaine de novembre. En tant qu'État Membre de l'ONU et partie au Statut de la Cour, la Somalie est déterminée à mener cette procédure de règlement judiciaire à son terme. La Somalie s'est engagée à respecter la décision finale de la Cour et à accepter la frontière délimitée par la Cour. Du point de vue du droit international, le jugement de la Cour sera également contraignant pour le Kenya. Nous sommes certains que lorsqu'un jugement sera rendu et la frontière établie, il sera enfin possible de régler durablement ce différend de longue date. En outre, le 3 septembre, le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine a conclu que l'Union africaine n'était pas habilitée à intervenir dans cette affaire devant la Cour.

Je voudrais également signaler qu'en marge de cette session de l'Assemblée générale, plus précisément le 24 septembre au soir, le Président Al Sisi, de l'Égypte,

qui est également Président en exercice de l'Union africaine, a convoqué et présidé une réunion entre le Président Uhuru Kenyatta, du Kenya, et moi-même. Cette rencontre a été très fructueuse. Nous avons décidé de rétablir nos bonnes relations fraternelles et de renforcer notre coopération diplomatique et politique. Nous avons également décidé de laisser à la Cour internationale de Justice le soin de régler le différend maritime entre nos deux pays. La Somalie est déterminée à maintenir de bonnes relations avec le Kenya.

Le Gouvernement somalien est fermement attaché à son ambition de dérouler un programme de consolidation de la paix et d'édification de la nation. Nous avançons clairement vers la mise en place de politiques inclusives, le renforcement de la démocratie et la mise en place d'institutions nationales basées sur les droits qui sont les piliers de sociétés solides. Je suis fier d'annoncer que nous avons organisé avec succès des élections régionales dans certains États membres de la fédération à l'approche de la planification de nos élections parlementaires et présidentielle prévues en 2021. Nous sommes déterminés à faciliter la réussite de ce processus en adoptant un projet de loi électorale sans exclusive qui mettra l'accent sur l'inscription des électeurs et la sensibilisation de la population à l'importance de politiques inclusives et du progrès national.

Sur la base de tout ce qui précède, il est clair que la Somalie est un exemple historique de réforme, de résilience ainsi que de progrès et de relèvement dirigés par la population. Aujourd'hui, nos consultations nationales sont orientées vers la mise en place de politiques inclusives, de services publics, de réformes financières et économiques, la croissance économique, la bonne gouvernance et l'élargissement de la coopération régionale. Elles visent également à trouver un moyen, en travaillant avec nos précieux partenaires au niveau national et à l'étranger, de vaincre enfin la menace que posent les différentes factions du groupe terroriste que sont les Chabab. La sécurité est la priorité de notre gouvernement et représente sa principale dépense publique depuis que j'ai pris mes fonctions parce que tout le reste, y compris l'élimination de la pauvreté, l'éducation de qualité et l'action climatique, en dépend.

Aux côtés de nos partenaires internationaux, nous travaillons sans relâche pour débarrasser la Somalie de la dernière poche d'extrémistes violents et de leurs activités terroristes. Cette tâche n'a rien de facile du fait des tactiques de guérilla violentes, lâches et opportunistes qu'utilisent les terroristes des Chabab,

notamment en bombardant des civils innocents et des entreprises privées. Néanmoins, grâce à notre stratégie holistique qui englobe la déradicalisation, des offensives militaires efficaces, la reprise de territoires des mains des Chabab et le renforcement de l'Armée nationale somalienne ainsi que de ses capacités en matière de sécurité, nous sommes certains que les efforts que nous déployons conjointement avec la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et d'autres partenaires internationaux porteront leurs fruits pour la Somalie et son peuple ainsi que pour la stabilité régionale et mondiale.

Nous sommes en train de mettre sur pied des forces armées bien formées et des institutions de sécurité responsables et basées sur les droits qui seront en mesure d'assumer la responsabilité de la sécurité en Somalie. En partenariat avec l'AMISOM et d'autres appuis internationaux clefs, notre gouvernement travaille d'arrache-pied pour atteindre cet objectif en appliquant son plan de transition, conformément à l'architecture de sécurité nationale. À cet égard, je tiens à remercier les hommes et femmes courageux des forces de sécurité somaliennes, tous les pays fournisseurs de contingents de l'Union africaine qui contribuent à l'AMISOM, ainsi que tous nos partenaires internationaux qui appuient les opérations de sécurité de diverses manières importantes. Ces réformes approfondies ne sont pas faciles, mais à force d'engagement et de détermination absolue, nous avons entrepris un recensement biométrique de toute l'Armée nationale somalienne.

En outre, l'audit des ressources humaines du secteur de la sécurité, notamment le recensement biométrique de l'ensemble du personnel, sera achevé prochainement. Le recensement biométrique a permis au Gouvernement d'éliminer les travailleurs fantômes, d'évaluer la préparation opérationnelle du personnel de sécurité et de faire baisser les coûts afin que les économies permettent de financer d'autres initiatives pour continuer de renforcer la sécurité du peuple somalien. Je suis convaincu que l'efficacité des réformes du secteur de la sécurité en Somalie aboutira à l'appareil de sécurité le plus efficace possible pour préserver le bien-être et les progrès du peuple somalien.

Une éducation de qualité libre, autonome, fait naître l'espoir et débloque les grands rêves, les ambitions et les innovations qui permettront de créer un monde meilleur pour nous tous. L'éducation est le point d'ancrage de tout développement, et il est clair que dynamiser nos efforts multilatéraux en faveur du

développement, où que ce soit, doit commencer par un appui national et international à l'éducation sous toutes ses formes.

En Somalie, un symbole clef de notre redressement national est l'augmentation considérable des services éducatifs dans les secteurs public et privé à toutes les étapes de l'apprentissage. Nous sommes pleinement conscients de la nécessité d'encourager, d'appuyer et de mettre à profit le modèle existant de partenariat public-privé en matière de prestation de services éducatifs, sous la supervision étroite du Gouvernement fédéral. Malgré notre passé difficile, la conception, la prestation et la gestion d'un enseignement de qualité est aujourd'hui le principal objectif que le Gouvernement s'est fixé dans le domaine de l'éducation. Il est essentiel que notre jeune génération nous rattrape et voire nous dépasse si l'on veut qu'elle puisse faire le poids dans cette économie mondialisée et qu'elle contribue à la réalisation et tire partie des avantages des objectifs de développement durable à l'horizon 2030.

Compte tenu de l'importance d'une éducation de qualité pour les processus de consolidation de la paix et d'édification de l'État en Somalie, ainsi que pour son développement général, notre gouvernement a lancé un ambitieux programme de réforme qui vise à élargir l'accès à l'éducation des enfants, des adolescents et des jeunes, y compris ceux appartenant à des groupes marginalisés comme les personnes handicapées, les filles et les femmes. Nous nous employons ardemment à renforcer les acquis scolaires de tous les apprenants, en particulier dans les premières années d'études. Nous sommes également déterminés à accroître le taux de scolarisation, à veiller à ce que les possibilités d'apprentissage soient adaptées au marché pour assurer la croissance durable de l'économie, à créer des emplois indispensables et à faire en sorte que la population ait davantage confiance en elle, ainsi que dans la prospérité et les perspectives du pays.

Sur le plan pratique, le Gouvernement somalien élabore actuellement un programme d'enseignement national inclusif et adapté, tout en réhabilitant les anciennes écoles publiques, en s'efforçant de créer des écoles professionnelles et techniques et en investissant dans la prochaine génération d'enseignants et de directeurs d'école. Depuis maintenant cinq années, la Somalie organise avec succès un examen national, que la plupart des étudiants, y compris ceux qui souffrent de handicaps comme la cécité, passent avec succès. Nous sommes fiers d'eux, et nous continuerons d'œuvrer à

l'amélioration de leurs possibilités d'apprentissage et de leurs perspectives d'emploi grâce à de meilleures politiques, à des partenariats plus solides, à des installations accessibles et à un enseignement de pointe. Pour garantir une éducation de qualité à l'échelle mondiale, nous devons tous partager nos bonnes pratiques et nos politiques fructueuses et faire le lien indispensable entre éducation, perspectives d'avenir et paix, sécurité et développement internationaux.

La Somalie est très attachée à l'amélioration de l'environnement naturel du pays et à la promotion de la résilience communautaire pour le bien des générations actuelles et futures. La Somalie a pris des mesures importantes pour mettre en place des autorités de gestion de l'environnement dans le but d'effectuer des changements au niveau national. La création de la Direction de l'environnement et des changements climatiques au sein du Cabinet du Premier Ministre, par exemple, est un pas dans la bonne direction, et nous sommes convaincus qu'elle dirigera avec efficacité l'élaboration et la mise en œuvre des législations et politiques environnementales. C'est la preuve de notre attachement à l'action climatique pour un environnement meilleur, plus propre et plus prospère pour tous.

Les changements climatiques risquent en effet d'accroître la fréquence et la gravité des chocs environnementaux, et la Somalie, qui possède le plus long littoral d'Afrique continentale, subit déjà les effets de l'élévation du niveau de la mer et de la température moyenne, qui sont exacerbés par l'impact de la dégradation des terres et de la déforestation. La sécheresse de 2017 en Somalie a eu des conséquences majeures sur l'environnement, l'économie et le secteur des ressources naturelles, la destruction de l'écosystème et les dommages qui lui sont causés étant estimés à plus de 600 millions de dollars. La perte de productivité de notre capital naturel laisse présager des temps difficiles pour l'économie somalienne qui repose sur l'élevage, d'autant plus que 93 % des pâturages ont été ravagés ou détruits dans certaines régions du pays. Cela a affecté directement et indirectement la vie et les moyens de subsistance de 6,2 millions d'habitants, soit environ 60 % de la population, qui dépendent du pastoralisme.

En raison de cette vulnérabilité, le redressement de l'économie somalienne risque de prendre beaucoup plus de temps, étant donné que le pays continue de pâtir de la multiplication des aléas climatiques. Les facteurs de vulnérabilité et de fragilité en Somalie sont complexes et, partant, exigent des solutions globales et à long

terme pour intégrer la gestion durable des ressources naturelles ainsi que les objectifs environnementaux mondiaux dans le plan national de redressement et de développement du pays. L'expérience nous a appris qu'il est urgent de prendre des mesures climatiques pour réparer les dommages environnementaux désastreux qui font peser une menace existentielle sur notre avenir collectif.

Je tiens à assurer l'Assemblée que mon gouvernement est pleinement attaché à la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le climat et des autres accords multilatéraux relatifs à l'environnement qui visent à protéger notre planète et garantir l'avenir de tous. À cet égard, nous demandons instamment que la résolution 751 (1992) du Conseil de sécurité, dans laquelle il est demandé à tous les États Membres de prendre les mesures nécessaires pour prévenir les importations et les exportations directes et indirectes de charbon de bois somalien, soit pleinement appliquée. L'interdiction du charbon de bois non seulement sauvera l'environnement, mais privera également les terroristes internationaux d'une source de financement dont ils dépendent pour nuire aux innocents et aux personnes les plus vulnérables de notre société.

La pauvreté est un des plus grands maux qui puissent frapper un peuple et une nation. Le peuple et le Gouvernement somaliens travaillent d'arrache-pied pour bâtir un avenir plus durable, exempt de pauvreté et doté de solides protections sociales. Aujourd'hui, nous sommes sur le point de parachever notre neuvième plan national de développement sans exclusive, qui guidera les politiques et cadres stratégiques nationaux visant à éliminer la pauvreté en Somalie. Le processus d'élaboration du plan national de développement a été inclusif et participatif et fait la part belle à la responsabilisation, à la transparence et au partage des responsabilités aux fins de sa future mise en œuvre. Notre approche en matière d'élimination de la pauvreté consiste à créer des possibilités économiques pour la population et, à cette fin, nous avons lancé un programme ambitieux et fructueux de réformes budgétaires et économiques, qui s'inspire du programme de référence du Fonds monétaire international (FMI), en vue de parvenir à l'annulation de la dette au début de l'année prochaine grâce à l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés.

D'après le FMI, notre performance est jusqu'à présent solide, et nous avons accompli beaucoup en peu de temps. Nous continuons d'accroître les recettes

intérieures, d'améliorer les processus budgétaires nationaux et de rendre notre système financier plus sûr et plus transparent, tout en adoptant une discipline budgétaire dans nos opérations nationales. Nous travaillons en étroite collaboration, tant au niveau bilatéral que multilatéral, avec tous nos principaux partenaires et toutes les parties prenantes clefs, notamment le peuple somalien et les institutions financières internationales, pour obtenir l'annulation de la dette somalienne. La réalisation de cet objectif permettra à la Somalie d'avoir accès, à des conditions favorables, à des ressources précieuses et indispensables, qui viendraient compléter la mobilisation nationale des recettes intérieures afin de couvrir le coût des efforts d'élimination de la pauvreté, du renforcement des services publics, y compris une éducation et une sécurité de qualité, et de l'adoption de mesures efficaces pour protéger notre avenir face au fléau des changements climatiques.

Parallèlement aux réformes économiques et budgétaires, notre gouvernement s'est fait le champion de la tolérance zéro à l'égard de la corruption afin que chaque dollar soit dépensé pour le bien public. Si nous voulons éliminer la pauvreté, nous ne pouvons pas nous permettre de perdre un seul centime à cause de la corruption. Par conséquent, nous devons toujours garantir l'optimisation des dépenses publiques et nous attaquer de front à la corruption. C'est pourquoi j'ai signé la semaine dernière le projet de loi anticorruption, qui fera date. Mon gouvernement est déterminé à donner suite à cette loi dans l'intérêt du peuple somalien.

Je voudrais terminer en réaffirmant le ferme appui de la Somalie à la dynamisation des efforts multilatéraux en faveur de l'élimination de la pauvreté, d'une éducation de qualité et de l'action climatique sous toutes ses formes. En cette ère de mondialisation marquée par l'incertitude, les menaces et les possibilités communes, nous devons œuvrer à l'unisson pour progresser ensemble et garantir une prospérité sans exclusive. Le chemin que nous devons parcourir pour parvenir au développement durable est peut-être long, mais chaque pas que nous ferons ensemble sera récompensé par des sociétés plus fortes, un monde plus équitable et plus connecté et une communauté de nations renforcée et autonomisée grâce à cette collaboration.

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) :  
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République fédérale de Somalie de l'allocution qu'il vient de prononcer.



*M. Mohamed Abdullahi Mohamed Farmajo, Président de la République fédérale de Somalie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

**Allocution de M. Nayib Armando Bukele, Président de la République d'El Salvador**

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République d'El Salvador.

*M. Nayib Armando Bukele, Président de la République d'El Salvador, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Nayib Armando Bukele, Président de la République d'El Salvador, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Bukele** (*parle en espagnol*) : Au nom du peuple salvadorien, qui m'a confié l'honneur et la responsabilité de le servir en tant que Président, j'ai le plaisir de prendre la parole pour la première fois devant l'Assemblée générale du haut de cette tribune.

Un instant, si je puis, je voudrais prendre une photo. Être ici à la soixante-quatorzième session de l'Assemblée générale est un privilège et un honneur que je voulais partager avec le monde, parce que le monde, le nouveau monde, n'est plus dans cette assemblée générale, il est là où cette photo ira finir, dans le plus grand réseau du globe où des milliards de personnes sont connectées pratiquement à toute heure et dans presque toutes les dimensions de la vie.

Que l'on me croie lorsque je dis que ceux qui verront ce selfie seront beaucoup plus nombreux que ceux qui entendront ce discours. J'espère que la photo rend bien. Même si nous ne voulons pas l'accepter, ce réseau devient de plus en plus le monde réel, alors que le format de l'Assemblée est, lui, de plus en plus obsolète. Nous avons entendu beaucoup de bonnes idées, beaucoup de discours intéressants, mais le fait est que la façon dont nous parlons ici n'a pas changé depuis 74 ans. Le monde a changé, l'Assemblée générale reste la même.

Peut-être que dans quelques années, nous n'aurons plus à nous déplacer par dizaines de milliers à New York pour nous réunir dans ce bâtiment, puisqu'avec une série de vidéoconférences, nous pourrions économiser plusieurs centaines de millions de dollars; je suis sûr

d'ailleurs qu'elles auraient pratiquement le même effet et le même poids.

En outre, les gens qui viennent ici n'auraient pas à quitter leur famille, leurs amis, leur vie et leurs responsabilités quotidiennes pour assister à une série de réunions auxquelles de moins en moins de gens prêtent attention. J'imagine que certains penseront que ce que je dis n'a pas de sens, mais ils peuvent demander à leurs enfants ou petits-enfants quand ils sortiront de cette réunion – ils utiliseront d'ailleurs sans doute une application sur leur smartphone pour ce faire – ce qui capte leur attention. Ce n'est pas que l'ONU ou l'Assemblée générale soit obsolète, bien que nous nous y acheminions si nous continuons sur cette voie, mais nous avons l'occasion de tirer de ce grand réseau qui se construit sous nos yeux, non seulement pour sauver notre pertinence mais aussi pour la multiplier exponentiellement.

Ou alors nous pouvons tous l'ignorer – nous, le système des Nations Unies, les gouvernements, les politiciens, etc. – et attendre de subir le même sort que Kodak, Blockbuster, les dinosaures et les Teen Choice Awards, ou le sort que connaîtront de nombreuses grandes chaînes de magasins, de nombreux hôtels, agences de voyage, câblo-opérateurs et partis politiques, ou encore de nombreux médias. Il n'est, en effet, plus nécessaire d'avoir une grande équipe de télévision, et encore moins un équipement sophistiqué, pour filmer une interview. Que l'on regarde l'iPhone 11 ou le nouveau Samsung S10 : on peut même tourner des films avec eux. Alors pourquoi continuons-nous à faire ici les choses comme nous les avons toujours faites?

C'est la principale raison pour laquelle j'ai l'occasion d'être ici parmi toutes les personnes présentes. Parce que nous, les Salvadoriens, en avons eu assez de faire les choses d'une manière obsolète qui ne fonctionne pas. Nous avons décidé de faire les choses différemment et je crois que l'Organisation des Nations Unies devrait s'en inspirer. Que devons-nous faire en tant que communauté internationale? Non pas pour sauver le format de l'Assemblée, il est trop tard, il est déjà obsolète. Nous devons accepter que le monde a changé, que le monde ne cesse de changer, alors qu'ici, nous continuons à nous réunir dans cette assemblée de la même façon qu'il y a 74 ans, refusant l'inévitable.

L'évolution de la révolution numérique en fait une révolution humaine dans laquelle – comme à l'ONU où chaque pays, grand ou petit, a une voix – chaque citoyen du monde a aujourd'hui une voix qui s'amplifie

grâce aux réseaux sociaux. Ainsi, il n'y a plus 195 voix représentant 7 milliards d'êtres humains, mais des milliards d'êtres humains se représentant eux-mêmes.

L'Organisation des Nations Unies a encore une forte capacité de mobilisation, mais elle le fait de manière traditionnelle, ce qui affaiblit cette capacité et continuera de l'affaiblir d'année en année. Tous les discours prononcés par les chefs d'État à l'Assemblée tout au long de cette semaine auront moins d'incidence qu'une vidéo d'un célèbre youtubeur. Je parie que n'importe laquelle de ces vidéos sur YouTube sera plus visionnée que tous nos discours réunis.

Cette nouvelle réalité ne signifie pas que nous ne sommes pas pertinents. En fait, il y a encore des ressources sans pareil ici, des ressources économiques et importantes pour régler les plus grands problèmes du monde. C'est le format qui est obsolète. Comme nous l'avons vu et vécu dans de nombreux pays, quelques images sur Instagram ou quelques vidéos sur YouTube peuvent avoir un effet beaucoup plus percutant que n'importe quel discours à l'Assemblée, même dans les pays les plus puissants du monde. Une image téléchargée par un citoyen peut déclencher une révolution; cela s'est déjà produit.

Il est temps pour nous de devenir plus inclusifs, d'accepter et de reconnaître que nous pouvons être dans tous les pays, 24 heures sur 24, 365 jours par an. Il est temps de commencer à chercher un format qui permette à la masse collective de tous les pays du monde de participer, sans avoir à être physiquement présente ici à New York. Pourquoi ne pas changer de format afin de l'ouvrir aux citoyens du monde? Pourquoi ne pas télécharger une vidéo de 15 minutes de chacun d'entre nous sur une plateforme en ligne de l'Assemblée générale pour que tous les représentants des pays puissent la visionner sur demande, quand cela leur convient et sans avoir à délaissier les choses importantes qui requièrent leur attention dans leur pays?

Parmi les personnes présentes, combien regardent la télévision en direct? Combien lisent encore la version papier d'un journal? Qu'elles posent maintenant la même question à leurs enfants ou à leurs petits-enfants, si elles en ont; qu'elles la posent à ma fille dans 20 ans. Nous pouvons imaginer leur réponse. Passer une semaine à l'ONU, alors que nous pourrions être en train de résoudre les problèmes de nos pays, serait une perte de temps. Nos téléphones portables sont l'avenir de l'Assemblée générale. Alors pourquoi ne donnons-nous pas une chance aux jeunes du monde de proposer de

nouvelles idées? Ces idées, elles doivent venir des jeunes qui aspirent à changer le monde en s'affranchissant des paradigmes qui nous ont enchaînés au siècle dernier. En fait, ils le font déjà; c'est nous qui ne les écoutons pas. Nous ne tirons pas le meilleur parti des ressources dont nous disposons pour ce faire.

Nous qui sommes ici aujourd'hui, censés représenter les nouvelles générations, le faisons-nous vraiment, représentons-nous vraiment les jeunes d'aujourd'hui, les populations de nos pays? Nous devons donner l'occasion à des millions de citoyens, qu'il s'agisse d'enfants du Millénaire, de centaines ou de gens de n'importe quel âge, de proposer des solutions aux problèmes liés à la pauvreté, à la faim, aux changements climatiques, aux maladies, etc. Pourquoi ne pas organiser un concours d'idées pour que la jeunesse mondiale soit plus enthousiaste et motivée? Nous proposons d'attribuer un prix à ceux dont les propositions nous donneront la clef qui permettra de régler les grands problèmes auxquels notre planète est confrontée, tels que l'approvisionnement énergétique, la pénurie d'eau, la pauvreté, la faim, les changements climatiques et tant d'autres problèmes.

Nous avons tant de ressources à notre disposition que, pour l'Organisation, ce serait comme une goutte d'eau dans l'océan que d'attribuer un prix de 10 millions de dollars à tout jeune qui réussirait, grâce à ses propositions, à régler ces problèmes. Nous pourrions faire des économies considérables et accomplir de grandes choses si seulement nous ouvrons nos esprits. Nous ouvririons une sorte de boîte de Pandore de bienfaisance issue de la créativité collective de milliards d'êtres humains, de milliards de cerveaux réfléchissant à la vitesse de la lumière, connectés à la vitesse de la lumière, trouvant des solutions à des problèmes que, dans le format dépassé actuel, nous n'avons pas été capables de résoudre.

Nous sommes en 2019 et, pour des raisons évidentes, nous disposons de plus de technologie que jamais auparavant dans l'histoire de l'humanité. Croyons-nous vraiment qu'en opérant comme d'habitude, nous allons pouvoir régler les problèmes que nous n'avons fait qu'aggraver? Peut-être certains – voire beaucoup, qui sait – de ces problèmes que nous n'avons pas été en mesure de régler pourraient l'être par un jeune adulte réfléchissant en dehors des sentiers battus.

Dans quelques années – je dirais pas plus de 10 –, tout ce que je j'évoque sera devenu la réalité, mais pourquoi ne pas commencer dès maintenant,

pourquoi ne pas commencer à créer une plateforme où cette nouvelle façon de penser de l'Assemblée générale des Nations Unies serait précisément le catalyseur du changement et de l'évolution? Nous devons accepter que, inéluctablement, l'Assemblée dans sa forme actuelle va perdre toute pertinence. Nous devons prendre acte de ce qui ne fonctionne pas et nous employer dès à présent à faire les choses différemment. Ce que j'essaie d'expliquer, c'est que le processus correspondant à cette nouvelle façon de penser a déjà commencé. Tous les jeunes qui m'écoutent le font depuis leur smartphone, et ceux qui me prennent au sérieux réfléchissent déjà à la manière d'apporter les changements dont notre planète a besoin.

Cette nouvelle façon de faire, dans le domaine des politiques publiques, a déjà donné de bons résultats dans de nombreux endroits. Dans mon propre pays, El Salvador, où on recense plus de smartphones que d'habitants, une utilisation efficace et efficiente de ces nouvelles plateformes a fait tomber un système bipartisan qui détenait une hégémonie totale depuis l'Accord de Chapultepec. Tandis que nos opposants organisaient des rassemblements avec des centaines de leurs coreligionnaires, nous touchions des millions de concitoyens avec Facebook Live, et nous avons gagné. C'est ce changement de format, et pas uniquement de message et de teneur, qui a fait que les Salvadoriens m'ont élu Président.

C'est aussi comme cela que nous gouvernons. Il y a une ligne fixe dans mon bureau que je n'ai jamais utilisée. Lorsque j'ai besoin d'informations, je les demande directement à mes ministres, sans qu'il soit nécessaire de faire appel à des intermédiaires ou de convoquer des réunions qui ralentissent le processus. Aujourd'hui, la communication est directe et beaucoup plus démocratique, sans filtre. Nous avons tous une voix qui peut et qui doit être entendue.

Il y a quelques jours, je m'en suis donné une nouvelle preuve. Le 15 septembre de chaque année, El Salvador fête son indépendance. Alors que toute l'attention des médias et de la majeure partie du Gouvernement était focalisée sur une immense parade dans les rues de la capitale, les enfants du centre scolaire Caserío El Aguacate ont défilé sur une route étroite, semée de cailloux, dans la campagne. Une enseignante les avait habillés comme s'il s'agissait d'une fanfare de premier ordre. Presque tout était fait main : leurs tambours étaient faits de boîtes de lait en poudre et des cuillères leur servaient de baguettes.

Un membre de cette communauté a filmé la scène sur son smartphone et a téléchargé la vidéo sur son profil Facebook, probablement pour que ses amis ou sa famille puissent la voir. Je suis certain qu'il ou elle n'aurait jamais imaginé que cette vidéo deviendrait virale dans mon pays du fait du patriotisme et de l'enthousiasme de ces enfants, si démunis soient-ils. En à peine quelques heures, les médias grand public avaient relayé la vidéo, des milliers de Salvadoriens l'avaient partagée, et elle a fini par arriver jusqu'à moi. Après l'avoir regardée, j'ai ordonné à mes ministres d'aller immédiatement améliorer les conditions du centre scolaire Caserío El Aguacate. Et sans plus tarder, grâce à WhatsApp, ils se sont mis d'accord pour aller visiter l'école.

Trois jours plus tard, nos ministres sont arrivés pour livrer de vrais instruments de musique aux enfants. Aujourd'hui, les rues sont en train d'être pavées, un éclairage public à diode électroluminescente est en cours d'installation, la rénovation de l'école a commencé et personne, il y a un mois, n'aurait pu imaginer la transformation de cette communauté. Tout cela grâce à une vidéo devenue virale. Personne ne s'est rendu compte qu'un tel changement se préparait mais désormais, toutes les personnes ayant un téléphone connecté à Internet peuvent, de ce fait même, être un porte-parole ou une source d'information, voire exercer une incidence politique.

Le fait que cette vidéo des enfants est devenue virale a permis de faire entendre des milliers de voix qui non seulement les ont encouragés, mais ont aussi demandé au Gouvernement d'agir pour améliorer leur situation. Grâce à l'enseignante de Caserío El Aguacate et à la personne qui a téléchargé la vidéo, un événement local et presque banal a pu être vu dans tout le pays. Cela a bouleversé la réalité de ces élèves. L'environnement des enfants ne se limite plus à leur seule communauté. Maintenant, comme nous tous, ils sont citoyens du monde. Et nous ne parlons que d'une enseignante, dans une école, dans un petit village, dans un petit canton, dans une petite municipalité d'El Salvador.

Imaginons le pouvoir de transformation et de rassemblement que l'Assemblée générale des Nations Unies pourrait avoir si elle utilisait le même réseau que ces enfants. Pourquoi ne pas profiter de ce pouvoir de rassemblement, pourquoi ne pas utiliser cette plateforme pour inviter les citoyens du monde à participer à l'Assemblée générale? Je ne veux pas être mal compris. L'ONU joue un rôle crucial dans le maintien de la paix mondiale, la lutte contre la faim, l'amélioration de la

santé, la quête du développement, la promotion des droits des femmes et des enfants, la protection de notre environnement, le traitement du problème des réfugiés et même la non-prolifération nucléaire.

Cependant, nous devons également reconnaître que nous sommes déjà arrivés au stade où les problèmes auxquels nous nous heurtons nous dépassent. La révolution de la communication est un fait; il s'agit d'une révolution démocratique, du début d'une nouvelle ère pour l'humanité. Les sociétés ont progressé de manière organique, mais pas l'ONU. Nous devons changer, nous adapter et accepter le progrès. Aujourd'hui, les citoyens du monde sont mieux outillés que jamais. Nous devons leur donner la voix qu'ils méritent à l'Assemblée générale, et faire en sorte que les rares privilégiés réunis ici que nous sommes cessent d'être convaincus de détenir la vérité absolue.

Certains comprendront très bien ce message, d'autres ne sont pas encore prêts. Malheureusement, certains refusent d'accepter le nouveau format démocratique de la communication : une véritable liberté d'expression, avec des milliards de personnes interconnectées, ayant chacune une opinion, une solution, une idée et une voix.

Jadis, les personnalités politiques victorieuses disaient que toute politique était locale, et ils avaient raison. Les personnalités qui le comprenaient remportaient les élections. Mais maintenant, la politique est personnelle. Peu l'ont compris, mais c'est la réalité. Si certains l'ont compris et ont réussi, et si c'est là le meilleur moyen de mobiliser les citoyens du monde à contribuer à régler les problèmes les plus importants auxquels nous sommes confrontés, n'est-ce pas précisément ce que les Nations Unies devraient faire?

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République d'El Salvador de l'allocation qu'il vient de prononcer.

*M. Nayib Armando Bukele, Président de la République d'El Salvador, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

#### **Point 8 de l'ordre du jour** (*suite*)

##### **Débat général**

##### **Allocution de M. Ashwin Adhin, Vice-Président de la République du Suriname**

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocation du Vice-Président de la République du Suriname.

*M. Ashwin Adhin, Vice-Président de la République du Suriname, est escorté à la tribune.*

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Ashwin Adhin, Vice-Président de la République du Suriname, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

**M. Adhin** (Suriname) (*parle en anglais*) : Au nom de S. E. M. Desiré Delano Bouterse, Président de la République du Suriname, je tiens à adresser mes sincères félicitations à M. Tijjani Muhammad-Bande pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-quatorzième session. Je voudrais également saisir cette occasion pour saluer S. E. M<sup>me</sup> María Fernanda Espinosa Garcés, pour sa direction avisée de la session précédente et je lui souhaite plein succès dans ses futures entreprises.

La diversité caractérise le Suriname et cette diversité se manifeste dans notre environnement. Le Suriname est reconnu comme ayant le pourcentage le plus élevé de couverture forestière de la planète et nous sommes déterminés à en préserver 93 %. Le Suriname est également reconnu comme le pays ayant le bilan carbone le plus négatif, avec le Bhoutan. Le Suriname possède une biodiversité inégalée. En 1998, nous avons été le premier pays à réserver 11 % de notre masse terrestre à des fins scientifiques et de conservation, en cadeau à l'humanité. Cela représente 1,6 million d'hectares de notre territoire - une contribution ambitieuse à l'époque.

Il est donc facile de comprendre pourquoi le Suriname - comme beaucoup d'autres pays présents dans la salle de l'Assemblée aujourd'hui - est profondément préoccupé par les effets du changement climatique mondial. Naturellement, nous faisons preuve de solidarité avec le Gouvernement et le peuple des Bahamas, ainsi qu'avec les autres personnes touchées par les récents ouragans. Des zones d'un petit pays des Caraïbes ont une fois de plus été anéanties. Est-ce une coïncidence qu'en moins de 3 ans, plusieurs pays des Caraïbes aient été frappés par des ouragans de la plus haute catégorie, ou est-ce un phénomène qui confirme que les changements climatiques sont déjà devenus une réalité avec des effets dévastateurs?

Je suis tout à fait d'accord avec le Secrétaire général lorsqu'il déclare, en ce qui concerne les

changements climatiques, que le moment est venu d'agir et non de faire des discours et des promesses vides. C'est dans cet esprit que le Suriname a organisé et accueilli la première réunion de haut niveau pour les pays à forte couverture forestière et à faible déforestation en février. Depuis 2007, les pays en développement à forte couverture forestière et à faible déforestation ont reçu moins de 2 milliards de dollars au titre du financement de l'action climatique, soit moins de 14 % de l'ensemble des fonds engagés dans ce domaine.

Lors de cette réunion, la Déclaration conjointe du krutu de Paramaribo sur la mobilisation de moyens de financement de l'action climatique en faveur des pays à forte couverture forestière et à faible déforestation a été adoptée, représentant les intérêts collectifs des 27 pays en développement participants, qui se sont engagés à prendre des mesures et à accroître leur accès au financement de l'action climatique afin de préserver leurs forêts intactes. Le Suriname a maintenant été mandaté par ce groupe pour guider les pays en développement à forte couverture forestière et à faible déforestation dans la réalisation des objectifs communs exprimés dans la Déclaration de Paramaribo. Nous appelons donc à une ambition forte et à davantage d'action en faveur des efforts mondiaux d'atténuation et d'adaptation, en particulier pour faciliter l'accès au financement.

Le rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation (A/74/1) brosse un tableau préoccupant de l'état actuel des affaires mondiales en ce qui concerne la paix et la sécurité internationales.

Affirmer que le Suriname se caractérise par sa diversité reflète également le fait que la population du Suriname abrite au moins sept grandes cultures mondiales. Le message de notre hymne national est fort et clair, « Wans' ope tata komopo, wi mu' seti kondre bun », qui signifie « D'où que nous venons, nous devons bâtir une nation prospère ». Cela nous a inspirés, en tant que peuple diversifié, à progresser vers une nation prospère et à prévenir les affrontements interethniques, car le Suriname est réputé pour son harmonie et sa tolérance, son respect de toutes les religions et cultures, et la coexistence pacifique de ses citoyens, tandis qu'au niveau régional, le Suriname a toujours défendu et contribué à maintenir les Caraïbes et l'Amérique du Sud comme une zone de paix.

Au niveau régional, nous sommes confrontés à des tensions qui ont suscité la méfiance entre des États qui entretenaient depuis des décennies d'excellentes relations politiques, économiques, sociales et

diplomatiques. Les pays de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes s'efforcent depuis longtemps de préserver et de promouvoir la paix, la sécurité, la stabilité politique et l'inclusion sociale et politique.

Le Suriname réaffirme donc l'importance cruciale du respect des principes de non-intervention et de non-ingérence dans les affaires intérieures des autres États et souligne l'importance du dialogue, de la diplomatie et du règlement pacifique des conflits, ainsi que de la coopération politique et économique, qui sont les fondements de la stabilité, de la paix et de la démocratie durables. À cet égard, je voudrais mentionner plusieurs points essentiels.

Premièrement, nous nous félicitons des mesures prises récemment par les parties à l'échelle nationale dans la République bolivarienne du Venezuela pour trouver un terrain d'entente à travers un dialogue constructif.

Deuxièmement, du fait de son passé colonial, le Suriname est confronté à des problèmes frontaliers non résolus à l'est et à l'ouest de son territoire. Nous sommes convaincus que nous parviendrons à trouver une solution pour protéger notre intégrité territoriale dans un proche avenir. Le Suriname a délibérément choisi la voie du dialogue afin de résoudre ces vestiges de notre passé colonial.

Troisièmement, en ce qui concerne les droits fonciers des communautés autochtones et tribales, nous avons élaboré une feuille de route visant à assurer la reconnaissance juridique de ces droits dans un contexte surinamais. En réponse aux récents incendies de forêt dans la région amazonienne, le Suriname a salué et a adhéré au pacte de protection de l'Amazonie, signé à Leticia, en Colombie, qui appelle à préserver et à développer durablement la région.

Nous avons souligné avec force le caractère inclusif de tous les pays amazoniens dans le cadre d'une Amazonie vivante qui nous oblige, nous et ces pays, à dépasser les différences politiques, à organiser les dispositions pertinentes pour assurer le développement des communautés autochtones et tribales, et à défendre la souveraineté des pays et de l'Amazonie en tant que région. Ce faisant, nous continuerons de nous appuyer sur les dispositions de l'Organisation du traité de coopération amazonienne.

*Mme Beckles (Trinité-et-Tobago), Vice-Présidente, assume la présidence.*

Nous considérons que les différends commerciaux en cours entre les principaux acteurs internationaux constituent un défi de taille qui a des conséquences profondes pour nos économies locales. Dans le même ordre d'idées, nous nous opposons fermement à la mise sur liste noire et à la saisie arbitraire de fonds sans tenir dûment compte des graves conséquences pour la stabilité économique des pays concernés. Ces mesures malvenues demeurent des obstacles majeurs qui échappent au contrôle de nombreux pays. Un climat de confiance et de volonté politique est capital et devrait conduire au dialogue et à la coopération.

De même, nous désapprouvons vivement le maintien du blocus économique, financier et commercial imposé à la République sœur de Cuba et à son peuple depuis plus d'un demi-siècle. La grande majorité des pays s'est régulièrement prononcée contre ce blocus. Il y a lieu de se demander si le moment n'est pas enfin venu de comprendre que le maintien de ces mesures a été et restera contre-productif.

Enfin, avec ses vastes frontières ouvertes et son arrière-pays faiblement peuplé, le Suriname est victime du trafic transfrontalier de drogue. L'adoption récente du plan directeur national antidrogue pour la période 2019-2023, dont une des composantes importantes est la coopération internationale, témoigne de notre détermination à lutter contre ce commerce illicite. Dans cet esprit, le Suriname a coprésidé le partenariat birégional entre l'Union européenne et la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes baptisé Mécanisme de coordination et de coopération en matière de drogues, qui a abouti à l'adoption d'un document contenant les directives nécessaires pour lutter contre le trafic de drogue et la criminalité transnationale liée aux drogues.

S'agissant des jeunes, nous pouvons tous voir aujourd'hui comment ils expriment leurs préoccupations quant à leur avenir - et ils sont parfaitement en droit de le faire. Pays chargé des questions liées à la jeunesse au sein de la Communauté des Caraïbes, le Suriname plaide vigoureusement en faveur de la participation des jeunes en tant que condition indispensable au développement durable et a fait le choix délibéré de répondre à cette exigence. Nous sommes fiers de notre approche intergénérationnelle, qui offre aux jeunes la possibilité de s'engager et de participer à tous les niveaux de décision. Les jeunes font également partie intégrante de la délégation surinamaïse présente ici aujourd'hui.

Les menaces et les obstacles à la réalisation des objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ont été le principal sujet de préoccupation. Chaque État Membre a des défis qui lui sont propres. À cet égard, le Suriname appelle l'attention sur la stagnation économique due à la chute rapide et brutale des cours mondiaux du pétrole brut et de l'or entre 2013 et 2015, qui a considérablement réduit les recettes en devises de son économie, ce à quoi le Gouvernement a réagi en adoptant un programme de réforme national, car il est conscient que notre principal atout de développement est notre population.

En 2010, le Président Bouterse a envisagé et entamé un contrat social avec le peuple du Suriname. Des soins de santé universels, un régime général de retraite, un salaire horaire minimum, l'accès à un logement abordable et à l'éducation forment les principales composantes de ce contrat social que le Gouvernement a continué de respecter malgré la crise économique. Aujourd'hui, l'économie s'est redressée en un temps record, enregistrant une solide croissance pendant deux années consécutives, en 2017 et 2018. Dans le même temps, l'inflation est passée d'un taux à deux chiffres à un taux à un seul chiffre et continue de baisser; depuis le milieu de l'année 2018, elle est tombée en-deçà de 5% par an. Les exportations et les importations ont considérablement augmenté comparé à celles des années de crise.

De plus, je dois mentionner un problème qui n'est toujours pas résolu et qui, s'il n'est pas traité, rendra pratiquement impossible la réalisation des objectifs de développement durable : notre classement dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire. Comme pour de nombreux autres pays en développement, notamment les pays des Caraïbes, cette classification du Suriname est fondée uniquement sur le produit intérieur brut par habitant et ne tient pas compte de nos vulnérabilités.

Nous rejetons vigoureusement ce classement irréaliste, qui fait fi de toutes les difficultés auxquelles nous sommes confrontés et qu'il est urgent de modifier. L'accès à des financements à des conditions favorables est essentiel pour notre développement et pour une mise en œuvre accélérée du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Par ailleurs, notre dernière initiative et priorité en date concernant la réalisation des objectifs de développement durable est le renforcement de notre institut national de la planification. Cet institut, qui étend sa portée à tous les organes gouvernementaux et

applique le principe d'une gestion axée sur les résultats à notre plan et notre budget annuels, va jouer un rôle déterminant dans le déploiement d'une stratégie de développement à long terme. Le renforcement de cet institut de la planification essentiel nous aidera grandement à relever le défi de la collecte, de l'analyse et de la fourniture de données et de statistiques fiables, ce qui permettra sans aucun doute de prendre des décisions plus adaptées, y compris en ce qui concerne la mise en œuvre du Programme 2030. C'est donc devenu une de nos grandes priorités.

Pour terminer, compte tenu de l'urgence de coopérer et de la nécessité impérieuse de résoudre les nombreux problèmes graves auxquels le monde est confronté, le Suriname est convaincu que l'ONU demeure l'organisation la plus importante pour traiter toutes les questions qui se posent à la communauté internationale, celle qui s'attache à trouver des solutions et qui prend en considération les intérêts de tous les États Membres.

Il est donc crucial que l'ONU devienne une institution multilatérale plus efficace, dotée de ressources suffisantes et capable de faire face aux défis à venir. Le Suriname reconnaît le rôle majeur que l'ONU peut jouer pour garantir un développement et une paix durables. C'est à nous, États Membres, qu'il appartient de faire en sorte qu'il en soit ainsi - et nous pouvons y arriver.

**La Présidente par intérim** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Vice-Président de la République du Suriname de l'allocution qu'il vient de prononcer.

*M. Ashwin Adhin, Vice-Président de la République du Suriname, est escorté de la tribune.*

**Allocution de M. Charles Michel, Premier Ministre du Royaume de Belgique**

**La Présidente par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre du Royaume de Belgique.

*M. Charles Michel, Premier Ministre du Royaume de Belgique est escorté à la tribune.*

**La Présidente par intérim** (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Charles Michel, Premier Ministre du Royaume de Belgique, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

**M. Michel** (Belgique): Bâtir un monde fondé sur des règles, promouvoir la dignité et les valeurs universelles, relever le défi climatique et engager l'humanité sur le chemin du développement durable, voilà les engagements qui doivent nous rassembler.

Chaque pays, chaque nation a sa propre histoire et ses propres repères, mais chaque être humain porte en lui cette étincelle de liberté, cette soif d'émancipation, ces valeurs universelles que rien ni personne ne devrait pouvoir contraindre. C'est cela le sens de la Charte qui nous unit.

Dans un monde qui change, disait Jacques Chirac, il n'y a pas de plus grand risque que de rester immobile. Le multilatéralisme, c'est le mouvement et le dialogue permanent, d'abord pour mieux se comprendre, davantage se respecter et bâtir les fondations de la confiance. Bien sûr, les différends sont nombreux, les entêtements sont fréquents et les malentendus sont possibles. Mais, l'histoire toujours le montre, c'est le progrès qui est au cœur de la coopération. Être patriote, c'est aimer les siens et vouloir pour eux le meilleur. Vouloir le meilleur pour les siens et pour les autres, c'est l'essence même de l'Organisation. Il ne s'agit pas d'opposer, de diviser, de régresser. Il s'agit, au contraire, de connecter, de rassembler, d'amplifier, de mieux se déployer, avec un liant plus puissant que tout : les valeurs universelles et l'état de droit.

Trois défis globaux soumettent aujourd'hui notre humanité à l'épreuve. D'abord, le changement climatique, ensuite le développement durable et, enfin, la paix et la sécurité. Et ces trois défis, nous le savons, sont intrinsèquement liés. Une volonté sans faille, l'innovation et l'intelligence sont plus que jamais nécessaires. Un multilatéralisme audacieux, courageux et entreprenant est indispensable.

« La nature parle et le genre humain n'écoute pas », disait déjà au XIX<sup>e</sup> siècle Victor Hugo. Le Secrétaire général, il y a quelques jours, avec des mots aussi justes que tranchants, a parfaitement exprimé cette urgence de passer à l'acte pour relever le défi climatique. Il ne s'agit, à mes yeux, en aucun cas d'être tétanisés par la peur ou par la colère, toujours mauvaise conseillère. Il s'agit, au contraire, de transformer les appels à nos consciences en forces positives et irréversibles, de reconnaître avec lucidité le diagnostic, et d'agir avec courage.

Chaque jour, nous le voyons, l'impact du changement climatique est plus visible et destructeur. Les estimations les plus récentes montrent une accélération

de ce changement. Et les efforts déjà réalisés ne sont pas suffisants. C'est dans cet esprit qu'une très large majorité de pays européens s'est engagée à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Je veux aussi saluer l'initiative du Chili qui vise à atteindre cette neutralité climatique, en ligne avec l'Accord de Paris sur les changements climatiques.

La préservation de la biodiversité, de nos forêts, de nos océans doit aussi être au cœur de nos actions conjointes. Le changement climatique impacte de façon structurelle la sécurité alimentaire, la migration et même la stabilité dans de nombreux pays. Mais j'en appelle à cette responsabilité : ne sombrons pas dans ce piège angoissant du catastrophisme. La transition vers la neutralité carbone peut offrir, et doit offrir, des opportunités positives pour le développement et pour l'amélioration de nos cadres de vie.

Innovation, technologie, esprit d'initiative, liberté d'entreprendre sont plus que jamais indispensables et nous sommes tous responsables et acteurs : autorités, entreprises, start-up, associations, citoyens. Mon message est optimiste; nous pouvons réussir et nous allons réussir.

Mon pays, la Belgique, avec ses partenaires européens, est déterminé à apporter sa contribution à notre effort global. D'autant plus que le recul de la menace climatique doit se réaliser en favorisant la capacité d'atteindre les objectifs du développement durable parce qu'ils sont la clef de voûte de la dignité personnelle et de notre sécurité collective.

En exerçant avec tout son cœur la fonction de SDG Advocate (Avocate des objectifs de développement durable), la Reine Mathilde montre l'engagement sincère de mon pays au service de ces nobles objectifs. Et de nombreux progrès sont réalisés, c'est indéniable. L'extrême pauvreté a atteint son niveau le plus bas depuis que nous l'enregistrons, la mortalité infantile diminue, les maladies infectieuses reculent, l'accès à l'eau potable est amélioré, l'accès à l'école et à l'éducation a progressé. Les progrès sont réels. Et pourtant, nous le savons, le chemin qui reste à parcourir est gigantesque. Toutes les 11 secondes, une femme enceinte ou un nouveau-né meurt dans le monde. Des centaines de millions de personnes en ce moment n'ont pas un accès régulier à l'eau potable. Trop d'enfants, trop d'enfants n'ont pas accès à l'école et sont affectés chaque jour par la malnutrition.

Nous devons continuer à innover et à agir pour progresser. Le secteur privé peut jouer un rôle majeur pour faire reculer la pauvreté. Le libre-échange, avec des règles de réciprocité et des standards sociaux et environnementaux ambitieux, doit être encouragé. Les investissements dans les infrastructures de base et dans l'innovation technologique doivent aussi être amplifiés.

Les nouvelles technologies, l'intelligence artificielle ou encore l'économie des données doivent cependant être davantage encadrées pour ancrer les libertés personnelles, le respect de la vie privée et la protection des valeurs démocratiques contre toutes les intrusions arbitraires dans nos libertés de conscience et d'expression.

Le dernier rapport du Secrétaire général montre à juste titre que l'égalité entre les femmes et les hommes est une clef majeure pour relever le défi du développement. Je veux dire la fierté que nous avons que le Vice-Premier Ministre belge, M. Alexander de Croo, ait exprimé un vibrant plaidoyer en ce sens dans son livre *Le siècle de la femme*. Et je partage cette conviction : le féminisme, mesdames, est aussi une affaire d'hommes.

Nous devons changer les mentalités. Une société prospère repose sur les talents de l'ensemble de ses membres. Et pour cette raison, toutes les formes de discrimination, sans exception, doivent être combattues. Racisme, antisémitisme, homophobie, rejet de l'autre, islamophobie, appels à la haine sont toujours des poisons dévastateurs. Ce sont des violences insidieuses, brutales et indignes. « Être libre, ce n'est pas seulement se débarrasser de ses chaînes; c'est vivre d'une façon qui respecte et renforce la liberté des autres », disait Nelson Mandela.

Sans progrès, il n'y a pas de paix possible. Et sans paix, il n'y a pas de progrès possible. Pour la sixième fois dans son histoire, mon pays, la Belgique, est membre non permanent du Conseil de sécurité. Et nous contribuons chaque jour à la prévention et à la résolution des crises. Nous voulons donner la priorité absolue à la protection des civils, notamment les femmes et les enfants, et chaque opération de maintien de la paix, avec ses défis propres, est nécessaire. Les mandats doivent être plus précis, plus ciblés, et l'exigence d'efficacité doit être permanente.

Nous voulons aussi être attentifs aux tensions et aux germes des conflits, qui ne sont pas aujourd'hui sous le feu des projecteurs, mais qui peuvent le devenir rapidement parce qu'ils s'embraseraient. Nous devons



détecter les signaux avant-coureurs, traiter les problèmes à la racine, investir dans le dialogue politique et renforcer les médiations, promouvoir les valeurs démocratiques, encourager les liens entre les communautés, combattre les discours de haine et refuser l'impunité.

Le monde change. Nous le voulons meilleur. Nous le voulons plus prévisible. La multiplication des tensions et des crises, si elles ne sont pas endiguées suffisamment tôt, peut avoir des conséquences exponentielles et menacer gravement la paix et la sécurité. Dans la région du golfe, un climat d'escalade se développe, qui menace la stabilité non seulement régionale mais aussi mondiale. Les installations pétrolières ou le détroit d'Ormouz sont en effet, nous le savons, des points stratégiques pour l'économie mondiale, et nous appelons tous les acteurs concernés à s'abstenir de toutes mesures unilatérales qui soient susceptibles d'accroître les tensions. Nous devons éviter tout incident susceptible de déclencher des conséquences plus dramatiques encore. Nous appelons à la retenue et au dialogue pour ouvrir la voie à un avenir plus stable et sûr dans la région du Golfe.

Les divergences de vue sur l'accord nucléaire avec l'Iran sont à l'origine des tensions actuelles. Nous continuons de soutenir le Plan d'action global commun. Nous appelons à la reprise des discussions sur tous les sujets de préoccupation - le nucléaire mais aussi le rôle régional de l'Iran et son programme de missiles balistiques. Nous apportons notre appui total aux efforts de médiation en cours, à l'initiative de la France.

La situation en Syrie reste aussi inquiétante, et nous sommes préoccupés par les escalades de violence dans et autour d'Edleb. Au Conseil de sécurité, avec l'Allemagne et le Koweït, nous avons pris position contre cette escalade de violence. Nous avons proposé la semaine dernière un projet de résolution humanitaire, qui vise un cessez-le-feu, qui vise à protéger les millions de civils qui vivent dans cette région.

Nous regrettons que, malgré un soutien large, ce projet de résolution ait fait l'objet d'un double veto. Le bombardement des populations civiles, des écoles et des hôpitaux ne sert pas la lutte contre le terrorisme. Au contraire, il contribue probablement à l'alimenter. Nous ne voulons pas abandonner le peuple syrien. Il n'y a pas de solution militaire à ce conflit. Seul le processus politique engagé sous l'égide de l'ONU permettra d'y mettre fin, et la Commission constitutionnelle mise en place est un pas dans la bonne direction.

Le conflit israélo-palestinien est inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée depuis des décennies. Aujourd'hui pourtant, la paix nous paraît plus éloignée que jamais. La situation sur le terrain se dégrade, la violence et la méfiance se renforcent mutuellement, et la colonisation se poursuit activement. Nous devons pourtant favoriser l'émergence d'une paix juste et durable dans l'intérêt des Palestiniens et des Israéliens et dans l'intérêt de l'ensemble de la région. Les paramètres à résoudre pour une paix juste et durable sont pourtant bien connus. Le droit international est la clef de voûte de l'ordre multilatéral, et toute initiative qui s'en affranchit crée de nouvelles injustices et génère de nouveaux conflits. L'objectif doit rester la création d'un État palestinien indépendant, souverain, démocratique et viable, vivant côte à côte, dans la paix et la sécurité, avec Israël et ses voisins. Israël doit bénéficier de la paix et de la sécurité à l'intérieur de frontières sûres et reconnues internationalement.

En République démocratique du Congo, premier pays partenaire de la coopération au développement belge, nous restons mobilisés aux côtés des populations. Les premiers gestes d'ouverture de l'espace politique, par exemple la libération de prisonniers politiques, sont encourageants. Les défis restent immenses afin de mieux répondre aux attentes et aux aspirations légitimes de la population. Nous soutiendrons toutes les forces positives qui veulent porter un projet pour un avenir meilleur pour ce grand pays au cœur de l'Afrique centrale.

Dans la région du Sahel, la situation sécuritaire se dégrade, et cela malgré l'action des États de la région et les efforts de la communauté internationale. L'insécurité se propage, les conflits intercommunautaires sont facilités par la prolifération de milices et sont instrumentalisés par des groupes terroristes. Ils étendent progressivement leur influence mortifère au-delà de la région du Groupe de cinq pays du Sahel et menacent aussi les pays côtiers. Les déplacements de population se multiplient. Les cultures sont mises en péril. La situation humanitaire accable les populations. Nous devons être mobilisés aux côtés des États du Sahel. Nous devons honorer nos engagements à leur égard.

Nous ne sommes pas débarrassés du terrorisme. La chute du soi-disant califat en Iraq et en Syrie ne signifie pas la fin de cette idéologie mortifère et criminelle. Daech poursuit l'endoctrinement et menace des cibles innocentes et vulnérables ainsi que les forces de l'ordre. Avec un cynisme absolu, il cherche les

radicalisations réciproques et ne cesse d'amplifier les sentiments de haine et d'angoisse.

Mon pays, comme tant d'autres, a été touché par la lâcheté du terrorisme. Notre combativité face à l'extrémisme violent doit être sans faille et sans relâche. La prévention et la répression doivent être plus efficaces. Et là encore, là aussi, la coopération internationale est vitale pour éradiquer ce mal qui si douloureusement frappe notre monde.

Un monde plus stable, plus prévisible et plus juste, c'est le rêve qu'il nous appartient de réaliser. Nous voulons pour nos enfants et pour les enfants de nos enfants une planète plus saine, un cadre de vie de qualité, des droits et des libertés. Et ce rêve universel, aucune frontière ne peut l'arrêter.

Éradiquer la menace climatique, réaliser les objectifs de développement durable et travailler sans cesse pour la paix et la sécurité requiert une mobilisation générale et inébranlable. Prévenir les conflits en germe, les désamorcer, gérer pacifiquement les différends, tisser les fils du dialogue et nourrir les liens de confiance, voilà ce que nous croyons nécessaire pour être à la hauteur de la Charte des Nations Unies qui nous oblige, à la hauteur de ces valeurs universelles qui nous engagent, et surtout à la hauteur de cette humanité qui vit en chacun de nous, dans nos âmes et dans nos cœurs.

**La Présidente par intérim (parle en anglais) :** Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre du Royaume de Belgique de l'allocution qu'il vient de prononcer.

*M. Charles Michel, Premier Ministre du Royaume de Belgique, est escorté de la tribune.*

**Allocution de M. Xavier Bettel, Premier Ministre, Ministre d'État, Ministre des communications et des médias et Ministre des cultes du Grand-Duché de Luxembourg**

**La Présidente par intérim (parle en anglais) :** L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre, Ministre d'État, Ministre des communications et des médias et Ministre des cultes du Grand-Duché de Luxembourg.

*M. Xavier Bettel, Premier Ministre, Ministre d'État, Ministre des communications et des médias et Ministre des cultes du Grand-Duché de Luxembourg, est escorté à la tribune.*

**La Présidente par intérim (parle en anglais) :** J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à

S. E. M. Xavier Bettel, Premier Ministre, Ministre d'État, Ministre des communications et des médias et Ministre des cultes du Grand-Duché de Luxembourg, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

**M. Bettel (Luxembourg) :** Je me permets de commencer par une touche personnelle pour remercier l'orateur qui vient de me céder sa place, Charles Michel, qui va quitter le Gouvernement belge pour reprendre d'ici quelques mois la présidence du Conseil européen. Je voulais saisir cette occasion pour lui souhaiter bonne chance, en tant que voisin, pour cette tâche qui va lui incomber pour les années à venir.

Tout d'abord, on le constate tous, la semaine qui se passe ici est remarquable à plusieurs égards, notamment par le niveau de la représentation des États Membres, qui ne cesse de s'élever, mais aussi par le nombre de thèmes abordés durant cette semaine, que ce soit en plénière, dans les grandes réunions ou dans toutes celles qui ont lieu en marge d'une série de sommets et d'événements de haut niveau.

Cette semaine se caractérise également par une mobilisation sans précédent pour relever des défis qui sont aussi très concrets. Je voudrais mentionner en premier lieu, et cela s'est manifesté dans énormément de pays, de régions, de villes et de villages du monde entier, le sujet de l'urgence climatique. La mobilisation de la jeunesse et la multiplication des initiatives de la société civile, du secteur privé et des instances internationales sont remarquables. Nous l'avons encore constaté ces derniers jours.

Cela dit, c'est bien de l'action des hommes et des femmes qui les gouvernent que doivent venir l'impulsion et la détermination pour éviter une catastrophe environnementale, économique et au bout du compte géopolitique. La sécurité internationale, la croissance, les migrations et les droits de l'homme – pas un de ces domaines qui ne soit déjà aujourd'hui affecté par les changements climatiques, qui revêtent une dimension effrayante d'année en année. Le récent rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat illustre l'ampleur du défi et l'urgence d'agir. Seule une réduction de moitié d'ici 2030 par rapport au niveau actuel des émissions mondiales de gaz à effet de serre, suivie de la neutralité climatique en 2050, permettra de limiter le réchauffement global à 1,5°C.

J'ai pu profiter lundi, et je suis reconnaissant d'en avoir eu l'occasion, du Sommet sur le climat pour faire état des contributions de mon pays à l'effort commun,

à savoir, en premier lieu, une réduction des émissions de gaz à effet de serre de 50 à 55% en 2030 par rapport à 2005; deuxièmement, une augmentation de la part réservée aux énergies renouvelables dans la consommation d'énergie finale de l'ordre de 23 à 25% à l'horizon 2030; troisièmement, une augmentation de l'efficacité énergétique de l'ordre de 40 à 44% à l'horizon 2030; et quatrièmement, l'adoption prochaine d'une loi-cadre sur le climat visant aussi la neutralité climatique pour 2050 au plus tard.

Ces chiffres sont une chose, mais la frustration de la plupart des jeunes est liée au fait qu'ils ont l'impression que la plupart de ces chiffres vont rester des coquilles vides et des chiffres que l'on annonce. Il nous appartient de rassurer nos enfants que leur avenir est assuré. L'espoir et l'optimisme des générations émergentes se nourrissent aussi de la confiance que leur inspirent les actions de leurs parents. Or, dans le combat contre les changements climatiques des décennies à venir, la jeunesse est notre alliée car elle n'est en principe jamais opposée au changement – jamais. La jeunesse porte le changement, elle incarne le changement. Pour la jeunesse, le changement, c'est une vertu. Il est fondamentalement positif. C'est ainsi, c'est la vie.

Parce que nous sommes conscients que la vie, c'est aussi la mobilité. Lorsqu'on est jeune, et encore davantage lorsqu'on l'est moins, on remarque l'importance de la mobilité. Nous avons décidé au Luxembourg d'illustrer que la lutte contre les changements climatiques peut aussi induire un changement positif et une amélioration de la qualité de vie pour tous, en prenant une mesure phare sans précédent : la gratuité des transports publics – que ce soient le tram, le train ou les bus –, à l'échelle nationale pour l'ensemble des personnes à partir de l'année prochaine. Bien sûr, nous devons avoir un système de transport public qui soit attractif, fiable et agréable. Ce sont tous les challenges qu'il faut relever, et nous sommes en train d'y travailler.

En termes de solidarité internationale, le Luxembourg allouera pour la période 2021-2025 une enveloppe de 200 millions d'euros à l'assistance financière et technique pour soutenir les activités liées justement à la lutte contre les changements climatiques dans les pays en développement, en donnant la priorité aux pays les moins avancés et aux petits États insulaires en développement. Il s'agit, sur une base annuelle, d'un doublement de l'effort par rapport à la période 2014-2020. Une partie importante de ces fonds ira au Fonds vert pour le climat.

Notre pays poursuivra ses efforts pour la mise en place d'un environnement favorable à la finance verte. La Bourse du Luxembourg a lancé déjà en 2016 le Luxembourg Green Exchange, première plateforme mondiale de cotation dédiée exclusivement aux obligations vertes. En partenariat avec la Banque européenne d'investissement, que je tiens vraiment à remercier pour cette bonne collaboration et qui est basée au Grand-Duché de Luxembourg, nous avons créé une plateforme du financement climatique visant à accroître l'effet de levier sur les investissements privés en faveur de projets climatiques en atténuant leurs risques financiers. Cet effort, nous envisageons à terme de l'étendre au financement des objectifs de développement durable du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Lors du sommet qui s'est réuni ici hier et avant-hier, il a été rappelé ô combien ces sommes sont nécessaires pour réaliser les objectifs importants. Cela dit, la contribution des États demeure essentielle, en particulier s'agissant du financement du développement. Un autre sommet se tient sur ce sujet dans une salle à quelques pas d'ici, où mon pays présentera justement des initiatives novatrices, notamment dans le domaine des véhicules d'investissement à impact sociétal et environnemental. La mobilisation de ressources privées est une réalité dans notre Grand-Duché de Luxembourg.

Cependant, les mécanismes les plus innovants ne peuvent pallier la baisse relative des financements publics. De son côté, mon pays continuera à consacrer 1% de son revenu national brut à l'aide publique au développement, avec une concentration sur les pays les moins avancés. Les fonds alloués au financement climatique international et à l'accueil des réfugiés viennent en sus, en application du principe d'additionnalité des fonds.

Depuis des années, nous sommes convaincus que – et je sais que la politique de coopération juste avant les élections n'est, pour certains, pas quelque chose de très populaire – quel que soit le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg, investir par la coopération dans les personnes est la meilleure prévention et le meilleur investissement que l'on puisse faire. Et nous continuons à le faire.

Les cinq réunions au sommet qui se tiennent cette semaine en marge du débat général sont l'illustration que les grands défis qui se posent ne peuvent être relevés que dans un cadre universel et global. Cependant, on sent que le multilatéralisme a déjà connu des périodes de plus

grand succès qu'aujourd'hui, et ce dans les domaines suivants : droits de l'homme, migration, sécurité et commerce. Pour ne citer que ce dernier, le recours aux mesures et contre-mesures unilatérales – fondées sur de vraies inquiétudes, mais aussi, souvent, sur des prétextes que l'on peut qualifier de fallacieux – n'aide personne et nous entraîne dans un cycle dangereux, où l'ensemble de la communauté internationale et, surtout, nos populations risquent à la fin d'être perdantes.

Il est de notre devoir et il y va de notre avenir de relancer les formats multilatéraux. Pour notre part, nous avons toujours été en faveur d'un multilatéralisme actif, dynamique et fondé sur la règle de droit. C'est tout naturel pour un petit pays disposant d'une économie ouverte, mais c'est aussi un choix raisonné au-delà des seules considérations liées à la souveraineté. Dans la mesure de nos moyens, nous tâchons de participer activement aux enceintes les plus engagées dans la poursuite d'une coopération internationale plus poussée, d'où notre participation à la Coalition pour une haute ambition pour lutter contre les changements climatiques et notre contribution à l'Alliance pour le multilatéralisme, pour ne citer que ces exemples.

L'Union européenne est, pour moi, l'un de ces projets du multilatéralisme. C'est un projet qui a permis à mon continent de vivre en paix. Depuis 1957, même si sur mon continent, nous avons connu des conflits, les membres de l'Union européenne ont vécu en paix. Je dois dire que, cependant, la montée du populisme en Europe n'aide pas la situation. Des conflits, qu'ils soient gelés ou non, des différends entre États, des tensions internes entre groupes ethniques ou religieux persistent en Europe, notamment en Ukraine – on ne peut pas dire qu'elle soit en paix –, dans le Caucase et dans les Balkans, où la situation est quand même assez tendue. Les Européens n'ont donc pas de leçon à donner à qui que ce soit pour lui dire ce qu'il a à faire. Mais il est important de pouvoir échanger et trouver des solutions ensemble.

S'agissant de la paix au Moyen-Orient, elle ne s'améliore pas, elle est fragilisée d'année en année, et les perspectives d'une paix juste et équilibrée deviennent de plus en plus faibles, avec l'idée de deux États qui a l'air de s'amoinrir aussi. Les développements récents dans le contexte de la campagne électorale en Israël en attestent. En même temps, les récentes initiatives de nature essentiellement bilatérale – si tant est qu'elles reçoivent une traduction concrète – ne peuvent se

substituer aux acteurs multilatéraux qui confèrent une légitimité internationale à toute solution négociée.

Le Proche-Orient et le Moyen-Orient demeurent une source de graves inquiétudes. Je n'ai pas besoin de parler de la guerre en Syrie ou au Yémen. N'oublions jamais les souffrances des populations civiles, le déni de l'assistance humanitaire, les violations flagrantes répétées et systématiques des droits de l'homme dans la région, qui nous interpellent en premier lieu. Mais il y a aussi les événements récents affectant les terminaux pétroliers en Arabie saoudite. Apprenons des erreurs que nous avons faites. Tous les acteurs de la région doivent contribuer à calmer le jeu et à éviter l'escalade. Cela concerne bien entendu aussi l'Iran, au même titre que l'ensemble des autres acteurs de la région. Téhéran doit aussi revenir au respect de tous les éléments du Plan d'action global commun de 2015. Mon pays, comme l'ensemble de l'Union européenne, veut croire qu'il est possible, quitte à en élargir le champ, de faire fonctionner cet accord. Pour cela, il faut que l'Iran et les États-Unis renouent le dialogue.

La situation très volatile au Moyen-Orient rappelle que les crises contemporaines sont complexes et que leur potentiel de conflagration est énorme. On voit aujourd'hui que la mobilité et le caractère instantané des communications nous ont rapprochés des malheurs des uns et des autres de manière beaucoup plus directe. Il ne faut jamais oublier qu'au-delà des relations commerciales, des investissements directs et des alliances, ce sont les destins personnels et les hommes, les femmes et les enfants qui font que nous sommes liés les uns aux autres.

Cela est particulièrement vrai en ce qui concerne la situation en Libye, qui ne s'améliore pas. Quand je vois la difficulté qu'a le Représentant spécial du Secrétaire général Ghassan Salamé à réunir les parties autour de la table, il est vraiment important de voir comment on peut résoudre la situation. On sait pertinemment qu'aujourd'hui, il est impossible d'aborder la situation en Libye sans évoquer le sort des milliers de migrants d'Afrique, qui d'ailleurs transitent par ce pays en guerre dans l'espoir de se rendre en Europe.

Pour moi, il est important aussi de rappeler que les liens qui existent entre le continent africain et le mien ne se limitent pas aux questions de migration. On a trop tendance à vouloir les réduire à cela. Ils ne l'ont jamais été et ne le seront jamais. Nos liens sont ancestraux, forgés par la proximité géographique et culturelle et par une histoire commune, qui fut douloureuse à certains

moments et qui est marquée par la traite des esclaves et le colonialisme, mais pas seulement.

Aujourd'hui, pour mon pays, nos liens avec les pays et les peuples du continent africain sont des liens d'amitié, de solidarité et de respect mutuel. Mon pays entretient des liens particuliers et étroits avec les pays francophones d'Afrique de l'Ouest.

Je voudrais maintenant dire aussi quelques mots sur la situation des droits de l'homme dans le monde. Elle n'est pas bonne sur le terrain, et je ne me réfère pas seulement aux conflits. Elle se détériore aussi par rapport à des avancées que l'on pensait acquises et qui sont aujourd'hui systématiquement remises en cause.

En situation de conflit, le recours aux violences sexuelles comme arme de guerre est un fléau qui continue de frapper partout dans le monde. On l'a vu en Afrique équatoriale, dans la région des Grands Lacs, en Iraq avec Daech et dans les Balkans. Nous avons organisé cette année une conférence sous l'égide de la Fondation du Grand-Duc et de la Grande-Duchesse pour aborder ce sujet.

La situation des enfants en temps de conflit armé demeure elle aussi une source d'immenses inquiétudes. Les rapports établis par l'ONU sont atterrants. On ne reste pas passif devant ces situations, mais les États Membres ne tirent pas toujours toutes les conséquences nécessaires. Les initiatives visant à réduire les financements pour les volets de protection des droits de l'homme ou des enfants dans les conflits armés lors de la décision sur le financement des opérations de maintien de la paix de l'ONU sont très dures et très difficiles à justifier.

Il faut que les responsables des violations des droits de l'homme dans ce type de situation sachent qu'ils auront un jour à rendre des comptes. L'impunité ne peut devenir la règle. La compétence de la Cour pénale internationale (CPI) n'est pas universelle, mais elle fait partie intégrale du système international et les représentants de la Cour doivent pouvoir se déplacer et fonctionner dans ce contexte sans obstacle, y compris ici, à New York, au Siège de l'Organisation des Nations Unies. Quand la CPI n'est pas en mesure d'agir, des mécanismes d'enquête impartiaux et indépendants comme ceux qui ont été créés par l'Assemblée générale s'agissant de la Syrie et par le Conseil des droits de l'homme sur le Myanmar constituent une solution de rechange.

L'oppression des minorités religieuses ou l'absence de leur protection par l'État n'est pas éliminée au XXI<sup>e</sup> siècle. En Asie, en Afrique, au Proche et au Moyen-Orient, on ne compte plus les situations où des femmes et des hommes sont persécutés. Chrétiens, juifs, musulmans ou membres d'une autre confession, il n'y a pas à distinguer dans leurs droits. Je sais qu'il ne revient pas à mon continent de donner une leçon là-dessus. Soixante-quinze ans après la libération des camps d'extermination en Europe, le devoir de mémoire pour mon continent reste entier. Je ressens dans certains discours de nouveau cette haine, de la xénophobie, je sens de l'intolérance, de l'antisémitisme, qui refait surface dans certains pays, dans certains propos politiques.

En janvier, nous allons commémorer les 75 ans de la libération du camp d'Auschwitz par l'Armée rouge. Je ne sais pas si les membres de l'Assemblée sont déjà allés à Auschwitz, mais je peux leur dire que cela change une personne. À Auschwitz, il y a des salles remplies de cheveux, des salles remplies de lunettes, des salles remplies de prothèses, des salles remplies de valises. Chaque élément dans ces salles était une vie, était une famille. Ces gens ont été condamnés parce qu'ils étaient juifs, parce qu'ils ne partageaient pas l'idée nazie, parce qu'ils étaient tziganes, homosexuels, handicapés ou simplement résistants. Alors, quand je vois que dans certains pays, il y a une remontée du négationnisme, une remontée du nazisme ou des idées nazies, je me demande de temps en temps si on a vraiment appris les leçons de la Deuxième Guerre mondiale.

Qu'il me soit aussi permis de dire combien nous trouvons inacceptable que de plus en plus, les moyens de l'État soient employés pour réduire au silence ceux qui se consacrent à la protection des droits de l'homme, à la protection de l'environnement, à la presse. Le travail effectué au sein du Conseil des droits de l'homme à Genève sur cette question est déterminant et il implique aussi des témoignages. Malheureusement, les droits de l'homme ne sont pas remis en cause uniquement dans leur mise en œuvre. Nous assistons depuis quelques années aussi à une remise en question de l'existence même de certains droits. Cela est vrai, y compris dans les enceintes de l'Organisation, avouons-le, des droits sexuels et reproductifs, affectant en cela très concrètement des programmes visant à appuyer la santé reproductive de millions de femmes à travers le monde. Je suis convaincu que cela s'applique également à l'avortement et au droit de chaque femme de disposer de son corps.

Au Grand-Duché de Luxembourg, il y a quelques années encore, une femme pouvait avorter pour raison thérapeutique ou raison psychique. La loi a été changée. L'avortement n'était plus possible pour raison psychique ou thérapeutique; on obligeait la femme à avoir un entretien devant une association qu'elle ne connaissait pas. On a tout de suite changé cette loi. Je trouve que pour une femme, l'avortement est une des questions les plus difficiles qu'elle a à trancher. Elle a besoin d'écoute, elle a besoin d'aide, mais ce n'est pas à la politique de lui dire ce qui est bon ou pas bon pour elle à ce niveau. Cette décision est uniquement à prendre après réflexion, après aide, par la personne concernée ou par le couple concerné. Ce n'est pas aux politiques de dire ce qui est bon pour une femme, et encore moins aux hommes de décider ce que la femme a à faire ou pas. Je trouve qu'on part dans ce cas dans une situation qui devient très très dure à supporter et à accepter en 2020 - demain - de dire à l'autre sexe ce qui est bon pour elle. La femme a déjà cette décision à prendre elle-même. Ne lui compliquons pas encore plus la vie en lui donnant mauvaise conscience si elle prend cette décision.

En 2020, nous commémorons aussi le vingt-cinquième anniversaire de la Conférence de Beijing, qui a renforcé la Commission de la condition de la femme. Je me demande aujourd'hui si on arriverait même à renouveler les engagements pris à cette occasion, quand je vois l'état et les propos de certains concernant les droits des femmes.

La même chose est vraie d'ailleurs s'agissant du droit de vivre selon son orientation sexuelle. J'ai pu, ici à New York, introduire un débat sur le discours de haine à l'égard des lesbiennes, des gays, des bisexuels, des transgenres et des intersexuels. Il reste un gros travail à faire. L'homosexualité n'est pas un choix. Il faut déjà l'accepter soi-même. L'homophobie est un choix. Ne l'oublions pas.

Cette année, nous allons aussi commémorer le trentième anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant, une convention presque universelle. Je crois qu'il est important de renouveler nos engagements, y compris à la lumière des évolutions depuis son adoption, notamment en matière de climat, d'économie numérique.

L'engagement de mon pays pour la promotion des droits de l'homme fait partie de notre ADN, que ce soit au niveau national, européen ou international. Il couvre, sans discrimination, tout le socle des droits reconnus par l'Organisation, y compris les droits économiques et

sociaux. C'est pour ces raisons que mon pays a présenté sa candidature pour être élu au Conseil des droits de l'homme pour la période 2022-2024, pour la première fois depuis la création du Conseil. Nous comptons sur un large soutien de l'Assemblée générale lors de l'élection en 2021.

Je ne voudrais pas laisser passer l'occasion de rappeler à l'Assemblée combien il est important que l'Organisation, qui seule peut prétendre à représenter la communauté internationale, et qui, d'une certaine façon, est la communauté internationale elle-même, s'adapte aux réalités du monde actuel. Les réformes mises en chantier par le Secrétaire général ont bien avancé. Il convient maintenant de les traduire sur le terrain, notamment en matière de développement et dans l'organisation du pilier Sécurité.

L'effort d'adaptation de toutes les composantes du système des Nations Unies est une condition pour le multilatéralisme vivant et dynamique dont le monde a besoin. C'était très certainement déjà le projet des signataires de la Charte des Nations Unies, et nous aurons, l'année prochaine, l'occasion de commémorer son soixante-quinzième anniversaire. Soixante-quinze ans, c'est aussi, je l'ai dit tout à l'heure, ce qui nous sépare de la libération d'Auschwitz, mais aussi de la libération de mon pays par les Alliés. Alors que je me trouve dans le pays hôte, les États-Unis, je suis convaincu que 99,9 % des soldats qui sont enterrés dans le cimetière américain au Luxembourg ne savaient même pas où était mon pays. D'autres se sont battus pour que je puisse vivre en paix. Je n'oublierai jamais ce tribut payé par les Alliés et aussi par notre pays hôte pour qu'aujourd'hui, je puisse vivre librement et m'exprimer librement. Ces cimetières sont la preuve que la guerre laisse des cicatrices qu'on n'arrive pas à refermer. Il ne faut jamais l'oublier.

Les sommets et notre débat cette semaine nous l'ont montré : l'ONU est essentielle si nous voulons aborder l'avenir avec lucidité et relever les défis auxquels notre humanité est confrontée aujourd'hui. Mon pays est prêt. L'Union européenne est prête. Avec nos partenaires de la communauté internationale, nous voulons faire en sorte que nous avancions ensemble, car nous savons que le chemin est souvent long et parfois aussi difficile.

*(l'orateur poursuit en anglais)*

Cessons donc de parler les uns des autres. Parlons-nous les uns aux autres.

**La Présidente par intérim** (*parle en anglais*) :  
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre, Ministre d'État, Ministre des communications et des médias et Ministre du culte du Grand-Duché de Luxembourg de l'allocution qu'il vient de prononcer.

*M. Xavier Bettel, Premier Ministre, Ministre d'État, Ministre des communications et des médias et Ministre du culte du Grand-Duché de Luxembourg, est escorté de la tribune.*

*La séance est levée à 14 h 30.*